

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ... 42 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 29 JANVIER 1960 — PRIX: SEPT CENTS

NOTES DE LA SEMAINE

"Armes de la vérité . . . armes de l'amour . . ."

Souligner l'importance de la presse catholique dans un journal catholique, c'est un peu comme prêcher un sermon sur l'assistance à la messe dominicale, ceux qui en ont le plus besoin n'y sont pas. Cependant, les bonnes habitudes, que ce soit participation à la messe le dimanche ou lecture de la bonne presse, exigent un stimulant occasionnellement, à cause de la concurrence d'autres influences et surtout de la loi du moindre effort. D'ailleurs, les meilleurs apôtres des bonnes causes sont ceux qui en sont tellement convaincus qu'ils en parlent avec enthousiasme.

Le mois de la presse catholique se déroule cette année à la lumière de deux phrases du Pape Jean XXIII à l'adresse des journaux catholiques: "Armes de la vérité . . . armes de l'amour". Paroles très profondes qui font écho au programme que saint Paul a tracé pour tout progrès dans la vie chrétienne: "Pratiquant la vérité dans la charité". Rien de plus stérile que la vérité sèche, qui n'attire pas la volonté, rien de plus pernicieuse qu'une volonté forte au service de l'erreur. Ce mois débute précisément par la fête d'un personnage qui a su maitriser parfaitement ces deux forces puissantes, saint François de Sales, le "docteur de la douceur".

Les archevêques de Winnipeg et de St-Boniface, qui invitent leurs prêtres et fidèles, pendant ce mois à la lecture et à la propagation de bons journaux, savent tirer des conclusions pratiques du mot d'ordre général de Jean XXIII.

Ainsi, dans une lettre, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux souligne que pour préserver l'esprit chrétien dans nos familles et développer une conscience aiguë des richesses spirituelles et humaines de l'Eglise, il faut augmenter le tirage du **Western Sunday Visitor**, de **La Liberté et le Patriote** et du **Glos Polski.**

A son tour, dans une lettre circulaire, Son Exc. Mgr P. F. Pocock signale que nos journaux catholiques complètent et amplifient l'enseignement que l'on donne en chaire sur la doctrine religieuse, morale et sociale de l'Eglise.

Les deux archevêques donnent des suggestions pratiques en vue de faire pénétrer ces journaux chaque semaine dans chaque foyer catholique. La formation d'un groupe de laïcs pour la visite à domicile donnera plus de résultats après un sermon. Il faut devenir d'authentiques vendeurs, qui utilisent les techniques modernes pour atteindre ce but. Enfin, à retenir que le meilleur moyen de rehausser les services rendus par ces "excellents" hebdomadaires est de s'y abonner.

Jubilé d'or du Devoir

Le Devoir de Montréal célèbre, les 29, 30 et 31 janvier, le cinquantenaire de son existence. Fêtes grandioses, avec messe pontificale par Son Em. le cardinal P.-E. Léger, conférence par le R. P. E. Gabel, de Paris, une série de forums par une galaxie d'experts, les RR. PP. G.-H. Lévêque, O.P., et L. Lachance, O.P., MM. F.-A. Angers, Jean Drapeau, Gérard Filion et Claude Ryan. Banquet gastronomique, mais aussi véritable banquet intellectuel avec menu composé de toutes les manifestations de la vie québecoise, soit économique, politique, sociale, scolaire, ecclésiastique.

L'Ouest canadien doit beaucoup à ce journal de combat, qui, depuis les débuts, réclame non seulement le respect de l'autonomie provinciale, mais aussi la reconnaissance du fait français partout au pays. Sous la direction de M. Filion, **Le Devoir** est devenu champion des tendances "progressistes" dans la province et ennemi acharné des éléments "réactionnaires", ce qui lui enlève du prestige dans certains milieux québecois et lui enlève un peu son allure traditionnelle. Cependant, le courant Bourassa-Héroux se réaffirme sous la plume de M. Pierre Laporte pour empêcher l'exclusivisme provincial et garder au **Devoir** son rôle de porte-parole de tous les Canadiens français du pays.

La survivance d'un journal de lutte, qui doit gagner son pain quotidien en concurrence avec des journaux métropolitains, sans perdre son attrait auprès de l'élite, n'est pas une mince affaire, surtout quand ses amis doivent tolérer des coups de griffes qui trahissent une mentalité de collégien frustré. Cependant, la sérénité béate et la sécurité économique ne peuvent pas caractériser un journal qui veut jouer un rôle authentique dans une province en ébullition. Dans ce sens **Le Devoir** est nécessaire et mérite un autre demi-siècle de vie mouvementée, et en définitive, utile.

La télévision française au mois de mai

A l'occasion de la réunion des directeurs de Radio-Canada à Winnipeg cette semaine, M. Alphonse Ouimet, président, a dit que le poste-satellite de langue française serait en ondes aux débuts du mois de mai. Les programmes seraient en provenance de l'Est et il n'y aura pas d'émissions en direct de Winnipeg. On a appris par ailleurs que M. A. Ouimet a l'intention de venir lors de l'ouverture de ce poste et fera probablement des commentaires sur le service français de Radio-Canada.

Ces précisions viennent en temps opportun, car le silence s'était fait autour de ce projet depuis trois mois, quand une source locale a fixé l'ouverture du poste au mois de mars. Le retard est dû au fait que l'outillage nécessaire est fabriqué sur commande et il faut attendre son tour. En attendant cependant les audiences récentes du bureau des gouverneurs de la diffusion à Winnipeg ont fait ressortir davantage la concurrence avide qui entoure l'allocation des canaux des postes émetteurs et ont suscité des inquiétudes quant à la persévérance de Radio-Canada dans ses bonnes intentions. Elles ont fait voir aussi combien il eut été difficile au groupe canadien-français de financer un tel projet.

Plusieurs facteurs sont entrés en jeu pour obtenir ce poste de l'état. Il y a lieu cependant de souligner le rôle de M. Léo Rémillard qui travaille avec compétence, dévouement et prudence depuis des années à faire le lien entre les services de Radio-Canada et l'auditoire de langue française de l'Ouest canadien. Coordonnateur de programmes, il joue aussi à perfection le rôle de coordinateur sur un plan supérieur, faisant la navette avec loyauté et dignité entre son patron et ses compatriotes, à l'avantage des deux.

"A la voyure", au mois de mai!

Une fanfare antique

Nous devons à M. Charlemagne Préfontaine le plaisir de pouvoir publier cette semaine une photographie des plus intrigantes. Il s'agit d'un daguerréotype, qui date d'il y a 72 ans et qui montre les membres de la fanfare de St-Pierre-Jolys à cet époque.

A l'occasion de la mort du dernier survivant du groupe, M. Préfontaine s'est donné la peine de "déterrer" la photographie et de la faire réimprimer en noir et blanc. Les "anciens" se rappeleront sans doute que le daguerréotype est plutôt jaunâtre. Notre ami nous a aussi fourni les notes biographiques.

Evocation émouvante d'un temps passé, où plusieurs jeunes trouveront le visage de leurs arrière-grands-pères. (Voir en page 8)

Il y a trois siècles depuis que les Noirs d'Afrique ont été amenés en esclavage aux colonies américaines. Aujourd'hui, un prêtre noir américain, M. l'abbé John Joyner, de New-York, part pour l'Afrique, comme missionnaire au Tanganyika.

Notre budget de défense est établi par l'OTAN

OTTAWA — M. Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense, a dit que l'OTAN fixe le montant du budget de la défense du Canada.

Il a précisé que le budget de la défense pour l'année en cours, budget qui est de $1,700,000,000, avait été établi à une réunion ministérielle de l'OTAN et que le Canada avait alors approuvé ce chiffre.

M. Sévigny, qui n'est membre du cabinet que depuis six mois, a répondu ainsi à des questions qui lui étaient posées à Radio-Canada à l'émission télévisée "Press Conference".

La Turquie représentée au Vatican

ANKARA, Turquie — La Turquie, dont la population est en majorité musulmane, a annoncé l'établissement de relations diplomatiques avec le Vatican. Les représentants auront le rang d'ambassadeur.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la Turquie a annoncé l'accord par lequel des relations officielles sont établies pour la première fois entre la république turque et le Saint-Siège.

48 pays représentés au Vatican

Le mérite de l'aboutissement de cette question revient incontestablement au pape Jean XXIII qui, ayant vécu en Turquie comme délégué apostolique, a une profonde connaissance des problèmes de ce pays.

Par la nomination d'un ambassadeur de la Turquie près le Saint-Siège, quarante-huit puissances étrangères se trouvent représentées auprès du siège apostolique.

Le dernier pays qui noua des rapports avec le Vatican fut l'Ethiopie qui, en 1958, décida d'accréditer un ministre plénipotentiaire au Vatican.

(Les relations entre le Canada et le Vatican au plan diplomatique relèvent de l'ambassadeur de la Grande Bretagne qui emploie un secrétaire à cet effet.)

"Colonnello Buonasera" est entré en religion

PADOUE (CCC) — Un personnage très populaire en Italie pendant la dernière guerre vient d'entrer en religion: il s'agit du colonel anglais Harold Stevens, qui, ayant vécu en Italie avant la guerre, fut chargé de parler tous les soirs au micro de la Radio de Londres à l'intention des auditeurs italiens. Il commençait ses émissions en disant "Buonasera" (bonsoir), ce qui l'avait fait surnommer le "Colonnello Buonasera" par ceux qui l'écoutaient clandestinement. Entré chez les Capucins de Padoue, le Colonel Stevens sera désormais le Père Léopold.

M. Diefenbaker a bien ri . . .

OTTAWA — Le premier ministre Diefenbaker a bien ri, en Chambre, quand M. W. Herridge, député CCF de Kootenay Ouest, a entrepris de réciter un discours que M. Diefenbaker avait prononcé, dans l'opposition, le 28 février 1955, en faveur d'un bill concernant la pollution des eaux, qu'il présentait alors.

Car M. Herridge présente, cette année, le . . . même bill.

"Pour une fois, a conclu le député cécéfiste, je suis heureux d'adopter le slogan électoral et de suivre John . . ."

Le bill a subi sa première lecture.

La Messe de la Presse à Paris

PARIS (CCC) — L'Association française des journalistes catholiques et l'Association française des informateurs religieux organiseront leur traditionnelle Messe de la Presse, le vendredi 29 janvier, en l'église Saint-François de Sales, dont Pierre l'Ermite fut le curé pendant de nombreuses années. La cérémonie sera présidée par Son Em. le cardinal Marella, Pro-Nonce apostolique en France, qui prononcera également l'allocution de circonstance.

Le Rupertsland, source de richesse pour le Manitoba — M. J.-E. Jeannotte

Le Rupertsland, vaste comté électoral qui englobe toute la partie centrale et est du Manitoba, pourrait fournir d'ici quelques années des revenus considérables à toute la population de la province. Cette prophétie, accompagnée d'une description vivante des industries actuelles et potentielles de la région, faisait partie du discours de M. J.-E. (Joe) Jeannotte, membre pour Rupertsland à l'Assemblée manitobaine, mercredi dernier. Débutant à la chambre, après deux sessions silencieuses, M. Jeannotte eut l'honneur de seconder la réponse au discours du trône.

M. Jeannotte, qui connait intimement ce qu'on appelait autrefois le nord de la province et qui le visite régulièrement en pilotant son propre avion, a souligné les richesses de l'industrie du bois et de pâte, du ranching, de la pêche et de la trappe, qui contribuent déjà aux revenus de la province. Il y a toute raison de croire, dit-il, que cette contribution serait augmenté énormément par la construction de chemins d'accès.

Après avoir plaidé la cause des pêcheurs qui font face à des tempêtes et à des variations de température, M. Jeannotte a signalé la présence dans son comté de 15 réserves d'Indiens, la plupart occupés à la chasse aux animaux à fourrure. Il a fait remarquer à ce sujet le service rendu par la compagnie de la Baie d'Hudson au plan économique et celui des Eglises, Unies, Catholiques et Anglicanes aux plans religieux et scolaire.

L'orateur, faisant ressortir l'amour de l'Indien pour son chez lui, sa terre natale, a suggéré que l'on établisse des industries inter-saison sur place, avec l'aide des Chefs au lieu de transporter les Indiens dans les villes et les industries de l'extérieur.

M. Jeannotte a conclu son discours par trois paragraphes en français, dont voici un résumé:

"Aussi, j'aimerais vous dire que nous trouvons un peu partout dans Rupertsland de ces bonnes familles canadiennes-françaises. Nous y trouvons aussi des gens venus de la vieille France . . . Ces gens m'écrivent en français, et je me trouve pour ainsi dire, leur porte-parole auprès du gouvernement . . .

"Peut-être que ce serait un peu à propos de vous raconter l'anecdote suivante. Une fois, en été, je suis arrivé à la nuit tombante à Oxford House et j'ai posé mon avion sur la rivière Hayes. Comme je suivais le rivage en m'en allant vers le poste de la Baie d'Hudson, je ne pouvais m'empêcher de me retourner et d'examiner encore une fois cette grande rivière; cette rivière qui a servi durant si longtemps à desservir et à ravitailler les postes du nord. Peut-être que c'est un peu exagéré de vous le dire, mais en me rappelant l'histoire je m'imaginais entendre encore le chant de ces voyageurs et le bruit des rames montant la rivière."

M. Jeannotte s'est attiré les compliments de tous, par cette première allocution, et le chef de l'opposition, l'hon. Douglas Campbelle, a loué d'un façon spéciale sa courtoisie et aussi le conseil très autorisé qu'il a proféré au sujet des Indiens.

L'orateur avait eu le plaisir à l'occasion de l'ouverture de la session, de voir parmi les spectateurs aux places privilégiées, une de ses filles, étudiante au couvent de St-Charles, accompagnée d'une religieuse de cette institution.

★ ★ ★

La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

(Voir commentaire en quatrième page)

★ ★ ★

Hommages à la mémoire de feu l'hon. M. Boulic

Au début de la session de l'Assemblée législative le jeudi 21 janvier, l'hon. M. Duff Roblin a proposé à tour de rôle trois résolutions en hommages à trois membres de la législature qui sont décédés depuis la dernière session. MM. J. D. Watt (Arthur), R. Paulley (Radisson) et E. I. Dow (Turtle Mountain) et l'hon. Gurney Evans se sont associés aux hommages rendus à M. John G. Cobb. La résolution en mémoire de M. W. C. Miller a été secondée par MM. D. L. Campbell, Morris Gray (Isbister), M. N. Mryhorczuk (Ethelbert Plains) et R. Lissaman (Brandon). Mme Thelma Forbes (Cypress), M. Edmond Préfontaine (Carillon) et M. R. Paulley ont appuyé la résolution par rapport à M. Boulic.

"En plus d'être un ami sincère de vieille date, de dire M. Roblin, en français, il m'était très intime et jouissait de la confiance du gouvernement . . . il possédait une connaissance approfondie des besoins ruraux du Manitoba où il avait passé sa vie. Il était un chef très estimé de l'élément franco-manitobain."

Et, en anglais, "C'était un homme tranquille, aucunement prétentieux quoique de taille impressionnante, et avec cela, il avait une sagesse et une prudence qui en faisaient un conseiller précieux. Comme porte-parole des Canadiens français, il faisait honneur à ses compatriotes et à la province."

Mme Forbes a retracé la carrière politique du défunt et a loué chez lui son amour profond de son peuple, son intérêt suivi pour le bien-être de son comté et ses efforts pour promouvoir l'entente parmi les gens de races différentes.

Voici le texte des remarques de M. Edmond Préfontaine:

M. Edmond Préfontaine (Carillon): Monsieur l'orateur, puis-je employer la langue maternelle du regretté député de Cypress pour exprimer au nom des députés de langue française, et au nom de tout le Manitoba français le grand vide que nous avons ressenti lors de la nouvelle terrible de la mort de M. Marcel Boulic. M. Boulic, natif de Cardinal, tout près de Notre-Dame-de-Lourdes, a rendu dignement ce service à sa communauté; dévoué aux choses publiques il est devenu rapidement, encore tout jeune, conseiller et préfet de la municipalité de South Norfolk. J'ai eu le plaisir de le rencontrer souvent dans sa capacité de préfet lorsque j'étais moi-même aux affaires municipales de la province du Manitoba. La nouvelle de sa mort comme je viens de le dire, fut un choc terrible pour nous tous. Il nous représentait au sein du ministère conservateur; il avait adopté ce parti politique et il en avait absolument [illegible] et il nous représentait avec beaucoup de dignité et de compétence. Pendant l'espace d'un an et quelques mois, il s'est créé dans le coeur des Canadiens français du Manitoba une place très grande, une place inoubliable. Je suis très heureux, Monsieur l'orateur, de me joindre au vote de condoléance qui vient d'être proposé par le premier ministre de cette province et je m'unis pour offrir à Mme Boulic et à sa famille, au nom des Canadiens français de cette Chambre, puisque j'en suis le doyen, nos condoléances les plus sincères.

OTTAWA — Un arrêté ministériel a désigné l'hon. Léon Balcer au poste de secrétaire d'Etat suppléant. A ce titre, il succède à l'hon. Henri Courtemanche nommé au Sénat.

Le chancelier Adenauer a été reçu en audience par S. S. Jean XXIII

ROME (CCC) — Le chancelier Adenauer a été reçu en audience par Sa Sainteté Jean XXIII, le vendredi 22 janvier. Il a été accueilli, à son arrivée au Vatican, avec les honneurs dus à son rang et, après l'audience papale, il a rendu visite à Son Em. le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat, avant de descendre dans la basilique baticane, où il s'est recueilli sur la tombe du Prince des Apôtres.



M. Léo Soenen, député d'état, dirige les activités provinciales des Chevaliers de Colomb au Manitoba, telles que décrites en septième page de "La Liberté et le Patriote" cette semaine.

Nouvelle cause de friction politico-religieuse en Pologne

VARSOVIE (CCC) — Une nouvelle loi visant à réduire la natalité en Pologne vient d'être promulguée. L'avortement légal, institué par une loi du 27 avril 1956, est encore facilité.

Désormais, les médecins seront obligés de pratiquer l'avortement sur la demande de leurs clientes. La loi leur impose, en outre, de délivrer à toute femme sur laquelle ils auront pratiqué l'avortement, une ordonnance pour l'achat de produits anticonceptionnels. Ils devront aussi indiquer à ces clientes des livres traitant du contrôle des naissances.

De nombreux magasins et pharmacies vendant des produits anticonceptionnels seront aménagés dans tout le pays.

Jusqu'ici les médecins et pharmaciens catholiques avaient refusé de pratiquer l'avortement, suivant en cela les enseignements et les exhortations réitérées du cardinal Wyszynski.

On doit se demander si la nouvelle loi ne constitue pas une manoeuvre politique odieuse dirigée contre l'Eglise. Le gouvernement se place sciemment sur un terrain où le conflit avec les catholiques polonais ne souffre pas de compromis.

Depuis sa libération en octobre 1956, le cardinal Wyszynski n'a cessé de réaffirmer la condamnation absolue de l'avortement par l'Eglise: dernièrement le quotidien du parti communiste "Trybuna Ludu" l'avait vivement attaqué à ce sujet.

★ ★ ★

Mise en garde du cardinal Wyszynski

CRACOVIE (CCC) — Dans un article publié par l'hebdomadaire catholique "Tygodnik Powszechny" de Cracovie, Son Em. le cardinal Wyszynski s'élève tout d'abord contre les pessimistes, qui "regardent le soleil avec des lunettes noires, ne voient que l'insecte et non la rose sur laquelle il est posé, et ne veulent considérer dans la religion que les aspects qu'ils estiment négatifs".

Le cardinal met ensuite en garde contre la déification de l'homme et de ses activités: "C'est un malheur pour l'univers tout entier, lorsque l'homme se met à adorer l'or, l'argent et la fortune, des machines ou des bombes. Lorsque l'esprit humain abandonne la recherche de la vérité, c'est un malheur, comme c'est un malheur lorsque l'existence humaine se résume dans la misère et l'esclavage".

Prochaine audience pontificale pour M. H. MacMillan?

LONDRES (CCC) — Dans les milieux généralement bien informés de Londres, on déclare qu'il n'est pas impossible que le premier ministre britannique, M. Harold MacMillan, soit reçu en audience par le Pape, à l'occasion de la visite officielle qu'il fera à Rome du 22 au 24 mars. Les détails du programme n'ont toutefois pas encore été fixés, a-t-on appris de source officielle. Dans les milieux diplomatiques cependant, on rappelle que les chefs d'Etat qui viennent à Rome en visite officielle ont l'habitude de rendre visite au Souverain Pontife.

Un auteur bien connu

Un des écrivains les mieux connus des temps modernes est décédé récemment. Non, il ne s'agit pas de M. Albert Camus, mais de l'auteur d'un livre qui a été tiré à 4,000,000 d'exemplaires.

Le R. P. Bertrand Conway, Pauliste, qui est mort le 8 décembre à l'âge de 87 ans, avait, en effet, composé "The Question Box", recueil de questions et de réponses sur la foi catholique. De plus, il a travaillé 40 ans dans les missions et aurait converti 6,000 personnes au catholicisme.

Les auteurs populaires du vingtième siècle posent bien des questions. Très peu d'entre eux peuvent donner, comme le Père Conway, des réponses et même La Réponse.



L'hon. Maurice Ridley, ministre des Affaires municipales, a accueilli dix familles de réfugiés qui sont arrivées à l'aérogare de Winnipeg, le jeudi 21 janvier. Les 35 personnes, dont la plus âgée Mme Dezsoe Saaghy a 69 ans et la plus jeune Helena Tibljas, 15 jours, ont parmi elles un tuberculeux par famille, à être soignées au Sanatorium de St-Boniface.

D'autres diocèses élargissent la loi du jeûne et de l'abstinence

(Voir directives pour l'archidiocèse de Winnipeg en 14e page)

OTTAWA (CCC) — D'autres diocèses viennent d'annoncer un élargissement de la loi du jeûne et de l'abstinence. Son Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, avait été le premier à apporter des adoucissements à la loi du jeûne et de l'abstinence pour les fidèles de son diocèse. Mais, à sa suite, d'autres évêques viennent également d'annoncer que la loi du jeûne et de l'abstinence vient d'être modifiée dans leurs diocèses. Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a déclaré que la province ecclésiastique de Montréal, qui comprend les diocèses de Montréal, de Joliette, de Valleyfield, de St-Jérôme et de St-Jean-de-Québec, a modifié la loi du jeûne et de l'abstinence. Dorénavant, dans ces diocèses, il n'y aura plus que quatre jours de jeûne dans l'année: le Mercredi des Cendres, le Vendredi saint, la vigile de l'Immaculée Conception et l'avant-veille de Noël (23 décembre), et que l'abstinence sera de règle tous les vendredis de l'année.

Les mêmes changements ont été promulgués par Son Em. le cardinal MacGuigan, archevêque de Toronto, et par LL. EE. NN. SS. Georges Melançon, évêque de Chicoutimi, et Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe. Le diocèse d'Ottawa, selon un porte-parole de l'archevêché, adoptera bientôt les mêmes changements que ceux déjà promulgués par d'autres évêques.

Lettre de Paris

Remous autour de l'autodétermination à Alger

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Depuis plusieurs semaines, de lourdes nuées d'orage s'accumulent dans le ciel d'Alger. Exactement depuis que, par sa déclaration du 16 septembre dernier, le général de Gaulle a ouvert la voie à l'autodétermination du peuple algérien.

Cette voie, les Français d'Algérie estiment qu'elle est dangereuse, parce que, disent-ils, elle conduit automatiquement à l'indépendance de l'Algérie et à l'éviction de la France. Ils estiment que le général de Gaulle a "trahi" les promesses contenues dans sa célèbre apostrophe du 4 juin 1958: "Je vous ai compris . . ." Ont-ils raison? Ont-ils tort? Leur point de vue est important, certes, car ils sont au premier chef intéressé par le statut futur de l'Algérie. Mais leurs réactions sont nécessairement passionnelles, compte tenu du climat d'incertitude et de peur dans lequel ils vivent depuis la tragique Toussaint de 1954. Cinq années et plus d'angoisses quotidiennes, avec le terrorisme qui rôde, les bombes qui éclatent et tuent aveuglement, l'inconnu du lendemain, l'impossibilité de dresser des projets d'avenir, ont usé les nerfs des "Pieds noirs" (ainsi appelle-t-on les Français nés en terre algérienne) et ont déséquilibré leurs facultés d'analyse politique.

Il faut comprendre la tragédie de ces hommes, mêmes si l'on ne peut approuver leurs réflexes politiques. Comme il faut comprendre les réactions de l'armée au combat, qui a payé un lourd tribut de sang à la cause de l'Algérie française, qu'elle a reçu mission de défendre, et qui croit s'apercevoir qu'au bout de ses efforts et de ses sacrifices surgit ce contre quoi elle a combattu: la sécession. Oui, il faut comprendre ces hommes, militaires, fonctionnaires, civils de toutes classes, plongés depuis si longtemps dans une guerre atroce et que la perspective de l'autodétermination épouvante parce que cette solution signifie, à leurs yeux, la perte de l'Algérie.

* * *

Cependant, enfermés dans leur terrible univers de peur et de haine, les Français d'Algérie n'ont plus la vision claire des choses du monde. D'un monde agité et balayé par des vents furieux qui, nés en Afrique et en Asie — bientôt sans doute d'autres se lèveront en Amérique du Sud — arrachent une à une les pages du grand livre de l'histoire, dont de Gaulle parlait dans sa conférence de presse du 10 novembre dernier.

L'évolution politique de l'Algérie, sa "décolonisation", l'accession de ses huit millions de Musulmans à des responsabilités plus grandes, dans un destin librement choisi, sont des perspectives inéluctablement inscrites dans ce grand livre. De Gaulle l'a pressenti avant tout autre peut-être. Déjà, dans ses discours de Brazzaville, en 1944, il annonçait que de nouveaux rapports — des rapports librement contractés, et non plus imposés — devraient s'établir entre la France et ses possessions d'outre-mer.

Avec son sens du "salut dans l'avenir", qui lui a fait accorder l'indépendance au Mali, avant que celui-ci ne l'arrache à la France, le général de Gaulle a proposé que l'Algérie choisisse elle-même son destin et détermine la forme de ses futurs rapports avec la France. Cette proposition aurait dû mettre un terme à la guerre, puisqu'elle fait droit aux revendications essentielles des Algériens, revendications pour le triomphe desquelles les rebelles ont pris les ar-

(Suite à la troisième page)

Son Exc. Mgr Paul Piché et trois prêtres de Gravelbourg sont fêtés au collège Mathieu

GRAVELBOURG — Une fois de plus, le collège Mathieu de Gravelbourg était en liesse à l'occasion du jubilé d'argent sacerdotal de quatre anciens du séminaire de Mazenod ou du collège: Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, MM. les abbés Arthur Moquin, curé de Laflèche, René Bérubé, curé de Mazenod, et Oscar Lemay, curé de Val Marie.

Les fêtes sacerdotales s'ouvrirent par une soirée dramatique que présentèrent les collégiens, sous l'habile et compétente direction du R. P. Henri Desrochers, O.M.I. La pièce au programme s'intitulait "Les Chevaliers de la Table Ronde" ou "La Quête héroïque du Saint-Graal" par Henri Ghéon: le sujet ne manquait pas de convenir admirablement à un jubilé sacerdotal et mettait en scène comme acteurs Claude Morin, D.-P. Lepage, Henri Léost et Gérald Gauthier dans les rôles principaux de Galahad, Urich, le Roi Arthur et Aubron. Les décors étaient l'oeuvre de Gérald Marchand et la mise en scène démontrait les talents d'Edouard Rymek et de ses collaborateurs.

La partie musicale était assurée par la fanfare du collège qui, sous la direction du R. P. Alain Piché, O.M.I., exécuta l'ouverture "Grandiose" de Lamater et "Gipsy Love Song" de Victor Herbert et la chorale, dirigée par le R. P. Paul Plamondon, O.M.I., qui rendit la cantate aux jubilaires.

Durant les intermèdes, nous entendîmes les orateurs de la soirée. C'est le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., recteur, qui présenta les voeux du collège aux héros de la fête: il rappela les dates essentielles du "Curriculum Vitae" de nos jubilaires; au nom des collégiens, il présenta un riche bouquet spirituel et offrit de la part de l'Alma Mater un cadeau à Mgr Piché, ainsi qu'à MM. les abbés Moquin, Bérubé et Lemay. Ces présents leur furent portés par quatre collégiens, Roger Piché, Claude Desmarais, Roland Chevrier et Paul Goulet.

M. l'abbé Oscar Lemay, curé de Val Marie, adressa ensuite la parole: il exprima sa gratitude aux organisateurs de ces fêtes et signala la présence à cette fête de deux de ses anciens maîtres, l'ancien directeur du séminaire

(Suite à la onzième page)

MUNICH (CCC) — A l'occasion du Congrès eucharistique international de Munich, en été 1960, la Jeunesse catholique allemande organisera un pèlerinage de réparation et d'expiation sur les lieux de l'ancien camp de concentration de Dachau.



(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

Avant de présenter nos nouveautés, nous voudrions rappeler, aujourd'hui, que la Bibliothèque est ouverte à quiconque désire profiter de ses services. Son usage est gratuit pour les habitants de St-Boniface, quant aux personnes qui viennent de l'extérieur, il leur suffit de payer $2.00 par an pour pouvoir emprunter autant de livres qu'elles désirent. En effet, chaque usager a le droit d'emprunter 4 livres pour un maximum de 4 semaines, mais il peut les échanger aussi souvent qu'il le voudra. Il est bien entendu que nous n'avons pas de service postal et que les lecteurs doivent venir en personne à la Bibliothèque.

Cette semaine, nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée du Prix Goncourt, ce livre que se disputèrent les jurys Fémina et Goncourt et qui s'est attiré les plus élogieuses critiques de ces dernières années; c'est

Le dernier des justes d'André Schwarz-Bart (roman).

Descendant de la légende vers l'époque contemporaine, l'auteur nous conte l'histoire sanglante des justes. Le dernier, Ernie, souffrira la dernière vague de terreur et de violence.

De confucius au Christ de Paul Sih (philosophie).

"Ce livre, dit Mgr Fulton Sheen dans sa préface, est beaucoup plus que l'histoire d'un Oriental qui a trouvé le Christ. C'est un symbole de ce levain qui est déjà au travail dans l'âme même de la Chine."

Le roman des oiseaux de chasse et **Le roman des bêtes de chasse** de Paul Vialar (nouvelles).

A la faveur de légendes, contes, anecdotes, souvenirs personnels, M. Vialar nous entretient de ces animaux que l'on appelle "gibier". Le lecteur est captivé par les délicates descriptions, l'atmosphère poétique et la progression dramatique de chacune de ces nouvelles.

Je m'appelle Kristine de Françoise d'Eaubonne (roman historique).

François d'Eaubonne ressuscite la silhouette aussi célèbre que mal connue de la célèbre Reine de Suède. Style fougueux, incisif.

Ecrits intimes de François Mauriac (autobiographie).

Ces écrits intimes comprennent: Commencement d'une vie, La rencontre avec Barrès, Journal d'un homme de trente ans, Du côté de Chez Proust. Ces souvenirs du grand écrivain permettent de le mieux comprendre, lui et son oeuvre.

L'étonnant Monsieur Papini de Roberto Ridolfi (biographie).

Illustre écrivain, mais surtout un homme que nous apprenons à connaître à travers ses relations, ses amitiés, ses enthousiasmes, ses entreprises.

La chanson d'aujourd'hui de Louis Barjon (musique).

Dans la première partie du livre, le Père Barjon présente, en auteur très documenté, paroliers, musiciens et interprètes actuels et étudie les thèmes principaux de leurs oeuvres. Vient ensuite une sélection de cent chansons par Jacques Mignon.

Histoire du royaume de Dieu de G. Hunermann (religion).

Une vaste histoire de l'Eglise par l'écrivain bien connu. Les titres et sous-titres des différents volumes en sont: 1) Dans la barque de Pierre: L'Eglise des apôtres jusqu'à l'avènement de Charlemagne; 2) La croix sur les étendards: Le Moyen Age; 3) L'Unité perdue: De la Réforme à la Révolution française en passant par le siècle des philosophes et à paraître en 1960; 4) Le rocher battu par les flots: L'Eglise moderne à la veille d'un nouveau concile.

Les rendez-vous du diable d'Haroun Tazieff (sciences-voyages).

Au cours d'un seul et grand voyage, le célèbre vulcanologue a "ausculté" le plus grand nombre possible de volcans. Il a pris aussi de magnifiques photographies.

Suffit-il d'un tambour? de Claude Manceron (roman historique).

Ce roman, très français et très chevaleresque, se situe au cours de la dramatique campagne de Russie où le héros, gentilhomme breton, est un aide de camp de Napoléon.

Un pilote quelconque de Jacques Noetinger (autobiographie).

Histoire d'un jeune pilote, ses débuts dans la guerre de 1939, ses services comme moniteur et chef de service de presse de l'Industrie aéronautique.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

Les émissions françaises du samedi 30 janvier présenteront de 10 h. 30 a.m. à 1 h. p.m.: "Radisson", "La vie qui bat", "Courrier du Roy" et "Music-Hall", qui mettra en vedette De Lage, prestidigitateur, et sa compagne Marguerite; Clairette, Jean Rafa et Roger Joubert (sketch comique et chansons); les Porte-Bonheur, Yolande Lisi et Jacques Thierry (La Chanson canadienne). Michelle Tisseyre en sera l'hôtesse.

Le dimanche 31 janvier, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et, de 3 h. à 4 h. p.m. on présentera le film: "En liberté sur les routes de l'URSS".

La plupart de ces renseignements sont de provenance de "La Semaine" à Radio-Canada.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Scouts catholiques

Concours des coins diocésains

Demain, le 30 janvier, dans l'avant-midi, les quatre juges pour le concours des coins diocésains auront à visiter et juger une quinzaine de coins de patrouilles. Les patrouilles des trois troupes de St-Boniface et celles du Précieux-Sang y prennent part.

Le Commissaire diocésain, l'aumônier-adjoint, le chef du Clan et le chef de l'Unité F.-R. vont se baser sur un barême de cent points. Ils auront quelque difficulté à décider, car il existe des coins de patrouille très originaux. Leur décision, quant au gagnant, sera annoncée lors du ralliement de la Semaine scoute à St-Malo.

Pour la Semaine scoute

Cette année, la Semaine scoute aura lieu du 7 au 14 février. Chaque année, les scouts de plusieurs pays consacrent une semaine entière à leur fondateur et à leur cher scoutisme. Durant ces quelques jours, on essaie de vivre davantage son scoutisme en étant simplement plus scout que d'habitude.

Aussi avons-nous des événements, des réunions et un ralliement où tous manifestent leur fraternité et leur joie d'être scout pour toujours. Le ralliement de tous les louveteaux, éclaireurs et routiers du diocèse aura lieu à St-Malo le 14 février.

On aura cette année deux grands concours lors de la Semaine scoute. D'abord, les patrouilles auront un concours de boites de patrouille. Et ensuite, nous avons un concours pour fixer le choix d'un Monsieur Louveteau et d'un Monsieur Scout. Ces derniers seront choisis selon leur fidélité à la Loi et à la Promesse; sur la technique qu'ils auront acquise durant l'année scoute; enfin sur leur entrain général et leur esprit.

Au cours de la semaine...

Mardi soir, il y a eu une récollection pour les chefs, cheftaines et routiers à la cathédrale.

La première partie de cartes d'une série a eu lieu dimanche dernier. N'oublions pas qu'il y en aura une autre le dimanche 31 janvier, à 8 h. 15 p.m., à la salle des Fils Natifs.

TOUJOURS PRET.

La vertu qui n'est que dans le goût ne saurait se soutenir.

MASSILLON.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La clause insérée dans le contrat liant Paul Pender et Ray Robinson pour un match revanche dans les 90 jours n'inspire pas confiance à ceux qui, par le truchement de la télévision, ont vu Pender recevoir la décision des deux juges de Boston. S'il faut en juger par ce que nous avons "vu" sur le petit écran, c'est Robinson qui a bel et bien gagné le combat et on peut se poser la question qu'on s'est posée au sujet de Sugar Ray: A-t-il simplement prêté son titre à Pender? La boxe étant ce qu'elle est, et Robinson étant avant tout un excellent homme d'affaires, on ne serait pas surpris de le voir reprendre son titre contre Pender, se préparant ainsi un beau match pour l'été contre Moore et peut-être contre Fulmer. Ce dernier sait qu'il ne fera de l'argent qu'en autant qu'il peut faire face à Robinson, et ceci n'augure rien de bon pour Fulmer. A la lumière de toutes ces transactions nous nous posons une question: comment se fait-il qu'il n'y ait pas à l'horizon un seul jeune boxeur excitant, dans cette classe des poids moyens généralement si fertile en bons hommes? La télévision, ou les machinations des promoteurs et de toute une "fraternité de co-promoteurs, de co-gérants et de co-sous-gérant" sont-ils parvenus à tuer la boxe?

Il n'y a plus de champions excitants de moins de 30 ans, si on fait exception pour Ingemar Johanson qui est plus excitant en parole qu'en action. Vous seriez incapables, probablement, de nous donner la liste des champions de toutes les catégories depuis les poids-coq jusqu'aux poids-lourds, pour la simple et bonne raison que pas un de ces hommes n'est parvenu à saisir l'imagination des enthousiastes. Ce que les enquêtes du Gouvernement ne sont pas parvenues à accomplir sera peut-être fait par ceux qui ont voulu exploiter la poule aux aux oeufs d'or jusqu'à la limite de ses capacités, c'est-à-dire en lui coupant purement et prosaïquement le cou. Dans l'état actuel des choses nous nous demandons si ce sera une si grande perte.

Moins 20%

Le très grand joueur de baseball, San Musial, des Cardinaux de St-Louis, a signé un contrat pour la saison prochaine. Il a accepté une coupure de 20% sur son salaire (M. Flemming doit l'admirer) et il ne touchera que $80,000.00. Presque rien! Au cours de ses dix-huit saisons dans le baseball organisé, Stan n'a frappé qu'une seule fois pour une moyenne inférieure à .310! Et ce fut l'an dernier, avec les résultats que l'on connait. Musial qui est maintenant âgé de 38 ans, âge avancé pour un athlète, mais âge précoce pour un millionnaire, croit qu'il pourra retrouver sa forme d'antan et il a confiance de rendre service à son équipe. Il travaille très sérieusement durant les mois d'hiver et il affirme même qu'il pourra jouer régulièrement cette saison. Musial donne un démenti formel à ceux qui affirment qu'il est trop âgé et qu'il devrait prendre sa retraite. Stan affirme qu'un joueur qui vieillit ne peut toucher les balles rapides. Or, il attrape ses dernières facilement, mais il se fait jouer sur les autres. On dirait qu'il commence une carrière dans le baseball au lieu d'en terminer une.

Nous avons toujours pris les déclarations extravagantes des magnats du baseball avec un grain de sel. Ces gens vivent dans le "Biggerland" et rien ne les empêchait d'affirmer qu'ils versaient $100,000.00 à un joueur, quand ce dernier n'en touchait que $75,000.00. Si on a dit la vérité dans le cas de Musial, il faut conclure que les Cardinaux de St-Louis lui ont versé une somme d'un peu plus d'un million de dollars au cours des dix-huit dernières années! Il va sans dire que l'impôt a dépouillé Stan de la plus grande partie de cet argent, mais il doit quand même lui en rester assez pour passer des hivers confortables et n'avoir aucun souci pour ses vieux jours. Nous le lui souhaitons et, disons-le, nous envions un peu son sort. Nos vieux jours, qui sont encore assez loins, ne sont pas assurés. Heureusement que nous ne courons pas les mêmes risques que Stan, qui peut toujours se faire attraper sur la tête par une balle mal lancée.

La Continentale!

Le rusé Branch Rickey poursuit toujours son travail en vue de doter les Etats-Unis d'une troisième ligue majeure de baseball. La Ligue Continentale va de l'avant, du moins sur papier, et les organisateurs affirment qu'elle se mettra en branle en 1961. La ville de Toronto semble assurée de faire partie de ce nouveau circuit, tandis qu'on aimerait y inclure Montréal. Mais la métropole du Canada ne possède pas de stade assez vaste pour le moment, et il se pourrait qu'on débute qu'avec une seule équipe canadienne, pour faire un rajustement des cadres si le nouveau circuit éprouve des difficultés. Personnellement nous admirons le courage de Rickey et nous souhaitons bonne chance aux organisateurs de ce projet, mais nous nous demandons toujours qu'elles seront leurs chances de succès. Il parait qu'on se posait les mêmes questions lors de la formation de la Ligue Américaine. Il faut reconnaître qu'il y aurait de la place dans le baseball organisé pour d'autres équipes, mais y a-t-il de la place pour huit autres équipes? Voilà la question.

Les deux grandes ligues majeures ont manqué leur chance en n'acceptant pas, dans leurs cadres, d'autres clubs. Il parait qu'on a agi ainsi parce qu'on ne prévoyait pas que les autres clubs trouveraient assez de bons joueurs pour fonder des équipes capables de lutter avec succès contre les membres réguliers des deux grandes ligues. Rickey ne nie pas le problème. Il l'attaque de front en disant qu'il faudra quelques saisons à la Continentale pour atteindre le statut de ligue majeure. Mais il a confiance d'y parvenir, et si quelqu'un peut mener à bien une entreprise difficile, c'est bien M. Rickey. Chose certaine, il ne se gaspillera pas d'argent dans cette Ligue tant que M. Rickey y sera. Et les réunions des dirigeants se feront avec une cruche d'eau, le seul breuvage que cet homme décidé tolère. On dira ce qu'on voudra de lui, M. Rickey, père, a su tourner ses défauts en qualités.

Après les consolations infinies qu'un catholique trouve au pied des autels, après les joies de la famille, je ne connais pas de bonheur plus grand que de parler à des jeunes gens qui ont de l'intelligence et du coeur.

Ozanam.

Guides manitobaines

Des Guides, il y en a aussi à St-Boniface, en nombre moindre que leurs frères scouts, mais il y en a... depuis 25 ans.

Pour fêter leur 25e anniversaire de fondation à St-Boniface, elles ont décidé de commencer une chronique régulière dans **La Liberté et le Patriote.** Elles remercient le journal qui les accueille et, ainsi, les encourage dans leur apostolat.

Nous disons bien leur apostolat, car le guidisme est un mouvement d'apostolat, en même temps qu'une méthode d'éducation et un genre de vie. Une guide, si elle vit pleinement sa devise, "Sois prête", si elle obéit à ses lois, pourra réaliser un apostolat merveilleux, simplement en semant autour d'elle la joie, le bonheur, par sa franchise, son dévouement, sa pureté, les trois principes qui résument les lois guides, et par sa bonne action quotidienne (B.A.), tout cela avec le sourire.

Après de brefs aperçus de la "méthode guide", vous aimerez sans doute être mis au courant de ce qui se fait de ce temps-ci chez les guides à St-Boniface. Nous vous parlerons brièvement du concours de panneaux.

Les guides se réunissent chaque semaine dans leur local, la salle Jubinville à la cathédrale. Pour orner son coin chaque équipe a un panneau. Sur ce panneau les guides inscrivent en gros caractère le nom de l'équipe, nom d'un personnage important, ou encore d'un oiseau ou d'un animal qui est l'emblème de l'équipe.

Le panneau est peint de la couleur de l'équipe. Se basant sur un thème que l'équipe aura choisi, par exemple, "Vers la lumière", les guides collent, attachent ou fixent tout ce que leur imagination a découvert pour bien représenter les divers sujets d'étude dans le mouvement, religion, technique, nature, secourisme, signalisation, activité ménagère, etc.

Il en résulte des panneaux variés, originaux, où chaque guide a mis du sien, car une équipe travaille dans la joie, la fraternité et la coopération.

Le jeudi 21 janvier, les panneaux des quatre équipes de la Compagnie Rose du Canada ont été jugés par quatre juges impartiaux, connaisseurs et sévères... L'équipe des Hirondelles a mérité les honneurs, suivis de l'équipe des Colombes. Bravo!

Le vendredi 22 c'était au tour des équipes de la Cie Thérèse de voir leurs panneaux étudiés, critiqués, passés au crible, par quatre autres juges. Les Lièvres ont gagné, suivis des Castors. Félicitations!

Amis lecteurs, soyez avec nous la semaine prochaine pour d'autres nouvelles des Guides de St-Boniface.

KATERI des Guides

Chômeurs en taxi!

OTTAWA — Le directeur du bureau d'assurance-chômage d'Ottawa, M. O.-L. Boudreau, a déclaré que quelques chômeurs d'Ottawa vont chercher leurs prestations en taxi. Ce sont pour la plupart des femmes.

Les chômeurs touchent en moyenne $21 par semaine à Ottawa.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Les droits de la famille

OTTAWA (CCC) — L'Episcopat canadien vient d'exprimer l'avis que, dans la déclaration des droits de l'homme que le Parlement fédéral se propose d'adopter, les droits de la famille devraient être affirmés et reconnus. Cette demande a été formulée dans une lettre adressée aux membres du gouvernement fédéral et signée par le président et le vice-président de la Conférence catholique canadienne, LL. EE. NN. SS. Paul Bernier, archevêque - évêque de Gaspé, et M. C. O'Neill, archevêque de Regina.

"Il importe de tenir compte non seulement des droits des individus, affirme la lettre, mais aussi des droits de la famille, particulièrement en matière d'éducation."

"Il nous semble très important que le projet de loi qui sera adopté par le Parlement affirme et reconnaisse les droits de la famille, tout en respectant les lois constitutionnelles du pays."

Dans le discours du trône dont il a été donné lecture à l'ouverture du Parlement, il est dit que sera présenté à la session actuelle un projet de loi visant à donner au Canada sa déclaration des droits de l'homme.

On s'attend qu'après un débat général à la Chambre, à l'occasion de la deuxième lecture, une proposition sera soumise à un comité mixte des deux Chambres pour fin d'examen approfondi avec audiences publiques.

Telle est la ligne de conduite qu'avait indiquée le premier ministre Diefenbaker, à la clôture de la session de 1959. Le projet avait d'abord été présenté par le premier ministre lui-même à la fin de la session de 1958, mais il n'a pas été étudié l'année dernière. Les Chambres en seront saisies cette année.

Trois résolutions de la M.S.T.A.

Les délégués au congrès annuel de la Manitoba School Teachers' Association ont passé trois résolutions d'un intérêt particulier aux Canadiens français.

☆ ☆ ☆

Il y eut d'abord la résolution au sujet de l'aide aux écoles privées et paroissiales. Elle a été présentée par le Comité des Résolutions de façon à permettre une expression générale d'opinion sans un débat prolongé. L'effet de la résolution a été diminué un peu par une manoeuvre très habile. Un adversaire a proposé que la résolution soit laissée sur la table. Une proposition de ce genre, qui équivaut à une remise indéfinie de la question, ne demande pas d'explication ni de défense. Le président la pose tout simplement devant l'auditoire. Or, il était évident par la suite que plusieurs délégués ont voté en faveur de la deuxième proposition sous l'impression qu'ils appuyaient la résolution principale. Ils se sont repris ensuite, mais après avoir laissé à la presse hostile une chance de troubler les eaux. Ayant rejeté la remise à plus tard de la question, l'assistance a approuvé la résolution principale massivement.

Voici la teneur de cette résolution que les politiciens méditeront avec profit:

Attendu que l'aide provinciale à l'instruction se base sur le principe démocratique d'égalité d'opportunité pour tous nos enfants;

Attendu que nos enfants poursuivent leurs études dans les écoles publiques, privées et paroissiales, le tout en conformité des exigences de la loi de la fréquentation scolaire;

Attendu que la Commission Royale MacFarlane a recommandé que l'aide provinciale soit accordée aux écoles privées et paroissiales, en autant que cela peut se faire sans nuire aux écoles publiques;

Attendu que la Commission a décrit en détail les moyens à prendre pour donner cette aide sans que le système des écoles publiques en souffre;

Attendu que la mise en vigueur de ces recommandations dépend en définitive de l'esprit démocratique éclairé des citoyens et des législateurs de la province;

Qu'il soit résolu que l'Assemblée législative considère d'une façon sympathique ces recommandations de la Commission Royale.

Cette résolution fait ressortir le motif principal de l'aide provinciale aux écoles privées et paroissiales et la prudence qu'il convient d'apporter à la mise en oeuvre d'une solution à la fois démocratique et populaire.

☆ ☆ ☆

La deuxième résolution approuvée par la M.S.T.A. touche plus directement à l'enseignement du français. En étudiant les règlements d'un département, les intéressés avaient découvert que le formulaire pour le calcul des octrois pour principaux et surveillants dans une division à district unique (St-Boniface, Winnipeg, etc.) était plus avantageux que celui qui s'applique aux divisions de la campagne. Les premières pouvaient compter les élèves du plan élémentaire aussi bien que du plan secondaire pour arriver à un chiffre global, tandis que les secondes, en campagne, devaient compter seulement les élèves du plan secondaire (high school). La M.S.T.A. propose un amendement favorisant l'égalité de traitement, ce qui permettrait aux Commissions des divisions de la campagne d'engager des surveillants de l'enseignement du français, avec autant de droit aux octrois que les divisions des grandes villes.

☆ ☆ ☆

Enfin, une troisième résolution a demandé explicitement que les cours d'été de perfectionnement français qui se donnent à St-Boniface, ainsi que des cours analogues d'autres langues, soient reconnus par le département comme faisant partie du travail en vue d'un certificat permanent d'instituteur. Cette résolution est de nature à encourager les démarches que l'on poursuit à l'heure actuelle auprès du ministère, où d'ailleurs la cause est accueillie avec sympathie. L'accréditation des instituteurs est d'une telle importance aujourd'hui qu'il est difficile d'obliger nos instituteurs à suivre des cours de perfectionnement, non reconnus, pendant un temps qu'ils pourraient consacrer à d'autres cours ailleurs, avec crédit.

Il est curieux de constater que les trois résolutions présentent à peu près les mêmes difficultés: il faut d'abord faire voir le bien fondé de la requête et ensuite tenir compte de toute la complexité du système en vigueur pour y trouver une solution juste et nuancée.

Au fond il faut continuer à faire un acte de foi à l'égard de la bonne volonté et de l'intelligence pratique de nos concitoyens.

Surpeuplement et moralité

Le Très Rév. H. H. Clark, d'Edmonton, primat anglican du Canada, s'est prononcé catégoriquement contre l'intervention du gouvernement du pays en faveur de la contraception, soit au pays, soit à l'étranger. Il réaffirma vigoureusement le but premier du mariage et l'importance de la loi morale dans la recherche d'une solution au "surpeuplement". Cette déclaration suit de près la publication d'un document par l'épiscopat américain qui dénonce une campagne puissante aux Etats-Unis en faveur d'une politique de contraception dans les pays qui reçoivent l'aide économique américaine. Quand les sociologues matérialistes s'évertuent à contrôler la moralité familiale mondiale moyennant la diplomatie internationale, il est vraiment temps de rallier toutes les forces chrétiennes et spirituelles pour conjurer le danger. Remarquons, en passant que les masses indiennes et africaines, une fois pétries de doctrines anticonceptionnelles, seraient encore moins réceptives à la prédication évangélique.

Remous autour...

(suite de la première page)

mes. Mais, jusqu'à présent, cet espoir de paix, soulevé par la déclaration du 16 septembre, a été déçu: pour faire la paix, il faut être deux, "l'autre" n'a pas encore dit: "Oui"!

La prolongation des combats, que l'on sait vains et inutiles, la recrudescence des attentats terroristes en Algérie, où les rebelles, militairement vaincus, sont contraints d'en revenir à la méthode de l'attentat individuel, sans efficacité réelle, mais d'un effet psychologique certain, provoquent le lourd malaise que l'on décèle à Alger jusque dans les rangs de l'armée. La déception et l'amertume sont partout.

• • •

Dans ce climat, le général Massu s'en est entretenu avec le journaliste allemand Hans Ulricht Kempski. Conversation ou interview? Toujours est-il que les propos du général Massu ont été publiés par le journal bavarois "Suddeutsche Zeitung", et qu'ils ont fait l'effet d'une "bombe".

On connaît le général Massu. Brillant officier parachutiste, "baroudeur" tumultueux, qui a participé aux batailles de Dien-Bien-Phu et de Suez, dont la poigne rude a débarrassé Alger du terrorisme en 1957, il est, depuis les événements de 1958, "super préfet" de la région d'Alger, et commandant du corps d'armée. Agé de 52 ans, il arbore sur sa veste "lézard" de l'uniforme parachutiste, une impressionnante collection de décorations et de médailles. Son visage est aussi rude que son comportement, mais sa voix est fluette et nasillarde.

Qu'a-t-il dit au journaliste Kempski qui ait soulevé tant d'émotion et provoqué de si vifs remous? Que la politique algérienne du général de Gaulle n'était pas celle de l'armée, que le chef de l'Etat était devenu un "homme de gauche" et que, si la situation le demandait, l'armée saurait agir pour sauver l'Algérie française. Bref, le général Massu se serait dressé avec vigueur contre l'action politique du président de la République et menacé la France d'un "putsch" militaire au cas où cette politique ne serait pas infléchie.

• • •

Aussitôt publiés, ces propos ont été démentis à Alger par l'état major du général Challe, commandant en chef. Mais il n'est pas douteux qu'ils aient été tenus par le général Massu. Celui-ci, dit-on, n'exprimait pas à son interlocuteur allemand ses propres pensées, mais lui rapportait l'opinion de l'armée et lui décrivait le "climat" en Algérie. Il s'agissait d'une "conversation" et non d'une interview destinée à la publication. Mais qui a été trop bavard, du général ou du journaliste?

Toujours est-il que le général Massu a été convoqué d'urgence à Paris pour fournir quelques explications au gouvernement. Il a rencontré son chef hiérarchique, M. Guillaumat, ministre des Armées, puis le premier ministre Michel Debré. Il a déjeuné au ministère des Armées et un communiqué a été publié qui, sans démentir l'interview de la "Suddeutsche Zeitung" précise que le général Massu suit le général de Gaulle "sans réticence intellectuelle".

• • •

Pour l'instant, donc, l'affaire restait là, et le général Massu a pu participer, avec tous les responsables civils et militaires, à la "Conférence algérienne" qui s'est réunie le 22 janvier à l'Elysée sous la présidence du général de Gaulle.

Si l'on en croit les rumeurs qui circulent, cette Conférence, qui a permis au président de la République d'évoquer le problème algérien dans son ensemble, devrait préluder à de nouvelles initiatives politiques. Le général de Gaulle, qui pourrait d'ailleurs se rendre en Algérie très prochainement, aurait l'intention de "relancer" sa déclaration du 16 septembre en explicitant sa pensée sur la mise en oeuvre de l'autodétermination.

(C'est plus tard seulement que le général Massu a été relevé de ses fonctions et que les bagarres ont éclaté à Alger.)

Comment le F.L.N. réagira-t-il à ces nouvelles initiatives? L'organe de la rébellion, le C.N.R.A. (Conseil National de la Révolution Algérienne), sorte de Parlement d'où est issu le "gouvernement" de M. Ferhat Abbas, vient de délibérer pendant plus de six semaines dans un luxueux palace de Tropoli (Libye). Le secret le plus complet a entouré des délibérations, qui ont été sanctionnées par une longue déclaration dans laquelle le F.L.N. réaffirme sa prise en considération de l'autodétermination et déplore le refus de la France de négocier sur les conditions de celle-ci, considérée d'ailleurs comme un des "moyens de l'indépendance".

Une importante décision a été prise à Tripoli: l'élimination du "gouvernement" algérien des extrémistes liés au Caire ou à Pékin et la création d'un "Comité interministériel de guerre". De ce Comité font partie trois hommes: Krim Belkacem, Boussouf et Ben Tobbal, qui ont exercé des commandements militaires en Algérie, et qui sont des chefs de guerre. Sont-ce là "les hommes qui se battent" que le général de Gaulle s'est déclaré prêt à rencontrer? Et est-ce pour préparer une future rencontre avec le président de la République que le F.L.N. a créé ce directoire à trois, à côté du "gouvernement" de M. Ferhat Abbas? L'avenir répondra à ces questions.

Maurice HERR



L'unité dans la diversité a toujours marqué l'église du Christ, depuis que son Fondateur a donné ordre aux Apôtres d'enseigner une doctrine, un baptême, un Dieu en trois personnes, à tous les hommes de tous les temps. Un exemple moderne de cette harmonie dans la variété se trouve dans l'église, dite allemande, de Philadelphie, où les sociétés irlandaises viennent en pèlerinage, honorer la mémoire d'un évêque du lieu, Mgr John Neumann. Ce dernier, d'origine Tchèque, s'était appliqué à apprendre la langue gaélique afin de pouvoir confesser les immigrants irlandais qui travaillaient dans les mines il y a un siècle. Le vitrail commémore ce fait.

Billet du vendredi

Le poète italien Quasimodo, prix Nobel de littérature

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Nul, plus que le poète italien Salvatore Quasimodo, ne fut étonné de l'attribution du prix Nobel de littérature à l'ensemble de son oeuvre poétique. Celle-ci est mince, se composant de quelques plaquettes. Plusieurs furent traduites en français et autres langues. Depuis longtemps, Quasimodo ne se berçait plus d'illusions. Même s'il sut rajeunir la poésie italienne, on ne lui en savait pas gré. De façon générale, les écrivains de son pays l'ignoraient ou voyaient en lui un homme de second plan.

Aussi le prix Nobel corrige-t-il ce que l'on peut appeler deux injustices: la première envers l'Italie, absente du palmarès depuis 1934; la seconde à l'endroit de Quasimodo, méconnu chez lui et mal connu à l'étranger. Le grand art du poète, c'est d'être simple. Dans sa première manière, si l'on peut dire, il s'appuie sur la terre, les hommes, la solitude qui est au fond le propre de chacun. Malgré les apparences. Dans sa seconde, il s'éveille au sens de la communauté humaine, de l'universel, par les horribles visions de la guerre qu'il connut comme tant d'autres.

Quasimodo est un de ces intellectuels, inquiets du monde contemporain, cherchant la vérité politique, qui se compromirent assez avant dans le sens communiste. S'il n'adhéra jamais à la faction communiste de son pays, il ne cacha point certains attraits pour la Russie soviétique. D'autre part, il ne put s'affirmer qu'après la chute du fascisme et de Mussolini. Il se rendit l'an dernier à Moscou, pour y assister à une rencontre d'écrivains. Il aurait déclaré à son retour que la vie littéraire en Russie se développe dans un climat normal, sans pressions politiques. On ne sait au juste ce qu'il vit et entendit là-bas, en ce qui concerne Boris Pasternak, mais toujours est-il qu'il ne lui parut pas sympathique, quand vint à son sujet le débat sur l'attribution du prix Nobel au romancier russe et le refus qui suivit.

Il aurait décrit Pasternak comme un petit bourgeois vivant comme un lord. Ce qui, en même temps que certains poèmes sur les sputniks russes, lui attira des antipathies. On prévoit contre lui de violentes attaques, de la part des catholiques et des anticommunistes. En apprenant que le prix Nobel, d'une valeur de $42,610, lui tombait du ciel pour ainsi dire, il s'en déclara heureux. Parce que, dit-il, il signifie que l'Europe reconnaît que la barrière du provincialisme, celle-là surtout d'une tradition fausse dans la littérature italienne, se trouve abattue.

Dans la meilleure partie de son oeuvre, Quasimodo se réclame de la tradition la plus classique, grecque et romaine. Cela tient à sa formation première, physique et naturelle, autant qu'intellectuelle, dans ce pays de Sicile qui est en Europe ce qui est le plus grec après la Grèce, par son passé et les vestiges qu'il en reste. L'homme a 58 ans. Il naquit le 20 août 1901 à Modica, ville moyenne de la province de Siracusa, à la pointe sud-est de la Sicile, loin de la Méditerranée. Il s'intéressa d'abord aux sciences pour gagner sa vie, devint géomètre, fit seul ses humanités et commença d'écrire, pour ne quitter qu'en 1930 l'administration des Ponts et Chaussées. Il s'orienta alors vers le journalisme, publia sa première plaquette de vers, **Acqua E Terra**, traduisit les auteurs grecs et latins, plus tard Shakespeare.

Entre-temps, il continue d'aligner ses vers, dont plusieurs recueils sont connus en français: **Soudain c'est le soir** (1942), **Jour après jour** (1947), **La Vie n'est pas un rêve** (1949). En le couronnant, l'Académie de littérature de Suède souligna dans son oeuvre "la poésie lyrique, empreinte de vigueur classique, et qui exprime la tragique expérience de la vie à notre époque". Quasimodo est aujourd'hui professeur de littérature italienne au conservatoire de musique de Milan. Père d'un fils et d'une fille, il devint veuf en 1947 et se remaria un an plus tard, incapable de s'accommoder d'une vie sans femme, sans famille au sens complet du mot.

L'ILLETTRE.

La famille et le dimanche

MONTREAL (CCC) — La Semaine annuelle du Dimanche qui se tiendra du 31 janvier au 6 février, a pour thème cette année: "Le dimanche et la famille". Ce thème fait d'abord ressortir l'importance des familles dans la société, le rôle en particulier qu'elles ont joué aux origines du Canada et la déchéance d'un certain nombre à notre époque sous l'influence de diverses causes. Il met ensuite en lumière la place du dimanche, les bienfaits qu'il apporte à la famille, quand il est bien observé. Les exercices de piété accomplis, quelle détente, quels loisirs sont-ils permis?

Examen de conscience sur l'observance du dimanche

— I —

1) Quelle place le dimanche occupe-t-il dans ma vie? Est-il pour moi avant tout un jour où le travail cesse, où je puis me reposer, me promener, m'amuser? ou un jour de piété où non seulement je mets de côté tout travail servile, mais aussi où je donne au bon Dieu la première place, en commençant la journée par une messe, qui sera suivie d'autres exercices spirituels?

2) Quelle est mon attitude durant cette messe? Suis-je attentif et recueilli? Est-ce que je suis le prêtre à l'autel dans ses prières et ses actions? Est-ce que je me sers d'un missel ou d'un "Prie avec l'Eglise" pour mieux m'unir au ministre du Seigneur, pour m'associer plus intimement au Saint Sacrifice qui s'opère sur l'autel.

3) Est-ce que je profite de la grande grâce, plus précieuse que toutes les richesses, dont nous gratifie Notre-Seigneur en se donnant à nous corps et âme? (Exemple du regretté premier ministre de la province de Québec qui voulut commencer la nouvelle année en entendant la messe et en communiant).

4) L'accomplissement de ce premier acte marque-t-il pour moi la fin du dimanche? Est-ce que je me mets alors à travailler physiquement et intellectuellement? Bien que ce dernier travail ne soit pas interdit comme le premier, un bon catholique ne voudra pas, à moins d'une raison toute spéciale, qu'il ressemble aux autres jours de la semaine, qu'il ne comprenne aucun autre acte de piété que la messe, qu'il ne permette pas à la famille de se réunir pour fortifier les liens qui unissent ses membres entre eux.

5) Les délassements, les jeux, les promenades sont permis le dimanche, pourvu qu'ils ne donnent lieu à aucun désordre, qu'ils ne nuisent pas aux offices paroissiaux, ou autres exercices de piété. Il y aura avantage à s'occuper l'après-midi d'oeuvres de miséricorde temporelle et spirituelle.

— II —

1) Le dimanche devrait être aussi le jour de la famille. Ce serait le meilleur moyen d'en faire réellement le jour du bon Dieu. Les parents doivent être prêts à quelques sacrifices pour intéresser leurs enfants ce jour-là et les garder avec eux. En est-il ainsi?

2) Parents et maîtres doivent inculquer aux jeunes le caractère sacré du dimanche. Qu'ils les aident, par leurs paroles et leurs exemples, à prendre l'habitude de sanctifier ce jour-là. Que le dimanche ne soit pas pour eux un jour où l'on s'ennuie. Des loisirs, si préparés à l'avance, ont une grande importance. N'y aurait-il pas une réforme sérieuse à accomplir à ce sujet? Les mouvements de jeunesse d'Action catholique ont ici un rôle utile à jouer. Les maîtres peuvent aussi apporter leur collaboration.

3) Mais l'idéal serait les réunions de famille. Parents et enfants groupés autour de la table familiale, aidant leur mère dans la préparation du repas afin qu'elle trouve elle aussi quelque repos ce jour-là et chacun s'intéressant à la vie et au travail de tous.

Publications sur le dimanche

On peut obtenir une liste de publications sur le dimanche et tout renseignement au Secrétariat de la Ligue du Dimanche, 25 rue Jarry ouest, Montréal. On y trouvera aussi des pancartes: "Observez le dimanche" (4½ pouces de largeur sur 21 pouces de longueur).

Un discours du Pape sur l'Action catholique

CITE DU VATICAN (CCC) — Le dimanche 10 janvier, S. S. Jean XXIII a prononcé un important discours sur l'Action catholique à l'occasion du 40e anniversaire de fondation de la Jeunesse féminine romaine d'Action catholique, à laquelle s'étaient jointes, selon le désir formulé par le Souverain Pontife lui-même, toutes les branches de l'Action catholique romaine.

Ce discours ne saurait être considéré comme une allocution de circonstance adressée à un groupe particulier. D'ailleurs, le Pape a lui-même déclaré vouloir s'adresser "à toute l'Action catholique, non seulement d'Italie, mais du monde entier".

Dans ce discours, le Souverain Pontife précise les buts de l'Action catholique et sa place dans l'Eglise.

La prédilection du Pape pour l'Action catholique

Après avoir rappelé que, dans ses premières années de sacerdoce, il avait eu à s'occuper d'Action catholique, le Souverain Pontife a ajouté: "Le Pape qui vous parle est donc depuis plus de cinquante ans au service de l'Action catholique: il en a connu, à travers des recherches dans les archives, les lointains débuts; il en a expérimenté les difficultés et les enthousiasmes, il a su en comprendre l'évolution, les adaptations réclamées par les temps et par les lieux. Il sait tout ce que l'Action catholique doit à nos chers prêtres, particulièrement aux curés, et à tant d'âmes généreuses, désintéressées, dont le nom, connu seulement de Dieu, est inscrit dans le grand livre de la vie."

Le Pape, évoquant ensuite la mémoire de Pie XI, qu'il a appelé "le patriarche de l'Action catholique", a poursuivi: "Notre grand prédécesseur nous paraît avoir été d'autant plus inspiré et prompt dans sa compréhension et son amour pour l'Action catholique que les premières orientations de sa vie de savant pouvaient sembler assez étrangères à ce mouvement d'apostolat."

Puis, joignant la mémoire de Pie XII à celle de Pie XI, S. S. Jean XXIII a déclaré:

"Nous bénissions l'intuition géniale et les dispositions paternelles et clairvoyantes qui firent de cette organisation des laïcs, auxiliaire de l'apostolat hiérarchique, un merveilleux instrument de pénétration de la pensée chrétienne dans tous les secteurs de la vie."

Dans la seconde partie de son discours, le Saint-Père a présenté les caractéristiques de l'Action catholique. "Nous avons devant nous, a dit le Pape, toujours vivant et significatif, l'enseignement lumineux de saint Pie X, qui eut le souci primordial d'assurer à l'Action catholique une nette distinction d'avec toute autre association religieuse et surtout d'avec les associations civiles. Dans la pensée du saint Pontife, cela signifiait et signifie encore à présent: la juste place de l'Action catholique dans le sillon de l'Eglise; l'action généreuse, mais non pas tumultueuse ni opportune, l'action, oui, mais pas au détriment de la formation intérieure des individus et des intérêts religieux et moraux de la collectivité. Ce sont là les lignes maîtresses qui doivent être suivies constamment, jusque dans la diversité des méthodes adoptées et des sujets auxquels on s'adresse; qui doivent diriger l'esprit et l'activité de vos associations . . ."

Les caractéristiques de l'Action catholique

Rappelant que l'enseignement de Pie XI et de Pie XII avait donné à l'Action catholique l'orientation nécessaire à sa bonne marche, le Pape a poursuivi: "Nous inspirant de cet enseignement, Nous entendons souligner devant vous les caractéristiques les plus appropriées de l'Action Catholique, telles qu'elles sont réclamées par les exigences de l'apostolat actuel: celles qui font d'elle un auxiliaire de la hiérarchie ecclésiastique, un exemple d'union ordonnée, disciplinée et harmonieuse, un étendard présenté au monde."

L'Action catholique est "la collaboration des laïcs à l'apostolat hiérarchique, selon la définition de votre Association, a dit le Pape. Cette aide et cette collaboration ne sont pas l'expression d'un enthousiasme momentané; elles ne sont pas non plus — chose d'ailleurs fort louable dans d'autres secteurs — la conservation pure et simple d'antiques et chères traditions. Elles expriment et confirment, dans une union avec le prêtre catholique, la recherche du "Que votre règne arrive" et la volonté de sauver chaque âme."

Cette collaboration à l'apostolat hiérarchique suppose une parfaite subordination à la hiérarchie en même temps qu'une bonne formation individuelle.

L'Action catholique doit de plus être un "miroir" d'union ordonnée, disciplinée et harmonieuse. "Ce concept de l'union, a dit le Pape, revient souvent sur Nos lèvres; il contient en effet l'espérance et la promesse d'une action pastorale et d'un apostolat efficaces."

Enfin, l'Action catholique sera un étendard de salut présenté aux temps modernes. Le Saint-Père a poursuivi en déclarant: "Nos soucis de Souverain Pontife de l'Eglise universelle sont également les vôtres, c'est-à-dire la recherche des intérêts les plus élevés des âmes; et, en répondant à Nos désirs, vous vous trouvez engagés dans la défense énergique, face à qui que ce soit, des principes fondamentaux de l'ordre social chrétien, dans la sauvegarde de l'homme racheté par Jésus-Christ, et dans la mise en valeur de ce qui constitue la base de sa dignité, de sa liberté, de ses droits inaliénables."

Jean XXIII inaugure le premier synode de la Ville Eternelle

ROME — Le pape Jean XXIII a inauguré solennellement, le dimanche 24 janvier, le premier synode des 2,000 ans d'histoire chrétienne de la Ville Eternelle en demandant un renforcement de la foi face aux périls de notre époque.

Le Souverain Pontife, en sa qualité d'évêque de Rome, s'adressait en latin à quelque 800 ecclésiastiques romains — cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, curés et autres représentants du clergé régulier et séculier — réunis dans l'antique cathédrale de Saint-Jean-de-Latran pour ces assises du diocèse de Rome qui constituent une sorte de préfiguration du Concile oecuménique auquel seront représentés tous les pays de la terre.

Le synode, qui a duré trois ou quatre jours, avait pour but de mettre au point des "constitutions" qui codifieront, en quelque 800 articles, les normes réglant la vie et l'apostolat du clergé et du laïcat de la Ville Eternelle.

Les coeurs qui souffrent et qui sont braves sont les grands coeurs. — René BAZIN.

Les relations des peuples entre eux et avec leurs gouvernements

(suite)

— II —

Les électeurs qui ont tendance à se croire au spectacle et qui s'imagine parce qu'ils paient tant bien que mal leurs impôts, qu'ils ont tous les droits, exigent de leurs hommes d'Etat une vassalité inimaginable. Ils ne se rendent pas compte que les voyageurs ne sont pas les conducteurs et que, s'ils se mêlent à tout moment de la conduite des affaires auxquelles ils n'entendent goutte, ils paralysent complètement la marche du pays, mais que leur importe. Une mégère aurait plus de raison qu'eux.

• • •

Un jardinier amoureux de son métier, soucieux de ses arbres fruitiers, de ses fleurs et de ses plantes, se garde bien de brusquer leur élan, il se contente de veiller à ce que les plantes les plus vivaces n'étouffent pas les autres. Il les laisse d'abord s'épanouir, suivre leur libre cours, il n'intervient que lorsque leur croissance excessive pourrait constituer un danger pour leurs voisines moins favorisées.

Les dirigeants qui veulent assurer le bien de leur pays ou qui recherchent simplement le succès de leur "administration" agissent tout pareillement à ce jardinier qui organise son verger sans jamais le brider. Partisans de la souplesse et de l'aisance des revirements, ils n'apparaissent et n'interviennent que lorsque les forces laissées trop à elles-mêmes risqueraient par des initiatives inconsidérées de troubler la sérénité d'esprit à laquelle aspire toute nation ayant atteint la maturité.

• • •

Jadis quand on constatait que les peuples ne se comprenaient pas, on mettait ces malentendus sur le compte des distances, sur l'absence de communications faciles, mais aujourd'hui où les distances ont été considérablement réduites, où les dirigeants des nations se retrouvent constamment au cours de conférences interminables dans le but de rechercher des modus vivendi et des terrains d'entente, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée. A dire vrai, elle a notamment empiré. Qu'il en soit ainsi n'est point pour surprendre les bons observateurs. Les masses qui ne voyagent pas se montrent tout aussi déraisonnables et exigeantes qu'aux siècles passés, tandis que ceux qui se targuent de compter au nombre des éléments dirigeants se refusent aux sacrifices et aux concessions, même lorsqu'il s'agit de l'avenir immédiat du pays.

• • •

Les gouvernements les mieux intentionnés sont régulièrement taxés d'incapacité, parce qu'ils n'accomplissent pas dès leur arrivée au pouvoir de véritables miracles, mais n'allez pas dire aux électeurs que leurs exigences et leur impatience condamnent ces malheureux à naviguer sans gouvernail dans des eaux troublées.

• • •

Dans la vie courante nous ne nous étonnons pas outre mesure de constater que nos meilleurs amis nous trompent ou nous déçoivent, nous savons que c'est la loi de la nature, c'est à peine si nous nous attristons. Bien plus les meilleurs d'entre nous se reprochent d'avoir manqué de psychologie ou de finesse. Par contre, en politique nous raisonnons d'une toute autre façon. Aussitôt que nous rencontrons un peuple qui pense sur le moment exactement comme nous, qui partage en particulier nos haines, nos antipathies, nous croyons sincèrement que nous pouvons nous lier avec lui d'une amitié éternelle, à croire que nous ignorons que les cieux les plus bleus se chargent au moment où l'on s'y attend le moins de nuages sombres et qu'il n'y a jamais entre les peuples que des unions ou des associations plus ou moins temporaires, déterminées par un concours de circonstances, détruites par des nouvelles ambitions ou des besoins économiques différents.

• • •

Il est tentant sans doute de faire de la politique à base de haine ou d'éclats, de méditer des sanctions contre les peuples qui se sont mal comportés à notre égard, mais l'expérience est là qui nous enseigne qu'il est préférable parfois d'user de conciliation et de pratiquer les compromis et qu'il importe avant tout d'enlever aux adversaires de la veille les moyens de nuire. Toute politique qui prétend s'inspirer d'autres principes peut triompher momentanément, en fait elle est vouée à la longue à l'échec, car le temps viendra où nous serons amenés à découvrir la nécessité de faire de nos ennemis de la veille des collaborateurs ou au moins des associés.

• • •

Les relations des parlementaires et des électeurs obéissent en tous lieux aux mêmes lois:

A leur arrivée au pouvoir les représentants du peuple se montrent pleins de prévenances et d'attentions pour ceux qui les ont enlevés aux misérables emplois que leur avait valu une incapacité notoire; ils se mettent avec une touchante humilité à la disposition de leurs protecteurs, prennent même la peine, comme de nouveaux cuisiniers, de leur présenter des programmes dorés sur tranches annonçant des réformes, délibèrent avec passion sur "l'économique" et le "social". Une fois par exemple que messieurs les joueurs de gobelets et les trapézistes ont l'assurance que le bon public est en admiration devant leurs "numéros", ils enlèvent tranquillement leur masque et s'en vont s'étendre sur leur hamac: c'est ce qu'ils appellent gravement le travail parlementaire.

FIN

Serge de FLEURY.

PETITE NOTE

Mme G. Jodoin, de 537, rue Ritchot, St-Boniface, accompagnée de son fils, M. W. Lalonde, s'est rendue, en fin de semaine, à Langdon, D.-N., pour assister aux funérailles d'un neveu décédé accidentellement.

La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Trois questions délicates

Le discours du trône et les discours de MM. Groves, Jeannotte, Campbell, Paulley et Froese ont confirmé l'attente des observateurs à l'Assemblée législative manitobaine à l'effet que la session sera consacrée généralement à un débat minutieux. Les grandes lignes du programme gouvernemental demeurent et l'heure de l'exécution plus détaillée a sonné. Le manque d'expérience du ministère n'est pas encore complètement guéri. Par exemple, le discours du trône ne faisait pas allusion directe au monde du travail ni aux relations fédérales-provinciales. M. Fred Groves a essayé gauchement de suppléer à ces lacunes en annonçant lui-même les intentions du gouvernement et il s'est aventuré sur d'autres terrains qui sont habituellement fermés au proposeur de la réponse au discours.

Les commentaires de MM. Campbell et Paulley ont été assez sobres, le premier ayant dirigé sa critique surtout contre l'augmentation imprudente du budget de M. McLean et le deuxième ayant réclamé une extension des services de santé sous l'égide de l'état. L'un et l'autre semblèrent croire que l'heure des gros coups est passée et qu'il faut maintenant attaquer avec pondération.

Il y a cependant trois questions qui pendent au-dessus de tout le débat en chambre et qui dictent peut-être la création d'un climat d'entente, dans le but d'éviter des positions extrêmes et dangereuses.

La margarine

Il s'agit d'abord du rapport de la Commission d'enquête sur la margarine, ou plus précisément sur la coloration de la margarine par le producteur. M. W. J. Waines, professeur à l'Université, avait été nommé l'automne passé comme unique membre de cette commission et son rapport de 25 pages a été tablé mercredi dernier, sans commentaire. Il recommande tout simplement que la coloration soit permise pour que les ménagères ne soient pas obligées de le faire. Il ne croit pas que ce procédé affecte notablement la concurrence de ventes entre la margarine et le beurre, car, dit-il, cette concurrence est avant tout une question de prix. Cette question a soulevé de fortes émotions chez les producteurs de beurre dans le passé et les partis politiques ne la résoudront pas sans avoir pesé délicatement l'effet sur leur vote rural. Les fermiers contrôlent plus de la moitié des sièges . . .

Projet métropolitain

Dans les discours du trône on annonce la mise en oeuvre d'un plan de gouvernement métropolitain, visant à "l'établissement d'une direction centralisée de certains services communs et essentiels de la région du Grand Winnipeg." Basé sur le rapport d'une Commission d'Enquête qui a travaillé pendant plusieurs années, cette proposition ne rencontrera pas trop d'opposition en elle-même mais la plupart des municipalités qui environnent Winnipeg poseraient des restrictions quant à l'expansion ultérieure de ce projet. Les législateurs ruraux peuvent croire à leur tour que la puissance économique et politique de la province est déjà trop centrée à Winnipeg et qu'il serait peu sage de créer un gouvernement métropolitain qui pourrait presque rivaliser avec le gouvernement provincial. C'est pourquoi les partis de l'opposition attendent prudemment le texte du plan gouvernemental, sans se compromettre.

Aides aux écoles minoritaires

Une troisième question se pose par suite du rapport de la Commission Royale MacFarlane qui a recommandé à l'unanimité qu'une aide provinciale quelconque soit donnée aux écoles privées et paroissiales là où cette politique ne nuirait pas aux écoles publiques.

Dans le discours du trône, le gouvernement a dit qu'il étudie jusqu'à quel point et par quels moyens les recommandations de la Commission pourraient être mises en vigueur dans l'intérêt public. Il annoncera sa politique en temps et lieu.

M. Campbell, dans son commentaire, a souligné directement la question de l'aide aux écoles privées et dit qu'il fallait la considérer sur un plan très élevé et en véritables hommes d'état. Personnellement et comme chef de parti il entend suivre cette ligne de conduite en attendant la législation proposée au cours du débat.

Le lendemain soir, lors d'une conférence de presse à la télévision, M. Campbell a dit que le gouvernement serait obligé de faire front uni sur cette question mais que les autres partis pourraient laisser voter leurs membres librement.

A son tour, en chambre, M. Paulley a exprimé l'opinion que tous pourraient jouir du vote libre.

Depuis un mois, le "Winnipeg Free Press" s'exprime avec assez de véhémence et à plusieurs reprises en page éditoriale contre la recommandation de la Commission.

Lundi soir M. Jacob Froese a suggéré que la question soit étudiée par le gouvernement dans le but de rendre justice aux individus, équité à tous et protection aux droits des citoyens. "Sûrement, ajoutait-il, ces écoles privées méritent une mesure d'aide." Tous semblent vouloir attendre l'initiative du gouvernement.

(Voir résolution de la M.S.T.A. en page éditoriale)

Les Libéraux cherchent à l'heure actuelle à étendre leur influence en ville tandis que le P.S.D. se tourne vers la campagne dans l'espoir d'augmenter ses effectifs. M. Campbell trouve le gouvernement trop dépensier. M. Paulley demande l'intervention plus poussée de l'état en faveur d'autres services de santé. Le gouvernement s'applique à stabiliser sa popularité par la mise en oeuvre de ses programmes, sans augmentation de taxes. La session actuelle est en effet la première qui soit "normale" depuis deux ans et le commencement éloigné de la campagne électorale dans trois ans. Chacun y va délicatement.

La signalisation

Ces trois questions ont fait pénétrer dans la chambre des débats, la couleur qui, depuis l'origine du gouvernement Roblin, baigne l'édifice parlementaire. M. Campbell la décrit comme "bilieuse" tandis que le premier ministre la considère doucement éblouissante, comme l'aurore.

Pour le moment, c'est plutôt le jaune des feux de signalisation, cette couleur qui marque la transition du vert au rouge et qui est censée suspendre temporairement le courant de la circulation.

On résoudra probablement chaque problème d'une façon de moins en moins catégorique.

"Le feu vert"

La question jaune par excellence, celle de la coloration à l'origine de la margarine, ne se prête pas facilement à une solution nuancée. La commission recommande une liberté totale à ce sujet. L'opposition cédera probablement à condition que la margarine soit clairement désignée comme telle dans les restaurants et magasins.

"Le jaune clignoteur"

La question du gouvernement métropolitain sera résolue selon le discours du trône, d'après l'usage que l'on fait des feux jaunes après les heures de congestion. Le clignoteur jaune veut dire, en effet, "procédez soigneusement". Le gouvernement reconnaîtra la nécessité d'une réforme des structures politiques à Winnipeg, mais en même temps il se contentera pour le moment, de centraliser les services qui sont l'objet d'une collaboration habituelle des municipalités à l'heure actuelle. L'expérience dictera la politique éventuelle.

"Le détour"

La troisième question dont la solution sera annoncée — in due course — en temps et lieu est celle de l'aide aux écoles minoritaires. Pour le moment, c'est un feu jaune bloqué, en attendant l'intervention de l'agent de circulation.

D'une part on veut avancer: pas moyen de référer la chose à une commission, elle a fait rapport unanime. De plus, les dangers que l'on craignait en 1890 n'existent plus, il y a de la place ici et là pour des écoles privées et paroissiales, subventionnées en partie par la province. Le principe est simple que le gouvernement arrête de pratiquer la discrimination contre les écoles choisies par les parents. D'ailleurs, l'aide massive provinciale depuis deux ans rend la vie de plus en plus précaire aux écoles privées et paroissiales, c'est presque de la suppression indirecte. Et le peuple attend que nous prenions nos responsabilités. Mais les adversaires de l'aide peuvent bien vouloir une décision immédiate aussi, car le texte du rapport n'est pas encore très répandu et la majorité rejettera sûrement ce qu'elle ne comprend pas.

D'autre part, on conseille le retard indéfini. Plus les gens pensent au "chapitre XI", plus ils y verront de la sagesse et de la justice. La commission a peut-être raison en principe, mais il faut apporter un soin délicat à la rédaction de textes législatifs pour empêcher ceci et cela. Oui, oui, c'est ça, remettons le tout à plus tard, l'effet de l'unanimité sera dissipé, d'autres problèmes prendront la vedette, après soixante-dix ans on peut bien attendre encore un peu . . . Enfin, en cas de doute, gardons le statu quo.

"In due course . . ." Probablement un geste qui (1) engagera la responsabilité de chaque parti, car il faut procéder sur un plan très élevé; (2) remettra une décision à la prochaine session de façon à éclairer davantage l'esprit des législateurs et l'opinion publique; en somme (3) laissera là les feux rouges, jaunes et verts, en faveur d'un détour, qui rejoindra le chemin royal.



M. Hervé Sala, deuxième vice-président de l'A.E.C.F.M., exprimera les remerciements de l'auditoire, à la suite de la conférence que prononcera Son Excellence M. Francis Lacoste, samedi soir. L'ambassadeur de France sera l'orateur invité à la première réception du Club des 200. Il sera présenté par M. le consul de France, le comte Serge de Fleury. Me Paul Bétournay est président du comité de réception, qui organise la soirée cette année.

Bilinguisme du "Manitoban"

Depuis le commencement de la nouvelle année, le "Manitoban", publication des étudiants de l'Université du Manitoba, fait paraître deux ou trois articles chaque semaine en français. Les articles sont placés avec les autres nouvelles et éditoriaux comme si chaque lecteur devrait pouvoir passer d'une langue à l'autre sans cérémonie. Cette innovation fait suite à la fondation de l'Association des Etudiants du Collège de St-Boniface. Le président, M. Rhéal Teffaine, ayant demandé au rédacteur du "Manitoban" de bien vouloir diriger des exemplaires du journal vers le Collège, ce dernier proposa d'y inclure du français. Les rédacteurs sont MM. Eugène Hogue et Bruno Lagacé, assistés de MM. Jean Allard et Paul Proteau et Mlle Claudette LaFlèche. On souligne que les articles en français ont provoqué des lettres au rédacteur, toutes favorables.

WINNIPEG — L'Assemblée législative du Manitoba s'est ouverte sans le chant du "God Save the Queen", pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale.

Dans le passé, l'ancien ministre libéral-progressiste de l'Education, M. W. C. Miller, et M. Errick F. Willis, maintenant lieutenant-gouverneur, invitaient les députés à entonner le "God Save the Queen" lorsque le lieutenant-gouverneur quittait la salle après avoir lu le discours du trône.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal de La Liberté et le Patriote

C'était le lundi 25 janvier qu'avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville. Le "Victorian Order of Nurses" a demandé un octroi de $800.00, ce qui représente 16% du budget requis des municipalités et représente aussi la part de travail accompli par cet ordre dans notre ville. Cette question fut remise pour étude par le comité des évaluations.

Un autre groupe "l'Association pour enfants arriérés" a demandé que l'allocation actuelle de $100.00 par élève qui lui est accordée soit augmentée à $125 par élève, ce qui permettra de combler en partie le déficit. Actuellement, huit élèves de St-Boniface suivent les cours donnés par l'association. Ceci fut également remis aux évaluations.

Le St. Boniface Advisory Planning Commission a avisé le Conseil que l'échevin Guay a été réélu président de cet organisme.

La commission de police a annoncé que M. le Maire a été élu président de cette commission.

La commission du musée a fait rapport de la réélection de l'échevin Hart comme président et de M. Maurice Prud'homme comme secrétaire-trésorier et a invité le Conseil à se joindre aux membres de la commission ainsi qu'à ceux de la la Société Historique et de la Chambre de Commerce pour rencontrer l'hon. Gurney Evans à 10 h. a.m., le mardi 26 janvier, afin de discuter de la possibilité d'un octroi provincial pour déménager la vieille maison provinciale des Soeurs Grises.

La commission de la bibliothèque a rapporté que l'échevin Lonergan a été élu président de cette commission, que M. G. Guilbault occupe la vice-présidence et que M. Prud'homme est le secrétaire-trésorier.

Soixante-quinze propositions des divers comités furent soumises pour l'approbation du Conseil. Entre autres: par suite des représentations verbales faites par M. R. D. Weldon, de la Cie Smith, Carter et Searle, architectes, demandant l'approbation des plans pour une addition à l'école Nelson McIntyre, il fut décidé qu'une autre réunion aurait lieu entre le comité des propriétés foncières et de construction, et l'officier pour la prévention des incendies, l'ingénieur de la Ville, l'inspecteur des bâtiments, ainsi que le président de la commission scolaire de Norwood.

Le rapport de l'ingénieur, au sujet de nouvelles méthodes de construction, soumises par Quality Construction ainsi que la Metropolitan Construction, sera remis à l'étude lorsque l'ingénieur aura soumis son rapport, ainsi qu'un autre rapport qui lui fut demandé et qui sera fourni à tous les échevins.

Que le rapport de l'inspecteur suppléant des bâtiments, à propos d'une cabane qui a été déménagée sur la rue Edgewood et convertie en pigeonnière soit référé à l'avocat de la Ville afin de faire disparaître ce bâtiment.

Faisant suite aux rapports de l'ingénieur et du chef de police, il fut décidé d'accepter la requête de la Greater Winnipeg Transit Commission pour l'amélioration du service d'autobus dans le Windsor Park et sur le chemin Dawson comme suit: 1) L'autobus Marion se rendra dans le district du Windsor Park par les rues Archibald sud, Drake, Autumnwood et la grande route. 2) L'autobus Archibald procédera par le chemin Dawson, les rues Marion, Archibald, Provencher jusqu'aux angles Portage et Main et sera en opération toute la journée. La commission maintiendra aussi les deux voyages pour écoliers, un le matin, l'autre dans l'après-midi.

Par suite du rapport de l'ingénieur sur la condition actuelle de l'hôtel de ville et sur les besoins futurs, il fut décidé de demander aux architectes et ingénieurs Crozier, Grauss et Greenberg, de la rue Marion, d'assister à la prochaine réunion régulière du comité d'administration afin de discuter ce rapport.

Le Conseil a beaucoup apprécié l'aide donnée aux familles nécessiteuses à l'occasion de Noël par les différents groupes, associations, compagnies et individus, et tient à souligner ce bel esprit de charité qui sert d'exemple à tous.

Il fut décidé d'accepter la résignation du juge Bernier comme membre de la commission de police. Que l'avocat de la ville prépare un amendement à la chartre de la ville afin que deux citoyens résidants, dont l'un sera contribuable, soient nommés annuellement par résolution du Conseil.

Un autre amendement sera demandé pour modifier la chartre de la ville en ce qui a trait aux bibliothèques afin que le Conseil puisse demander de faire accepter un règlement pour emprunter jusqu'à $250,000, pour permettre à la ville d'acheter un ou plusieurs bâtiments qui pourraient servir de locaux pour les bibliothèques, ainsi que le terrain sur lequel seraient sis ces bâtiments, ainsi que pour rénover, équiper et meubler ce ou ces bâtiments pour servir de bibliothèque ou de succursale.

Le chef de pompier présenta son rapport annuel que nous pourrons lire la semaine prochaine.

A lundi prochain.

TORONTO — M. Neil J. McKinnon, président de la Banque Canadienne de Commerce et co-président du Fonds national pour l'Université de Toronto, a annoncé que le Fonds a maintenant atteint $11,243,906, dont $8,120,000 ont été souscrits par l'industrie et le commerce. L'objectif minimum est fixé à $12,600,000.

Un Centre Catholique d'Information sera construit près de Holy Cross

M. l'abbé Charles A. Empson, curé de la paroisse de Holy Cross, annonçait, le dimanche 17 janvier, la construction prochaine d'un Centre Catholique d'Information à côté de l'église de Holy Cross, rue Dubuc, Norwood.

Le Centre aura deux étages et mesurera 77 pieds de longueur par 33 de largeur. Au premier étage seront situés une salle de conférences pour 60 personnes, une salle de réception et de lectures et plusieurs bureaux, dont celui du curé. Le second étage logera le personnel du Centre et celui de la paroisse.

Oeuvre diocésaine

Bien qu'il porte le nom de Holy Cross, ce Centre Catholique est une oeuvre diocésaine. On a retenu le nom de Holy Cross après mûre réflexion, parce qu'il désigne mieux que tout autre le site du nouveau Centre. Ceci est de toute première importance pour les non-catholiques qui voudront le fréquenter. Le nom de Holy Cross est en effet connu dans toute la ville.

Une majeure partie de l'édifice sera affectée à l'oeuvre connue jusqu'ici sous le nom d'Inquiry Forum. Ce Forum, présenté depuis 7 ans à l'école de Holy Cross, offre dans une série de 24 conférences une initiation substantielle à la doctrine et aux pratiques de l'Eglise catholique.

Le Centre Catholique sera sous la direction de M. l'abbé Rémi J. De Roo. M. l'abbé Clayton Barclay continuera à y donner des cours, comme il le fait depuis quatre ans. MM. les abbés Léo Couture et Noël Delaquis sont aussi associés à cette oeuvre.

Les cours de religion, qui se donnent depuis 1953 à l'école de Holy Cross, seront désormais donnés au Centre Catholique. On prévoit augmenter le nombre des auditeurs et la fréquence des cours dès que les circonstances le permettront.

On fera aussi appel à des laïques pour aider au fonctionnement du Centre. On leur confiera des responsabilités de plus en plus grandes dans le recrutement des auditeurs, dans la préparation des candidats au baptême et dans tout le domaine du rayonnement apostolique auprès de nos frères séparés.

Site paroissial

L'expérience a montré que dans une ville comme St-Boniface, un Centre Catholique fonctionnerait mieux s'il était en relations étroites avec une paroisse. Cela facilite le recrutement d'apôtres volontaires et diminue substantiellement les frais d'administration.

On prévoit que le coût de l'édifice s'élèvera à $50,000. Ces frais seront assumés en partie par les Chevaliers de Colomb du Conseil Norwood ($15,000) et par le diocèse de St-Boniface ($20,000). La paroisse de Holy Cross fournit le terrain, paie la balance de la construction et prévoit à l'entretien futur de l'établissement.

On compte aussi sur le Comité d'Etat d'Informations religieuses des Chevaliers de Colomb et sur le Conseil Norwood pour aider à défrayer le coût des catéchismes, brochures, etc., qui seront distribués par le Forum.

On acceptera avec reconnaissance tout autre don, petit ou grand, qui permettra de mieux meubler le Centre Catholique et de lui assurer un rendement plus efficace.

Apostolat moderne

L'érection d'un Centre Catholique à St-Boniface est un signe parmi plusieurs autres de la maturité apostolique grandissante du catholicisme. C'est un des fruits des nombreux appels des Souverains Pontifes vers l'apostolat auprès de nos frères séparés. Le Centre Catholique veut répondre aux inquiétudes apostoliques de Son Exc. Mgr l'archevêque, qui invite tous les fidèles à prier et à oeuvrer pour le retour de toutes les âmes errantes vers l'unité de la sainte Eglise catholique.

Il convient de signaler ici le dévouement des Chevaliers de Colomb du Manitoba dans le domaine de l'apostolat auprès des non-catholiques, et surtout les sacrifices consentis par le Conseil Norwood depuis 1953 pour promouvoir ces cours de religion de l'Inquiry Forum.

A la paroisse Ste-Marie

M. Adélard Blanchard est décédé le 15 janvier

M. Adélard Blanchard était né à St-Eugène, P.Q., le 10 décembre 1876. Après un séjour aux Etats-Unis, il vint dans la Saskatchewan en 1911. Il prit une part active dans les organisations religieuses et patriotiques de la paroisse de Willow-Bunch où il fut tour à tour président de la Ligue du Sacré-Coeur, de la Société St-Jean-Baptiste, Chevalier de Colomb, conseiller et maire de la municipalité. Retiré à St-Vital en 1947, il se dévoua sans compter à la nouvelle paroisse de Ste-Marie. Rentré à l'hospice Taché, le 15 octobre dernier à la suite d'une crise cardiaque qui amena une paralysie complète il rendit sa belle âme à Dieu en pleine connaissance, muni des secours religieux et en présence de son épouse, le 15 janvier.

Le service eut lieu le 19 janvier à l'église Ste-Marie. Le célébrant était M. l'abbé Philippe Blanchard, curé de Clova, Abitibi, neveu du défunt, et MM. les abbés Roland et Bernard Bélanger, agissaient comme diacre et sous-diacre. Assistaient au choeur, le R. P. Ignace et le R. F. Hormisdas, des Pères Franciscains de Winnipeg.

Les porteurs étaient les coparoissiens du défunt, MM. Antonin Morier, André Frey, René Provost, Armand Bertrans, Aimé Hamel et Marcel Roussin.

On remarquait dans l'assistance la Rév. Mère Provinciale et plusieurs Filles de la Croix ainsi que Claire (Mme P. Gaudry) et Prudentienne (Mme P. Paschelka), de Moose Jaw, et Mlle M. Houle, de Sudbury, filles de Mme Blanchard.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Bertha Parthenais; une soeur, Aurore (Sr M. de St-Ignace de Loyola), des Religieuses du St-Rosaire; un frère, Ernest, de Causapscal, de nombreux neveux et nièces, entre autres, MM. les abbés Philippe et Jean-Louis Blanchard et quatre religieuses des Soeurs Grises de Montréal.

La famille désire remercier tous ceux et celles qui lui ont rendu témoignage de leur sympathie soit par dons de messes, fleurs, visites, cartes ou autres. Elle désire encore remercier M. l'abbé Roland Bélanger, curé, les porteurs, le personnel du salon funéraire Desjardins, enfin, tous ceux qui ont aidé à adoucir les jours difficiles qui suivent toujours une si grande épreuve.

Partie de gouret

Le samedi soir 23 janvier avait lieu une partie de gouret entre le club de l'église St-Eugène et le club de l'église Ste-Marie. Ste-Marie s'est fait battre par un pointage de 4 à 3. Il faut signaler toutefois une grande amélioration dans la coopération entre les joueurs. Signalons le beau travail du gardien de but, Peter Spronken, ainsi que de son frère, Louis. Ernest Morier a fait preuve de son habileté coutumière et semblait être partout à la fois. Il est certain qu'avec l'aide continue de M. l'abbé Roland Bélanger comme entraîneur, on verra de plus en plus de progrès. Le groupe de St-Eugène était un groupe très enthousiaste et ils méritent des félicitations pour cette belle partie. A la prochaine.

Série de parties de cartes

Le 31 janvier 1960, à 8 h. s'ouvrira la série de parties de cartes à l'église Ste-Marie. Les recettes iront à la caisse de l'Association des Parents et Maîtres de la paroisse. Il y aura de beaux prix et du plaisir pour tous! Venez avec vos amis! Tous sont les bienvenus!

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Au bonspiel des Chevaliers de Colomb, les frères E. R., M. M., O. R. et J. C. ont essayé en vain de jouer au curling. Meilleur chance la prochaine fois. L'équipe du frère M. C. a été plus chanceuse. La deuxième joute restera un sujet de débat pour toute une génération.

Le frère J. J. s'inquiétait beaucoup au sujet de sa plume. "C'est une "Paper Mate!", dit-il. Le frère L. V. est plus chanceux au poker. L'auto du frère J. L. a fait "patate", dit le frère O. R., qui cherchait à se réchauffer les oreilles. Tous retournèrent dans leurs foyers à temps pour souper. Quelques-uns avec des ampoules aux mains et des maux de dos.

Félicitations

Au frère P. Bohémier pour la naissance d'une fille.

Nos excuses au frère G. Boissonneault car nous avons annoncé (sans préjugé!) la naissance d'une fille, quand c'était un garçon.

Bravo au frère J.-L. C. qui a reçu un grand visiteur chez lui, un évêque Oblat!

Bon voyage!

Le frère Georges Poitras vient de partir pour l'Angleterre pour assister à un congrès d'ingénieurs. Il sera de retour le 13 février. Peut-être là qu'on pourra savoir ce qu'il aura "ingénié"!

Notre avocat, le frère A. Dureault, revient de Montréal où il a passé les Fêtes.

Nos malades

Un qui rentre et l'autre en sort. Nous sommes attristés d'apprendre que le frère A. Poirier vient de rentrer à l'hôpital. C'est avec joie que nous voyons le frère P. Pelletier en sortir.

Condoléances

Le Conseil exprime ses condoléances aux frères M. Lancélot et J. Brick à l'occasion de la mort d'Henri Lancelot.

Déjeuner-communion

Le 7 février, au Précieux-Sang, à 8 h. 45 a.m., il y aura un déjeuner-communion pour tous les membres.

Soirée sociale

Frères, commencez à frotter vos chaussures et vos pantalons car la date approche, le 26 février nous aurons une soirée de détente.

Tirage

On demande que tous les billets soient rendus au plus tard le 15 février.

RIGOLETTO

Concours de dames au Cercle Ouvrier

C'est le lundi 10 février que commencera le concours annuel des damistes au Cercle Ouvrier de St-Boniface.

Tous les amateurs de la province sont invités à s'y joindre.

Les parties se joueront tous les lundis et mercredis, à 8 h.



Maison des Retraites fermées

Si convaincus que nous soyons de nos principes religieux, l'influence qu'exerce sur nous ce qui nous entoure est un facteur déterminant dans nos vies. Qui, de fait, peut se dire capable de résister à l'énervement général qui caractérise nos temps modernes? Quel est celui qui reste indifférent devant la propagande de matérialiste qui envahit tous les domaines? Tous tant que nous sommes, nous souffrons — inconsciemment ou non — des effets, bons ou mauvais, de notre entourage. Et tous, nous sentons le besoin "de se changer les idées" au moins de temps à autre. Or, les 1,800 personnes qui sont venues en retraite fermée au cours de 1959 s'accordent à dire qu'on ne saurait trouver mieux pour cela que l'entourage et l'atmosphère de la Maison de Retraites. La Maison de Retraites est, de fait, non seulement une maison de paix et de prière, mais aussi de détente.

"Venez à l'écart vous reposer un peu . . ."

C'est l'invitation du Maître à ses apôtres, et cela, il y a deux mille ans. C'est encore l'invitation qu'Il fait à vous qui me lisez, comme à moi, qui vous écris.

Quelle aimable invitation, pleine de promesses de sympathie, de compréhension, de renouveau de grâces et d'espoir. Qui ne l'accepterait, venant d'un personnage éminent ou d'un ami très cher? Quel être humain refuserait pareille hospitalité? Et elle vous est offerte par l'Hôte le plus parfait qui soit — le plus riche, le plus puissant, le plus doux, le plus aimant. Serez-vous de ceux qui y répondront?

Au cours de février et mars, les invités spéciaux de la Maison seront les groupes suivants:

*1er-4 février: **Collège de St-Boniface.**

5-7 février: **Hommes — Ste-Anne:** Dr P. Doyle et Roger Smith; **Lorette:** Léon Desmarais et J.-B. Grégoire; **Ste-Geneviève:** Ernest Desrosiers; **Richer.**

*9-11 février: **Clergé de St-Boniface.**

*15-18 février: **Collèges de St-Boniface et d'Otterburne.**

19-21 février: **Hommes — Paroisse de la Basilique:** Germain Champagne (tél. CEdar 3-1122) Gabriel Forest (tél. CHapel 7-4295).

25 février: **Heure sainte pour les capitaines.**

*1-3 mars: **Hommes — Ste-Anne, Lorette, Ste-Geneviève et Richer** (mêmes organisateurs que pour le 5 au 7 février).

*8-10 mars: **Hommes — St-Malo;** Cyrille Hébert (tél. 326-4 2) et Marcel Collette (tél. 313-2 1); **La Broquerie:** Jos. Tétrault (tél. 260); **Aubigny; Ste-Elisabeth.**

11-13 mars: **Hommes — Sacré-Coeur de Winnipeg:** Armand Trudel (tél. SPruce 4-7208) et Léon Alary (tél. SUnset 3-8034).

*15-17 mars: **Hommes — St-Eustache:** Lucien Rivard (tél. 307-4) et Philippe Perron (tél. 316-1 3); **Elie:** Dr R. Champagne (tél. 32-3) et Z. Lachance (tél. 44); **St-François-Xavier.**

*22-24 mars: **Hommes — St-Pierre:** René Mulaire (tél. 23) et Achille Rioux (tél. 323-2); **Otterburne:** Antoine Morin; **Ile-de-Chênes.**

*29-31 mars: **Hommes — Notre-Dame de Lourdes:** Henri Pantel; **St-Claude; Somerset; St-Léon; St-Lupicin; Mariapolis; Bruxelles.**

• 31 mars: **Heure sainte pour les capitaines.**

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
12.00—Nouvelles
12.15—Musique légère
12.45—Programme juif
1.30—Claves et maracas
2.00—Prog. ukrainien
3.00—Prog. polonais
4.00—Prog. allemand
6.00—Radio-Marie
6.15—Carnet social, nouvelles
6.30—Tour de chant
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—Match intercités
8.00—Discographie
9.00—Nouvelles
9.15—Opéra
11.30—Nouvelles, fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles et chronique sportive
7.40—Vive la joie
8.00—Nouvelles
8.05—Vive la joie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la joie
9.00—Nouvelles
9.10—Vos problèmes mesdames
9.30—Un homme et son péché
9.45—A vendre, à échanger
10.00—Nouvelles
10.05—Une heure avec vous
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse Dorée
11.15—L'Ami Pierre
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—Chansons vedettes
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps, condition des routes
1.15—Marché aux bestiaux
1.16—Chansons vedettes
1.30—Réveil rural
1.45—Siesta
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Visages de l'amour
2.45—Arc-en-ciel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Succès du jour
5.00—Nouvelles, commentaires
5.30—Fin d'après-midi
6.00—Nouvelles, chronique sportive
6.15—Début de soirée
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.10—Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur
7.30—Nouvelles

LUNDI

7.35—Album de voyages
8.00—Musique légère
8.30—La vie ouvrière
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Festivals européens
11.30—Nouvelles

MARDI

7.35—Interviews et reportages
8.00—Des idées et des hommes
8.30—Théâtre dans un fauteuil
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. ukrainien
10.30—Concert symphonique
11.30—Nouvelles

MERCREDI

7.35—Cabaret latin
8.00—Parade des succès
8.30—Petites symphonies
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. allemand
10.30—Album des chefs-d'oeuvre

JEUDI

7.35—Interviews et reportages
8.00—Le monde du sport
8.30—Musique légère
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. allemand
10.30—Album des chefs-d'oeuvre

VENDREDI

7.35—Revue de la presse
8.00—La science peut-elle répondre
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. hongrois
10.30—Concert

SAMEDI

7.00—Ouverture
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles, chronique sportive
7.40—Vive la vie
8.00—Nouvelles
8.05—Vive la vie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la vie
8.50—Nouvelles
9.00—Les ondes enfantines
9.30—Le maraudeur
10.00—Nouvelles
10.05—Une heure avec vous
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.55—Nouvelles
11.00—A votre choix
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Chansons vedettes
1.25—Nouvelles
1.30—Opéra
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Nouvelles
5.15—La langue bien pendue
5.30—Fin d'après-midi
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.15—Début de soirée
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles, prévisions, carnet mondain
7.15—Variétés
7.25—Nouvelles
7.30—Revue de la semaine
8.00—Musique de danse
8.30—Quand l'opéra se donne des airs
9.00—Chronique canadienne
9.30—Musique de danse
10.00—Concert léger
10.55—Album des chefs-d'oeuvre
11.30—Nouvelles, fermeture

Institut Collégial Provencher

De dire que Provencher n'a pas de talent serait une calomnie. La preuve est que cette semaine, Albert Bonomo, Denis Parent, Dan O'Brien et le "combo" de Richard "Dick" Lebleu reçoivent des applaudissements qui soulèvent le toit à Tec-Voc High où est présenté l'annuel "Inter-High Variety Show". Nous voulons aussi mentionner que les artistes reçoivent l'appui et les encouragements des élèves de leur école.

Les maîtres et les élèves de Provencher s'unissent pour offrir leurs condoléances les plus sincères à la famille Lancelot, à l'occasion du décès de M. Henri Lancelot, frère du vice-principal de notre école.

Le plancher du gymnase a été enduit de cire et nous pouvons de nouveau nous en servir.

Le frère John Rohe, S.M., un grand amateur des programmes de télévision a reconstruit un épisode de "Live a Borrowed Life", où Victor Chaput représentera le Père Chaminade.

M. l'abbé Raymond et les élèves de l'Institut Pédagogique de la province visitent l'école cette semaine.

Une mère de famille a suggéré que l'école Provencher abandonne le "hockey" parce que son fils est retourné à la maison orné d'un oeil au beurre noir. Faudra-t-il abandonner la lutte?

Réunion des anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph

Toutes les anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph sont cordialement invitées à la réunion annuelle de l'Amicale Marie-Rose qui aura lieu le dimanche 7 février.

Elles sont priées de s'inscrire à compter de 2 h. 30 de l'après-midi. La bénédiction du T. S. Sacrement aura lieu à 5 h. et sera suivie d'un souper. Le prix d'inscription et du banquet est de $2.25.

Toutes celles qui se proposent d'assister à cette réunion sont priées d'appeler, soit Mme Jacqueline Bockstael à WHitehall 3-5905, soit Mme Ginette Belair à CEdar 3-3878.

Aujourd'hui, une conscience c'est comme les gants de Suède, ça se porte sale. — Frs COPPEE.

M. E. St-Amant, 55 ans, est décédé subitement à St-Jean-Baptiste, Man.

ST-JEAN-BAPTISTE — Les paroissiens de St-Jean-Baptiste ont simplement été stupéfaits lorsque le jeudi 14 janvier, le glas annonçait la mort de M. Edmond St-Amant âgé de 55 ans. On l'avait vu la veille, vaquant à ses occupations comme à l'ordinaire, allant d'un pas alerte aux maisons d'affaires du village et disant un mot pour rire aux passants. La maladie fut courte et terrassante. Le curé eut juste le temps de lui donner les derniers sacrements bien que sa demeure fût à deux pas du presbytère.

Il s'est envolé sans bruit prenant tout le monde par surprise. C'est une perte cruelle pour sa famille et sa paroisse. M. St-Amant était tellement l'homme de tout le monde que chacun se demande ce que nous allons faire sans lui. Déjà on s'aperçoit qu'il faudrait le concours de plusieurs personnes pour le remplacer.

M. St-Amant était un homme de l'école de l'A.C.J.C. qui savait si bien pétrir les caractères de courage, de force, de dévouement et de patriotisme intégral. Lui et toute une phalange de nos bons paroissiens ont été formés à cette école. Aussi les trouve-t-on à la tête des importantes organisations paroissiales. Toujours remplis d'idéal et d'espérance, ils passent infatigables à travers les travaux, les déceptions, les contradictions, les lâchetés parfois, avec la résistance de ces vieux chênes qu'aucune tempête ne peut abattre.

Homme de dévouement

M. St-Amant a mis sans compter son courage, son énergie au service de sa paroisse, de son école, et du patriotisme. Après la construction de la belle église paroissiale alors que la dette était considérable et qu'il manquait encore tant de choses, M. St-Amant prêta généreusement son concours pour aider son curé à recueillir des fonds par l'organisation de bazars, de séances et de parties de cartes. Il n'était pas le seul à la tâche, mais parce qu'il savait allier dans ses manières cet heureux mélange de courage, de bonhomie et d'enthousiasme, il entraînait les autres à sa suite et tous entraient dans le mouvement avec gaieté de coeur. Avec lui on était certain de réussir.

Il a été longtemps commissaire d'école. Là, encore, l'on a profité de son esprit droit, de son expérience et de sa persévérance à réaliser des progrès. Doué d'une belle voix et d'une bonne connaissance de la musique, cet homme infatigable trouva le temps d'organiser un choeur de chant, de présider aux longues préparations de la messe en parties. Il s'y donnait totalement veillant tard dans la nuit, aidant, encourageant, reprenant et voulant assurer à tout prix un succès complet. On parle encore des belles messes de minuit et de Pâques d'autrefois. Plus tard, quand sa santé devint moins bonne et que sa voix était devenue un peu fatiguée il voulut être encore de service à son église en chantant les messes du matin.

Forgeron de métier, M. St-Amant remplissait sa dure tâche avec une grande habileté. Artiste de nature il jouait littéralement avec le fer. Le visiteur qui fait le tour du village apercevra devant notre grotte de Lourdes et sur les perrons de nos demeures de jolies dentelles de fer. Elles sont l'oeuvre de ses mains. Inutile de dire que sa forge était très fréquentée. Personne n'osait venir au village sans aller taquiner un peu le forgeron, jouir de ses histoires et de ses reparties. On ne l'a jamais vu de mauvaise humeur.

Funérailles

Les funérailles eurent lieu le 19 janvier dans l'église paroissiale. Le service fut chanté par Mgr H. Lapointe, curé, MM. les abbés G. Poitras, de Letellier, R. Nadeau, d'Aubigny, et G. Trudeau, vicaire, étaient présents. M. Gaspard Fontaine dirigeait le chant. Plusieurs chantres des chorales voisines prêtèrent leur concours aux funérailles de celui qui avait chanté tant de funérailles.

Dans la nef on remarquait la présence de M. Roland Couture, président du poste CKSB. La mort de M. St-Amant affectait le poste aussi. N'avait-il pas été l'un des directeurs depuis la fondation? M. St-Amant suivait avec grand intérêt les progrès, les problèmes, les espérances de cette oeuvre si nécessaire à notre survivance.

Les paroissiens de St-Jean-Baptiste et les amis de partout n'ont pas manqué de témoigner leur haute considération pour le défunt et leur profonde sympathie pour la famille. Aux funérailles l'église était remplie comme aux grands jours, de paroissiens recueillis et profondément attristés. Les bouquets spirituels et les messes pour le repos de l'âme du disparu affluèrent de partout par centaines.

Il fait bon dans nos temps modernes de faire ressortir cette noble figure pour qu'elle soit un modèle et une inspiration aux générations nouvelles. Puisse-t-il trouver de nombreux imitateurs!

Powerview

Assemblées

A la première assemblée de l'année, les commissaires de l'école Léonard ont réélu M. Albert Pelland, président, et Mme Laura Vincent, vice-présidente. La secrétaire-trésorière, Mme Eugénie Desilets, fut réengagée.

Mme Eugénie Desilets a représenté l'école Léonard au congrès des commissaires tenu à St-Boniface et Winnipeg du 18 au 21 janvier.

Le dimanche 24 janvier avait lieu une assemblée pour élire un comité qui devra faire des recherches sur les moyens de financer l'installation de l'eau et des égouts dans le village. MM. Jim Desilets, Laurent Bertheletté, Joseph Vincent, Philippe Dupont et D. Beaudet furent nommés pour faire partie de ce comité.

Lorette

Bingo

Le dimanche 17 janvier, il y eut un bingo et un tirage de prix organisés par les Chevaliers de Colomb de Lorette. 175 personnes étaient présentes. Les résultats furent des plus satisfaisants.

Les heureux gagnants à la loterie furent: M. Emile Laurin, de Dufresne, une sécheuse électrique, et au vendeur, $50.00; Mlle Lorraine Demarcke, un radio portatif, et M. Joseph Lecland, de Lorette, $20.00; Mlle Ghislaine Lavallée, un malaxeur électrique, et M. Roger Goulet, de Lorette, $15.00; Mme Albert Grégoire, de St-Norbert, une poêle électrique automatique, et Mlle Lucille Grégoire, de Lorette, $10.00; Mlle Hilda Keiln, de Winnipeg, un service pour déjeuner, et Mme Louis St-Mars, $5.00.

Les Chevaliers de Colomb, dont M. P. Hamel est le principal organisateur, désirent remercier toutes les personnes qui sont venues les encourager; ainsi que celles qui se sont dévouées à la vente des billets.

Election de l'A.P.M.

L'élection des membres des comités de l'A.P.M., qui se fit dans la salle de l'Institut Collégial Lorette Centre, donna les résultats suivants: présidente, Mme Joseph Therrien; vice-présidents, MM. Jean-Baptiste Grégoire et Léon Desmarais; secrétaire, Mme Léopold Grégoire; trésorière, Mme Georges Marcoux; représentante des mamans, Mme Louis Marcoux; représentantes des maîtresses, les Rév. Srs St-Jean-Bosco et St-Eméric, assistante principale de l'Institut; président du comité de réception, M. P. Hamel; président du comité de bienvenue, M. Léon Desmarais; bibliothécaires, Mmes Denis Bohémier et Jean Levasseur; présidente du comité social, Mme R. Préfontaine, assistée de Mmes O. Mondor et Armand Gauthier.

La prochaine réunion de l'A.P.M. aura lieu le mercredi 10 février. L'orateur invité sera M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo. Tous les parents, commissaires et institutrices sont invités à y assister. M. l'abbé Roy est bien connu de tous, car il donna plusieurs causeries en 1951 et 1952. Il parlera sur un sujet bien important: "Jusqu'à quel point pouvons-nous donner de liberté à nos enfants pour en faire des équilibrés?". Venez en grand nombre et il saura vous intéresser et vous aider.

Félicitations

Lors de l'élection des commissaires, le jeudi 14 janvier, il y eut bonne assistance. M. Grégoire Jeanson fut réélu par acclamation pour un autre terme de trois ans. Sincères félicitations.

CARNET DE *l'Institut Collégial Saint-Joseph*



Une causerie qui éclaire

Le jeudi 14 janvier, M. J. de Ambrosis, secrétaire général de la Caisse Populaire de St-Boniface vint nous parler de la grande importance de nous servir de notre caisse scolaire. Voici quelques-unes des paroles que j'ai recueillies:

"Tout vient de Dieu, car c'est Lui qui nous a créés. Lui ayant tout créé, nous comme créatures du Tout-Puissant, n'avons pas le droit de gaspiller ses chefs-d'oeuvre.

Et c'est justement cela que la caisse scolaire nous apprend: la valeur du temps et de l'argent. Notre but dans la vie c'est de devenir quelqu'un et nous savons que la vie passe vite, alors ne perdons pas de temps, plaçons notre argent en sécurité. Prenons comme devise: "Aujourd'hui est le demain duquel tu te tracassais hier."

Marie encourage ses compagnes à épargner

Les filles, avez-vous déjà pensé à votre graduation? Il ne vous reste plus que trois ans, et vous savez qu'une graduation ne se fait pas avec rien. Ça coûte cher. Des adultes plus expérimentés que nous ont prévu les dépenses d'une étudiante et c'est pourquoi ils ont inventé la caisse scolaire. La caisse scolaire est un département de la Caisse Populaire. Ce n'est pas nécessaire d'avoir une grosse somme d'argent pour commencer à en déposer; mettez de côté ce que vous avez. Commencez à coup de dix sous et vous verrez qu'avant longtemps votre petit livre de banque enregistrera des signes de piastres. Oui, mes amies, soyez sages! Prévoyez! Ne soyez pas de celles qui attendent au dernier moment, et qui alors doivent aller chercher l'argent dans la poche de papa ou de maman! Commencez dès maintenant à économiser un sou ici, cinq sous là, et ne tardez pas à le mettre en sécurité à la caisse scolaire. Un nouveau diamant brillera bientôt à la couronne de vos vertus: celle de l'Economie!

Marie SARAS,
8e année, no 4.

La première de 1960!

Cinq, quatre, trois, deux! et voilà que lentement les épais rideaux de velours rouge se séparent découvrant graduellement un théâtre couronné de dix-huit filles élégantes, qui, comme la corolle d'une marguerite multicolore entourent un joli cadre de Mère d'Youville. Dans la salle, le silence s'impose rapidement car l'attention des invités est captée par les jolies mais simples jupes et blouses du grade huit, classe no 4, qui, cet après-midi, ouvre la première parade de modes 1960.

Les spectateurs n'ont pas seulement la belle simplicité, l'élégance et les couleurs à admirer, mais les mouvements gracieux de celles qui évoluent sur la scène. Chaque classe vient ajouter sa note à ce charme.

La première classe, celle du grade huit, no 4, donne un sketch en l'honneur de la bienheureuse Mère d'Youville. Les élèves de l'autre huitième année exécutent une petite danse au rythme d'un air de Noël. Elles sont suivies par leurs aînées qui étaient leurs toilettes variées dans une veillée de Noël, ou encore dans une salle d'attente du Canadien National en attendant les trains.

A notre maîtresse de couture, Soeur Eva-Marie et à chaque groupe de ses élèves si élégamment vêtues, nous offrons nos félicitations pour leur originalité et leur savoir-faire.

Yvette EMOND,
8e année, no 4.

Bienvenue Juliette

Il y a environ un an, Juliette Dumaine abandonnait sa huitième année pour cause de grave maladie. La semaine dernière elle nous revenait et nous en sommes toutes contentes. Juliette a passé deux mois à l'hôpital et ensuite a fait sa convalescence chez ses parents qui habitent 160, rue Berry.

Agée de quatorze ans, Juliette attire l'admiration de ses compagnes et maîtresses qui apprécient grandement sa constante bonne humeur et sa serviabilité. Nous espérons que sa longue maladie aura contribué à enrichir davantage son caractère. Ton retour en est un pour nous Juliette, et nous te disons: Bienvenue!

Des amies de la 8e année, no 4.

Daisy DESLOGES,
8e année, no 4.

Un climat nouveau dans les corridors de l'Institut

Attention les filles! l'atmosphère a changé dans nos évolutions! Il serait bon que vous vous y laissiez absorber dès maintenant! Que s'est-il passé? Eh bien voici:

Au début du deuxième semestre, le Conseil étudiant de l'Institut Collégial s'est réuni pour discuter une manière d'améliorer l'ordre et le silence dans les corridors. Le Conseil étudiant décida d'élire des filles capables de rappeler aux autres leurs responsabilités vis-à-vis le règlement scolaire.

C'est alors que le vendredi midi 15 janvier, chaque classe de l'Institut Collégial reçut l'avis d'élire une monitrice dans sa classe. Une courte réunion amena de grands résultats. Pour accommoder toute l'école nous avons choisi douze monitrices, des filles qui sont capables de garder silence quand c'est le temps et qui ont pour grand chef Irène Mouillierat de la douzième année. Le lundi 18 janvier, les monitrices exposèrent à leur classe en quoi consisterait la tâche que leur avait assignée le Conseil étudiant.

Chaque monitrice se distingue en portant sur le bras gauche des petits rubans bleu et or, qui sont les couleurs de l'école. Parce que ces monitrices sont déléguées par les autorités de notre école, nous leur devons respect et obéissance. Voilà pourquoi, chaque élève après avoir été quatre fois prise en faute, recevra un billet avertissant qu'elle devra comparaître à la cour juridique de l'école où une pénitence lui sera imposée par les membres du Conseil étudiant.

Aux monitrices, nous souhaitons beaucoup de cran. Aux admonitrices, une grosse dose de sagesse, et à toutes les élèves de l'Institut un grand esprit d'obéissance et de joyeuse collaboration.

Irma DELAQUIS,
Lorraine LAURIN
et Jeanne NOLIN,
8e année, no 4.

Dunrea

Deux des commissaires d'école, MM. Athanase Lavoie et Joseph-S. Boulet, se sont rendus en ville la semaine dernière pour assister au premier congrès des commissaires d'écoles depuis la création des divisions secondaires.

Mme René Côté est de retour au foyer après avoir passé quelques jours en ville pour soins médicaux.

Les activités à la patinoire sont toujours courantes; les exercices de patinage, le curling et quelques parties de gouret de temps à autre intéressent toujours les habitués des sports d'hiver.

La semaine dernière, une équipe de curling comprenant MM. René Côté, L. Grieves, Tommy et Jacky Dunlop, remporta le premier prix à Ninette; par contre, le dimanche après-midi, 24 janvier, ils furent battus à Souris. Mais qu'ils soient gagnants ou perdants, ils ne jouissent pas moins d'un amusement sain, qui crée de l'émulation et contribue à faire aimer la saison froide.

Mmes Bartélémy Legaré, Joseph Gagnon et Henri Beaupré, dont la santé fut quelque peu ébranlée au cours des derniers mois, se remettent tranquillement de leurs malaises, à la grande joie de leurs parents et amis.

Woodridge

Décès

M. Delphis Harrison, autrefois de Woodridge, est décédé à Selkirk le 2 janvier, à l'âge de 89 ans. Le défunt laisse dans le deuil une fille, Mme Archie Gordende, de St-Vital, et deux soeurs, Mme P. W. Cooke, de Lethbridge, Alta, et Mme A. Dumais, de Warroad, Minn.

Les funérailles eurent lieu en l'église St-Alexandre le 7 janvier. Le service fut chanté par M. l'abbé J. Choiselat. L'enterrement se fit dans le cimetière local.

Çà et là

Du 10 au 12 janvier, M. et Mme A. Vrignon ont rendu visite à leurs fils et bru, M. et Mme Bernard Vrignon, de St-Boniface.

Le 6 janvier, M. et Mme Jos. Gillon, de Tangeant, Alta, ont rendu visite à la famille A. Vrignon. Ils étaient accompagnés de leurs enfants, Julien et Simone.

Le 13 janvier, Mlle Eléonore Vielfaure recevait la visite de ses parents, MM. et Mmes Raoul et Ovide Vielfaure et Maurice Nadeau, tous de La Broquerie.

M. Alfred Nault est revenu chez lui après un séjour de deux semaines à l'hôpital St-Boniface, à la suite d'une fracture à l'épaule.

Mme U. Lévesque, de St-Boniface, a passé la semaine du 16 janvier en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme A. Chatel.

Prompt rétablissement à M. Christopher Mathews qui est patient à l'hôpital de la Miséricorde.

Ont rendu visite à leurs parents et amis en fin de semaine: M. Gilbert Vrignon, de St-Boniface, chez M. et Mme Aimé Vrignon; Mlles Raymonde et Claire Girouard et M. et Mme Henri Ross, tous de Winnipeg, chez M. et Mme Octave Ross; Mlle Claudette Fontaine, de Winnipeg, chez M. et Mme Ovila Fontaine.

Les jeunes du Cercle Molière présentent 'Les Deux Timides'

Le vendredi 22 janvier, le Cercle Molière a tenu sa quatrième réunion de la saison dans la salle académique du Collège de St-Boniface. Le programme de la soirée comprenait deux films de court métrage et une comédie en un acte d'Eugène Labiche, "Les deux timides". Les deux films, excellents en leurs genres, débutaient et terminaient la soirée. Le premier, intitulé: "En scène" empruntant la représentation d'une pièce en un acte, "Le mariage de Marie Fenvrin", explore tous les côtés de la préparation d'une pièce.

Trop de gens, hélas, croient encore, les naïfs, qu'on devient vedette en trois semaines et qu'il suffit de se draper dans la cape du Cid (la cape seulement) pour faire écrouler les murs sous les applaudissements d'un auditoire en délire. De même qu'on n'a qu'à lever l'index pour que deux jours avant le lever du rideau, décors, accessoires, costumes, perruques et tout le tremblement défilent devant le metteur en scène au pas gymnastique et viennent se poser délicatement sur le plateau, ou sur le dos, la tête des interprètes. Comme on l'a vu, c'est tout une autre histoire dans laquelle le rôle du metteur en scène n'est pas le plus mince.

L'idée de placer ce film avant la représentation de la pièce de Labiche était heureuse et complétait une démonstration tout à fait dans le ton de la soirée, c'est-à-dire l'appel à la jeunesse à venir se joindre aux anciens pour cultiver leurs talents et s'entraîner sur une scène. Plus encore, c'est aussi une invitation aux mystérieuses beautés d'un art qui forme un esprit, embellit une langue, discipline le corps et élargit les horizons.

L'assistance, peu nombreuse malheureusement, n'a pas ménagé les applaudissements et, l'enthousiasme de certains spectateurs a bien souligné à quel point cette intention du Cercle était appréciée. Mais ce n'est pas suffisant. L'encouragement auquel on pouvait s'attendre eut pu être plus marquant, si les membres du Cercle Molière et leurs amis y avaient apporté un peu plus de . . . présence.

Jeunes interprètes

Passons aux interprètes. Tous étaient très jeunes. Le plus ancien n'a pas encore passé de beaucoup son vingtième printemps, et leur bagage théâtral est assez modeste. Cependant, malgré quelques maladresses, tout à fait pardonnables d'ailleurs, chacun a apporté à l'interprétation de son rôle une sincérité et une originalité extrêmement intéressante. La timidité, même à rebours, y était très bien dessinée et la souplesse du geste, l'expression du corps, la voix claire de Marc Charier (Frémissin) contrastaient parfaitement avec l'embarras en rondeur, feutré et bourgeois d'Emile Claude (Thibaudier).

Pierre Boux était magnifiquement à gifler dans le rôle de Garadoux, l'élégant persifleur, le prétendant intéressé. L'ingénue, Marie-Rose Gay (Cécile) fine et adroite — quand on pense qu'elle est encore une collégienne — sera une excellente interprète car elle en a l'étoffe: talent et intelligence.

Quand à Diane Lavergne (Annette), bonne un peu ahurie, elle avait tout à fait le ton et la démarche qui convenait à son rôle. Bravo les jeunes. Il ne faut pas vous arrêter en si bonne voie.

M. Robert Séguier, metteur en scène, n'avait rien négligé. Son travail patient, ingrat à cause de diverses complications, ne s'est jamais si bien révélé. Car Labiche qui paraît si facile ne l'est pas tant. Style, manières et esprit, tout a tellement évolué depuis un siècle . . . Il reste sans doute le peintre le plus fidèle de la vie bourgoise du 19e siècle. Le mouvement aurait pu être un peu plus vif dans certaines scènes avec des pauses plus marquées. Enfin le maquillage, la fraîcheur des costumes, l'aisance des comédiens contribuaient à faire de cette représentation le clou de la soirée, un vrai succès.

Le deuxième film, un court métrage de 10 minutes "Il était une chaise", était tout simplement ahurissant. D'ailleurs l'auteur, Mac Lauren, un canadien, est fort apprécié dans les festivals cinématographiques. Symbolisant la révolte de la matière et la conquête de l'homme sur la matière, le mouvement de ces deux seuls interprètes, la chaise et l'homme, blanc sur fond noir était intensément expressif. La musique était spécialement écrite pour le sujet.

Activités

Le président, M. Léo Rémillard, fit part aux assistants des activités du Cercle et des projets de tournée dans l'Ouest fixée au 20 février. La troupe ira présenter "La cuisine des Anges" à Gravelbourg, Saskatoon (où elle jouera deux soirs), Prince-Albert, St-Paul et Edmonton, grâce à une nouvelle subvention de $600 du Conseil des Arts du Canada. Avant de partir pour l'Ouest une représentation de cette pièce sera donnée à l'Auditorium Notre-Dame à St-Boniface, le dimanche 14 février.

Un autre projet très intéressant également, est celui d'un festival de la jeunesse au Playhouse vers la fin du mois d'avril, sous les auspices du Cercle Molière. Ce festival réunirait les jeunes talents de nos deux villes faisant partie des Gais Manitobains, de la Jeunesse Musicale et du Cercle Molière et donnerait une soirée de variétés: musique, chants, danses et deux pièces en un acte.

M. Rémillard, désireux de connaître les réactions du public au sujet des soirées mensuelles, a demandé aux assistants de bien vouloir émettre quelques idées sur la possibilité d'en changer la forme: films ou pièces en un acte? Il semble qu'on préfère les pièces. C'est d'ailleurs le but de ces soirées: entraîner les jeunes artistes et assurer la relève à mesure que les anciens font leur dernier salut sur la scène.

M. Serge de Fleury, consul de France, grand ami du Cercle Molière, assistait à cette soirée, accompagné de ses invités. Il a fortement appuyé l'idée de donner des pièces.

Avant de se quitter, et selon la coutume on a offert café et biscuits aux assistants. Les discussions se prolongent, les amitiés continuent. C'est bon signe.

Sources chaudes

Les sources chaudes du Radium, dans le parc national de Kootenay, Colombie - Britannique, montent le thermomètre à 114 degrés Fahrenheit.

Films français à l'AECFM

Petit monde de six à neuf ans

Le comportement normal des enfants de six à neuf ans. A l'âge de six ans, la personnalité de l'enfant se précise, son caractère s'accentue; il s'adapte à la vie en société au contact de ses petits compagnons de classe. A la maison, la conduite de ces petits change visiblement. Ils sont tour à tour turbulents, querelleurs, débordants d'énergie pour le jeu, enthousiastes, puis chagrins, espiègles, taciturnes. Il faut les comprendre, encourager leurs initiatives, redresser leur caractère. Lectures, dessins, jeux en famille, petites pièces de théâtre contribuent à leur développement intellectuel.

De dix à douze ans

Le comportement normal des enfants de dix à douze ans. Durant cette période de pleine croissance, il y a souvent une différence très marquée de personnalité et d'aspect physique chez des enfants qui ont pourtant le même âge. Les uns ont grandi vite: ce sont déjà des adultes ou presque; d'autres, dont le développement fut moins rapide, ont encore toutes les caractéristiques de l'enfance. Age difficile où l'éducation des filles et des garçons présente des problèmes nombreux et délicats. Il faut que les parents fassent preuve de compréhension et de patience; souvent, il importe de faire confiance à ces jeunes, de leur laisser plus de liberté, de leur inculquer le sens des responsabilités et d'encourager leurs initiatives.

Chants populaires no 5

"Et moi je m'enfouiyais" (En passant) illustré par un moulin trépidant et d'autres dessins d'après la technique d'Alexieff . . . Sur un fond fixe, un canot passe, plonge et roule en musique, "C'est l'aviron". Et c'est toujours le Quatuor Alouette.

* * *

On vient de publier le catalogue de tous les films français de l'Office National du Film disponibles au Manitoba. Pour l'obtenir on n'a qu'à s'adresser au Secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface, Man.



L'Ordre des Chevaliers de Colomb: Union fraternelle dans la foi et la charité




Oeuvres de bienfaisance

Les quatre buts principaux des Chevaliers sont: (1) aider les bénéficiaires des membres à faire face aux problèmes financiers dus à la mort; (2) aider les membres éprouvés par la maladie et l'infirmité; (3) promouvoir les entreprises sociales et culturelles qui seront utiles aux membres; (4) initier et diriger des oeuvres d'éducation, de charité, de religion, de bien-être, de secours en temps de guerre.

On souligne par exemple que l'Ordre a contribué environ $5,670,000 à vingt-deux catégories de bonnes causes en 1958, dont $430,708 aux orphelinats, $932,443.00 aux activités de la jeunesse, $800,000 à des maisons de formation en plus de toutes les activités qui ne se mesurent pas en argent.

Au Manitoba, la Salle St-Amant pour enfants retardés, qui fait partie maintenant du Sanatorium de St-Boniface, a été adoptée en permanence comme une responsabilité des Chevaliers de toute la province. Rendre la vie raisonnablement heureuse pour ces enfants sous-doués, leur faciliter un peu de progrès vers une vie plus humaine, voilà une magnifique oeuvre de charité chrétienne, dans laquelle les Chevaliers appuient les Soeurs Grises qui ont remplacé la vaillante Mme St-Amant dans ce travail. Les photos ci-dessus ont été prises à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle salle à St-Vital l'automne dernier.

Conseils des Chevaliers de Colomb du Manitoba

Conseil	Grand Chevalier	Secrétaire financier
Winnipeg, 1107	William Irwin, 811 Renfrew St., Winnipeg, Man.	Michael Dowling, 212 Colony St., Winnipeg, Man.
Brandon, 1435	Martin Smith, 240-27th St., Brandon, Man.	J. A. Keenan, 322-4th St., Brandon, Man.
Provencher, 2450	Josaphat Gauthier, 674, ave McDermot, Winnipeg, Man.	J.-E. Dumas, C.P. 90, Norwood Grove, Manitoba
Langevin, 2658	Wilfred Decosse, Somerset, Man.	Henry Labossière, C.P. 144, Somerset, Man.
Charlebois, 2740	A. J. Galowitz, The Pas, Man.	Félix Wolfe, The Pas, Man.
Flin Flon, 2746	Bernard Reagan, 25 Anderson St., Flin Flon, Man.	J.-E. Martel, 62 Callinan St., Flin Flon, Man.
St-Boniface, 3158	Louis Masson, 54 Burning Bush Bay, St-Boniface, Man.	Frank A. Muller, 275, blvd Dollard, St-Boniface, Man.
Dauphin 3497	William Clark, Dauphin, Man.	W. W. Staranchuk, Box 823, Dauphin, Man.
Norwood, 3538	Gérard-A. Lussier, 743 Fleming Ave., East Kildonan, Man.	Douglas R. Beaulieu, 495, rue Dumoulin, St-Boniface, Man.
Jubinville, 3579	Philibert Hamel, Lorette, Man.	J.-B. Grégoire, Lorette, Man.
Goulet, 3681	J.-L. Jubinville, 204, rue Des Meurons, St-Boniface, Man.	J.-F. Alary, 195, Place Raymond, St-Boniface, Man.
Transcona, 3853	A.-G. Lambert, 425 Pandora East, Transcona, Man.	W. Merkel, 452 Yale West, Transcona, Man.
Carillon, 3953	Gérard Gagné, St-Pierre, Man.	Norman Rochon, St-Pierre, Man.
East Kildonan, 4107	Robert Roy, 473 Melrose Ave., East Kildonan, Man.	V. J. Banero, 15 Hart Ave., Winnipeg 5, Man.
St-Josaphat, 4138	W. Drewrys, 333 Dunrobin, Winnipeg, Man.	T. G. Bodykevich, 500 Chelsea Ave., Winnipeg, Man.
Pine Falls, 4244	M. W. Tataryn, Pine Falls, Man.	M. H. L. Shea, Pine Falls, Man.
Portage-la-Prairie 4250	John C. Gile, 155-5th St., East, Portage-la-Prairie, Man.	Emile Strutt, 461 Tupper St., Portage-la-Prairie, Man.
Iberville, 4415	Philippe Marion, Dufrost, Man.	Denis Maynord, St-Malo, Man.
Campeau, 4447	L. A. Deschower, Mariapolis, Man.	D. Burley, Mariapolis, Man.
St. James, 4557	Joseph Green, 270 King Edward, St. James, Man.	Paul Sabourin, 261 Berry, St. James, Man.
La Broquerie, 4585	Oscar Gagnon, La Broquerie, Man.	Jean Granger, La Broquerie, Man.
Ste-Anne, 4819	Robert Lafrenière, Ste-Anne, Man.	Gilbert Préfontaine, Ste-Anne, Man.

AVANT-PROPOS

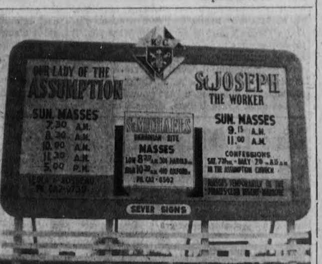
Cette page, dans **La Liberté et le Patriote**, représente la mise en vigueur d'un projet de longue durée. En effet, depuis bien des années, le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba songe à publier un bulletin de nouvelles destiné à faire connaitre aux membres et à leurs amis les multiples activités de l'ordre dans la province. Il nous manquait le personnel nécessaire et aussi la certitude que les dépenses considérables seraient justifiées. La collaboration de nos journaux catholiques apporte une solution à ce problème. Cette semaine, dans **Our Sunday Visitor**, édition manitobaine, **La Liberté et le Patriote** et **Le Progrès ukrainien catholique**, on trouvera des sections ou des pages spéciales au sujet des oeuvres du Conseil d'Etat et des 22 conseils membres.

Les membres auront ainsi une idée plus exacte des initiatives des Chevaliers dans toute la province, les non-membres, comprendront mieux la raison d'être de cette société d'hommes catholiques et tous apporteront avec plus d'enthousiasme leur appui à la campagne inter-conseils de charités, qui est la pierre angulaire de notre programme.

Nous nous rendons compte que nos succès sont dus en grande partie à la générosité de tous nos amis, catholiques et non-catholiques, et nous croyons que tous seraient encore plus intéressés après avoir étudié de plus près certains de nos projets bénéficiaires de notre activité, par exemple la Salle St-Amant pour enfants retardés, le Centre catholique universitaire pour tous les étudiants catholiques à l'Université du Manitoba.

Je profite de l'occasion pour exprimer en mon nom et au nom de mes collègues nos remerciements pour la collaboration qui rend possible ces bonnes oeuvres. Voici les noms des membres du Conseil d'Etat qui coordonne l'activité au plan provincial: Ancien député d'état, Sire Joseph C. Stangl, CSG; Aumônier d'état, Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R.; Aumônier suppléant, le T. R. P. Nestor Hodowany, C.Ss.R.; Secrétaire d'état, M. Alfred G. Goebel; Trésorier d'état, M. J.-A. Dansereau; Gardien d'état, M. Michael Bakuska; Avocat d'état, Me B. R. Coleman.

Léo Soenen,
député d'état.



Témoignage à la vérité

Les Chevaliers de Colomb, hommes de foi, croient à l'efficacité et à la nécessité de la propagande discrète et compétente en faveur de la religion catholique. Ainsi, depuis le mois de janvier 1948, ils patronnent un programme d'annonces apologétiques dans les périodiques séculiers des Etats-Unis et du Canada. Comme résultat 3,353,733 personnes ont demandé d'autres renseignements et 339,917 ont suivi des cours d'instruction religieuse par correspondance.

Au Manitoba, depuis 1953, le Conseil d'état dépense environ $5,000 par année pour fins d'information religieuse. Les annonces paraissent dans 16 journaux quotidiens et hebdomadaires de la province. Depuis 1954, le Comité d'Information religieuse de l'état a reçu 1,186 demandes de renseignements par année et 232 inscriptions annuelles au cours d'instruction.

Ce comité coopère aussi au fonctionnement des centres d'information catholique du Grand-Winnipeg, au travail des cercles d'études sur les questions scolaires, aux programmes radiophoniques à Brandon, à la publication des noms des églises dans les annuaires téléphoniques, etc. Sur la photo ci-dessus, l'on voit un autre exemple de cette propagande pratique, les enseignes qui indiquent la présence d'une église catholique.



Coopération fraternelle

Les avantages de la coopération fraternelle ont été manifestés d'une façon frappante depuis cinq ans au Manitoba par la Campagne Inter-Conseil de Charités dont les bénéfices permettent au Conseil d'Etat et aux conseils locaux de rencontrer leurs multiples obligations au service de bonnes oeuvres. La collaboration de tous rend possible des prix enviables, voyages partout dans le monde, voitures, etc., qui sont distribués au mois de février à des donateurs choisis au hasard. Des centaines d'oeuvres dont la Salle St-Amant et le Centre Catholique en tirent profit. Sur la photo l'on voit M. Soenen avec quelques présidents de comités de l'Ordre au Manitoba.

Marque d'estime

En témoignage d'estime à l'Ordre, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a obtenu, il y a une année, des décorations pontificales pour quatre Chevaliers du Manitoba. Il s'agit de Sires John Stangl et Joseph Guay, Chevaliers de l'Ordre de St-Grégoire, et de MM. Léo Landry et Léo Soenen, récipiendaires de la médaille Pro Pontifice et Ecclesia.

Invitation

Si vous voulez de plus amples renseignements, en vue de devenir membre de l'Ordre, sans cependant y être obligé, remplissez ce coupon et communiquez avec un des conseils nommés ailleurs sur cette page.

Nom ....

Adresse ....

Ville ....

Téléphone ....

Eglise paroissiale ....

Nom du curé ....

Au service de la jeunesse

Les Chevaliers de Colomb se penchent avec un intérêt tout particulier sur les problèmes de la jeunesse. Le Junior Parliament du Grand-Winnipeg est un modèle de leçons de civisme avec discours bilingues.

Plusieurs écoles prennent part au concours de composition sur les vocations à la vie religieuse et sacerdotale.

De plus, le comité pour l'enseignement catholique choisit chaque année les bénéficiaires de dix bourses de $400, en dehors du Grand-Winnipeg, en vue de leur donner une chance de parfaire leur éducation au plan du high school.

La photo ci-dessus montre un projet du conseil d'état d'une envergure exceptionnelle. Il s'agit du Centre catholique de l'Université du Manitoba, pour les universitaires catholiques des langues anglaise et française, du rite latin et du rite grec.

On y trouve les facilités pour la pratique intense de la religion, messe, sacrements, chapelle, aumônier permanent. De plus, les étudiants peuvent y consulter une bibliothèque, participer à des cercles d'études, assister à des conférences théologiques. Ils peuvent surtout s'y rencontrer à l'aise comme ils feraient chez eux. Le Conseil d'état versera $5,000 pendant 10 ans à cette fin.

Les Chevaliers de Colomb et la fraternité chrétienne

(Cet article est un résumé d'une déclaration qui a été préparée pour cette page par Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens et aumônier d'état des Chevaliers de Colomb du Manitoba.)

Voilà soixante-dix-sept ans que l'ordre fraternel des Chevaliers de Colomb existe et aujourd'hui il est répandu dans tous les états des Etats-Unis, dans toutes les provinces du Canada, au Mexique, à Puerto Rico, à Cuba et dans la république des Philippines.

A l'heure actuelle, l'Ordre compte plus de 1,000,000 de membres et 4,300 conseils.

L'Ordre publie la revue "Columbia" dont le tirage dépasse celui de toute autre publication du genre dans le monde.

L'Ordre se fait remarquer par une campagne d'annonces apologétiques paraissant dans les revues les plus populaires.

Chaque année, l'Ordre vient au secours d'innombrables oeuvres charitables, écoles, hôpitaux, orphelinats, hospices, séminaires et centres récréatifs, au prix de plusieurs centaines de mille dollars.

Récemment, les Chevaliers ont fait un don d'un million de dollars pour l'érection du clocher central du sanctuaire dédié à l'Immaculée Conception à Washington.

Tout dernièrement, grâce à l'intervention de l'Ordre, on a ouvert à St-Louis une bibliothèque unique dans le monde, comprenant 11,000,000 de manuscrits de la Bibliothèque du Vatican et 600,000 oeuvres, le tout reproduit en microfilm à l'avantage des savants du monde entier.

D'où vient cette croissance dynamique de l'Ordre et ses succès éclatants?

Sa structure spirituelle et ses principes — révèlent une compréhension nette, et une mise en vigueur courageuse dans la vie quotidienne de l'idée évangélique de la charité fraternelle.

C'est le prêtre, M. l'abbé Michael McGivney, curé de la paroisse St. Mary's, de New Haven, au Connecticut, qui a donné à l'Ordre cet idéal de fraternité chrétienne et le désir de la mettre en pratique. Dès la première réunion de la fraternité naissante, il a exposé le triple but de l'Ordre: un programme d'assurances qui permettra aux survivants des membres de vivre convenablement; augmentation chez les membres de l'esprit chrétien par la pratique de la charité fraternelle; la formation sociale des Chevaliers par leur participation en groupe aux oeuvres les plus variées. Cette aide matérielle aux membres et cet intérêt agissant à l'égard des problèmes sociaux de toute la communauté seraient enracinés dans la charité chrétienne.

Mais M. l'abbé McGivney et ses compagnons savaient fort bien que la charité chrétienne authentique et l'amour véritable du prochain dépend à son tour d'un réel amour de Dieu. Ainsi ils ont décidé d'établir la vie même de l'Ordre sur les croyances religieuses de leurs membres et de forger un lien étroit entre les buts de l'Ordre et la fidélité de ses membres à leurs devoirs spirituels. Celui-là aime vraiment Dieu qui en garde les commandements.

Voilà la raison d'être du programme en "Six Points" qui guide les membres dans le service de Dieu et du bien commun, pour leur propre bien spirituel.

Un Chevalier doit connaitre les vérités de la foi, s'approcher de Dieu par la prière et la méditation, par la réception des sacrements et la participation aux retraites fermées, et enfin, par l'observance intégrale des préceptes divins et ecclésiastiques. C'est l'âme même de l'Ordre.

Vivifiés par l'amour de Dieu; les membres sont aptes à travailler dans cette société au bien-être de leurs semblables pour leurs frères dans l'Ordre et pour la communauté — conscients du fait que les pensées pieuses et les bonnes intentions ne suffisent pas, selon l'enseignement de saint Jacques. Dans son épitre, l'Apôtre dit, en effet: "Si un de vos frères ou une de vos soeurs sont nus, et s'ils manquent de la nourriture de chaque jour, et qu'un de vous leur dise: 'Allez en paix, réchauffez-vous et rassasiez-vous' sans leur donner ce qui est nécessaire au corps, à quoi cela leur servira-t-il? Ainsi la foi, si elle n'a pas les oeuvres, est morte en elle-même." (Ep. II, 15-16)

Vivre ensemble dans la paix, se réconforter mutuellement dans l'épreuve, voir aux besoins des familles éprouvées, aider à l'entrainement de la jeunesse, au plan paroissial et provincial, ce sont autant de fruits de ce principe.

La charité fraternelle de l'Ordre lui donne l'occasion d'ouvrir ses cadres à tous ceux qui se distinguent les uns des autres par la langue, les coutumes, les traditions et les aspirations légitimes, particulièrement aux Etats-Unis et au Manitoba. Ici au Canada, dans notre province, cet esprit a dicté la formation d'un conseil spécial pour les catholiques ukrainiens et cela a permis de plus à l'auteur de cet article d'être aumônier des Chevaliers de Colomb qui sont en majorité du rite latin. Les Chevaliers ont demandé par ailleurs aux évêques de la province d'agir comme aumôniers d'état, à tour de rôle, sans égard à leur rite ou à leur nationalité.

Le monde moderne, oublieux de Dieu et de son amour, s'enfonce de plus en plus dans un marais de conflit, de mésentente et de discorde. Il lui faut à tout prix la force de la charité fraternelle. Que les Chevaliers s'entraident pour stimuler chez les uns et les autres l'amour divin afin de rendre le plus grand service possible à tous.

"Un projet gigantesque"

Une des entreprises les plus glorieuses des Chevaliers de langue française au Manitoba est sans doute le financement de l'enseignement catholique et français dans la paroisse du Précieux-Sang.

Cette paroisse, située dans le district scolaire de Norwood, fut fondée en 1945 pour 225 familles. Aujourd'hui, son école déborde de plus de 350 élèves. Comment faire sortir de terre et maintenir une telle oeuvre, qui dépend totalement de fonds volontaires?

Le Conseil Goulet apportait en 1954 une solution efficace, mais très exigeante: la fondation d'un Club "St-Vincent" qui accepterait la responsabilité financière et ferait converger les efforts des Chevaliers dans ce but. C'est l'histoire des "bingos" qui se poursuivent au rythme de deux par semaine, moyennant le dévouement gratuit d'une trentaine d'hommes.

On se prépare ainsi au grand jour, quand, grâce au courage de ces laïcs, la paroisse construira une école évaluée à $146,000 au compte du Club St-Vincent. Et maintenant, l'on parle d'ajouter 6 salles aux douze classes en usage.

Que de démarches, que de persévérance, que de foi en la Providence! Et quel exemple de ce qui peut être réalisé quand on sait exploiter les richesses spirituelles et apostoliques de l'Ordre!

Assurance fraternelle

L'Ordre des Chevaliers a été organisé par un jeune curé qui, après avoir officié aux funérailles de plusieurs pères de familles, découvrait que les familles éprouvées étaient sans ressources.

L'idée d'une société bénévole d'assurance pour faire face à ce problème nous parait commune de nos jours, mais en 1882 c'était une nouveauté. Les Chevaliers de Colomb se sont appliqués d'ailleurs à ne pas devenir une simple compagnie d'assurances, car le but de l'Ordre est de rendre service et non pas de réaliser un profit enrichissant.

L'élimination de frais non nécessaires et l'adaptation aux besoins familiaux marquent le plan d'assurance de l'Ordre d'un cachet spécial. Ainsi, de nos jours, plus de 400,000 membres détiennent plus de $889,800,000 en assurances. Il y a des réserves de $148,000,000 et depuis les commencements l'Ordre a payé des bénéfices de $137,000,000.

Le Chevalier Suprême, Luke Hart, membre de l'administration depuis 1918, est reconnu comme un expert dans le champ des sociétés fraternelles bénévoles.

Variété d'oeuvres

Voici une liste partielle des oeuvres qui ont bénéficiées des activités du Conseil d'état et des conseils locaux au Manitoba depuis quelques années: Ecole du Précieux-Sang (Goulet), Centre Catholique universitaire (Etat), Eglise St-Paul (Flin Flon), Home for Aged and Infirm (St-Josaphat), Salle St-Amant (Etat), Chapelle, Collège St-Paul (Winnipeg), Croix illuminée sur l'hôpital St-Boniface (St-Boniface, Norwood, Goulet), Ecole de l'Assomption (Transcona), Ecole paroissiale Ste-Augustine (Brandon), Catéchisme aux jeunes délinquents (Portage-la-Prairie), Centres d'information (Etat et conseils), Vocations (Etat), Dons innombrables (tous les conseils).

Participation canadienne

Parmi les officiers suprêmes de l'Ordre se trouvent, le docteur Gerald J. Lunz, de Hamilton, physicien suprême, M. Francis Fauteux, de Montréal, directeur suprême, et M. Hugh J. MacDonnell, de New Glasgow, Nouvelle-Ecosse, directeur suprême.

Le Canada figure dans la revue "Columbia" régulièrement. L'édition du mois de décembre 1959 avait un magnifique article sur le nouveau gouverneur général et un autre sur la popularité du "curling" au Canada.

Preuve d'orthodoxie

Un aumônier d'un Conseil manitobain se présente aux gardes du Vatican pour une audience semi-publique. Il faut cependant une carte d'identité . . .

"Non, M. l'abbé, ces documents ne suffisent pas. Vous n'aurez pas une carte numérotée?"

"Eh bien, ce bout de papier, certificat de membre des Chevaliers de Colomb?"

"Parfaitement, entrez, M. l'abbé."

Rencontres pacifiques . . .

Une foule d'hommes, habillés en coureurs des bois, s'apprêtent à attaquer un luncheon au Granite Club de Winnipeg. Tous ont de l'appétit, car on vient de passer un avant-midi au curling. Mais on hésite. Et au bout d'un instant, la multitude se lève pour la récitation des grâces!

Voilà ce qui s'est passé le 25 janvier alors que le quatrième bonspiel des Chevaliers réunissait des équipes d'un peu partout dans la province, sous la houlette de Tom Dooley.

Ce même comité s'occupe du tournoi aux quilles et, à l'occasion, de visites aux quartiers de la Croix-Rouge pour y verser un peu de sang. Les Chevaliers forment le groupe le plus nombreux des sociétés bénévoles comme donneurs de sang.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Parlons de programmes à CKSB en soulignant certaines émissions captivantes qui vous sont présentées par Radio-Canada.

Samedi 30 janvier

8 h. 30 p.m. — **Quand l'opéra se donne des airs**: une demi-heure passée à entendre quelques grands airs d'opéra et les potins de coulisses qui les accompagnent. Aujourd'hui, Ezio Pinza, basse, chantera "Se vuol ballaré", extrait des "Noces de Figaro", avec le ténor Jan Peerce; il interprétera la scène finale de "Lucia di Lammermoor", de Donizetti.

Dimanche 31 janvier

6 h. 30 p.m. — **Festival de chorales.** C'est au tour d'une chorale de St-Jérôme, "Les voix des Laurentides", à supporter l'appréciation du jury et à charmer les auditeurs du réseau français de Radio-Canada. Sous la direction de Claire Lamarche, la chorale chantera des oeuvres classiques; Bach et Haendel, des chansons aux harmonisations contemporaines; Joseph Bovet, Jacques Chailley, et un extrait d'"Oklahoma", de Richard Rogers.

7 h. p.m. — **Nouveautés dramatiques**: "La nuit blanche", un texte de Marianne Favreau, interprété par François Lavigne, Philippe Ghailler, Robert Rivard et Jacques Kanto.

7 h. 30 p.m. — **Match intercités.** Depuis son apparition sur les ondes du réseau français, à l'été 1950, la formule reste la même, toujours aussi intéressante et instructive. Toutefois les participants au questionnaire radiophonique ne sont plus seulement ceux de Québec, Montréal et Ottawa; "Match intercités" fait appel aux experts de Chicoutimi, Moncton, St-Jean, Sherbrooke, St-Boniface. René Arthur en reste l'animateur sympathique.

Lundi 1er février

9 h. 30 p.m. — **Festivals européens.** Du festival de Prades nous entendrons, jouées par Yehudi Menuhin, violoniste, et Hephzibah Menuhin, pianiste, les sonates en mi majeur de Jean-Sébastien Bach, et en ré mineur de Johannes Brahms. Avec Pablo Casals, ils interpréteront le Trio en do mineur de Beethoven. Du 33e festival de la SIMC, qui eut lieu à Rome, nous entendrons en première audition, "La nuit du poète", d'Ingvar Lidholm; elle sera interprétée par le soprano Sophia van Sante, les choeurs et l'orchestre de la radiodiffusion italienne, sous la direction de Nino Sansogno.

Mardi 2 février

2 h. p.m. — **Fémina.** Interview par Judith Jasmin de Pauline Cazelais, avocate connue à Montréal, spécialisée dans le droit criminel. Elle parlera de sa formation au Canada et à l'étranger, et de sa carrière professionnelle.

8 h. 30 p.m. — **Théâtre dans un fauteuil**: des extraits du "Mariage forcé", de Molière, de l'"Epreuve", de Marivaux, et d'"André del Sarto", de Musset, présentés par les comédiens Gérard Poirier, Aline Caron, Françoise Graton et Gaston Dauriac.

Mercredi 3 février

8 h. 30 p.m. — **Les petites symphonies.** "Concerto", de Boccherini, avec le violoncelliste Bernard Michelin et l'orchestre, sous la direction de Roland Leduc.

Vendredi 5 février

8 h. 30 p.m. — **Les artistes de renom.** Le contralto Lucretia West chantera de Purcell, "When I am laid on Earth"; de Paisiello, "Chi vuol la Zingarella"; de Brahms, "Auf dem Kirchoof" et "So Willst du des Armen"; de Dvorak, deux chansons de Gipsy; de Granados, trois Tonadillas; deux negro spirituals, "O Lord, I don't feel noways tired" et "Down to the River".

WURTEMBERG (CCC) — A la récente Journée protestante de Wurtemberg, les protestants se sont montrés favorables à la réinstauration de la confession individuelle. Il a été dit qu'aucun pasteur protestant n'a le droit de la refuser si quelqu'un exprime le voeu de se confesser à lui.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)

Le 26 janvier

BEURRE

Crémerie, admissible	.62½
Crémerie, non admissible	.63¼

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.15
Grade A moyens	.12
Grade A petits	.10
Grade B	.10-.12
Grade C	.07

VOLAILLES

Poulets:	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.29-.30	.23-.24	.13-.14
5-6 lbs	.27-.28	.21-.22	.12-.13
Poules			
Plus de 5 lbs	.18-.20	.15-.17	.08
4-5 lbs	.17-.18	.14-.15	.06

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$21.00-$23.00
Bons	21.00- 23.00
Moyens	17.00- 20.50
Ordinaires	13.00- 16.00
Génisses:	
Bonnes	$19.00-$20.50
Moyennes	16.00- 18.50
Ordinaires	12.00- 15.00
Vaches:	
Bonnes	$14.50-$15.00
Moyennes	13.00- 14.00
'Canners' et 'Cutters'	9.00- 12.50
Taureaux:	
Bons	$15.50-$16.50
Ordinaires	14.00- 15.00
Veaux de boucherie:	
Bons	$30.00-$34.00
Moyens	24.00- 29.00
Ordinaires	15.00- 23.00
Porcs:	
Grade A	$19.25-$19.50
Truies	9.00- 10.50
Moutons:	
Agneaux	$17.50



La fanfare de St-Pierre-Jolys en 1888

1ère rangée, de gauche à droite: MM. Charles Dandenault, Adhémar Renuart, Patrick Carey, Evariste Hébert, François Vinet, Joseph Hébert, Victor Renuart, Ulric Gratton, M. l'abbé J.-M.-A. Jolys; 2e rangée, de gauche à droite: MM. Honorius Gratton, Neil Thomas Carey, Félix Péloquin, Charles Menu.

A l'occasion de la mort récente de M. Neil Thomas Carey, le dernier survivant du groupe ci-dessus, il semble opportun de rappeler le souvenir de ces anciens.

M. Charles Dandenault fut le premier chef de musique de cette fanfare; ce paroissien qui avait de l'oreille comme peu rendit des services précieux au choeur de chant pendant de nombreuses années. Il fut conseiller de la municipalité De Salaberry. M. Dandenault, fut l'avant-dernier survivant de cette fanfare, étant décédé en 1954, âgé de 87 ans.

M. Victor Renuart était originaire de la Belgique. Il fut pendant plusieurs années président de la Société d'Agriculture du comté de Carillon. Il laissa un excellent souvenir à St-Pierre et fut vivement regretté de ses nombreux amis lorsqu'il partit pour aller habiter en Floride où son fils, Adhémar, l'y avait précédé.

Tout jeune encore, M. Adhémar Renuart établit un commerce de bois à St-Pierre. Homme d'affaires avisé, il fonda plus tard avec le concours de ses fils, un commerce semblable à Coral Gables, en Floride. Cette entreprise est encore aujourd'hui des plus florissantes.

Les frères Carey, Neil Thomas et Patrick, étaient les fils de M. Patrick Carey dont la mémoire est perpétuée par la station de chemin de fer et le bureau des postes de Carey, Manitoba. M. N. T. Carey habita St-Pierre pendant plusieurs années avant de se fixer à Winnipeg. Il fut co-propriétaire du commerce Lasalle et Carey à St-Pierre. Solide jeune gaillard à l'époque de cette photographie, il devait survivre à tous les autres membres du groupe. M. Carey s'éteignait récemment à Winnipeg, à l'âge avancé de 90 ans.

Les deux frères Hébert, Evariste et Joseph, étaient fils de M. Cyrille Hébert. La famille Hébert a bien contribué au développement de la paroisse de St-Pierre.

M. Ulric Gratton, l'un des premiers disparus et dont peu de gens se souviendront, était un homme très courtois et de commerce facile. Les anciens se souviendront de son frère, Honorius, par sa prestance et son souci du bon parler.

M. Félix Péloquin était un paroissien très considéré à St-Pierre. Il avait l'estime de tous. Le fait qu'il fut juge de Paix pendant plusieurs années en atteste. M. Péloquin fut aussi membre du Conseil municipal.

M. François Vinet était le fils d'un pionnier de St-Pierre. Il fut pendant de nombreuses années contremaître d'équipes voyant à l'entretien de la voie ferrée. Homme intègre, l'on se souvient encore à Otterburne de sa ponctualité au travail.

Ne paraissent pas sur cette photo, mais ont aussi fait partie de cette fanfare un peu plus tard: M. Alphonse Lambert et son frère, Jean (Johnny), ainsi que M. William Lemire, tous membres d'anciennes et estimées familles de St-Pierre.

Trois nouveaux paroissiens récemment arrivés au pays apportèrent un concours appréciable à la jeune fanfare vu leur expérience acquise en Belgique. Ce furent: MM. Félix Menu, Pierre Brabant et Bruno Vermander. Ce dernier fut chef de musique pendant un certain temps. Y en eut-il d'autres?

M. l'abbé J.-M.-A. Jolys, prêtre-fondateur de la paroisse, était l'âme dirigeante de ce jeune groupe de musiciens. Ce regretté curé mourut en juin 1926. Il fut curé de St-Pierre-Jolys pendant près d'un demi-siècle.

COMMUNIQUE.

Mme E. Olivier, de Ste-Agathe, est décédée à l'âge de 68 ans

STE-AGATHE — Le mardi 19 janvier, Mme Euclide Olivier (née Agathe Lemoine) finissait ses jours à l'hôpital de St-Pierre, à l'âge de 68 ans, après une longue et pénible maladie. Elle était une authentique paroissienne de Ste-Agathe puisqu'elle y est née et y vécut jusqu'à ce que la maladie l'obligea à partir pour l'hôpital. Elle est allée retrouver quatre de ses enfants qui l'ont devancée dans la tombe en bas âge.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Léo, de Nigara Falls, Ont., que la maladie a empêché de venir aux obsèques de sa mère, et Richard, de St-Vital; et une fille, la Rév. Sr Agathe-Marie, S.N.J.M. (Rita), de St-Jean-Baptiste; un frère, Edmond, de Ste-Agathe; deux soeurs, Mme Edmond Comeau, de Letellier, et Mme Joseph Lataille, de South Bridge, Mass., et quatre petits-enfants.

M. Philippe Coutu, neveu de la défunte, fut en charge des arrangements funéraires. La dépouille mortelle fut exposée à son salon mortuaire, le jeudi soir 21 janvier, et transportée à Ste-Agathe, chez une nièce, Mme Adélard Labelle, le lendemain après-midi, pour y recevoir les derniers hommages et les prières des parents et paroissiens. De nombreux bouquets spirituels, offrandes de messes et de prières, ainsi que des fleurs magnifiques, prouvaient l'estime dont on gratifiait la disparue.

Le service eut lieu le samedi 22 janvier, à 10 h. a.m., en l'église remplie de parents et d'amis. On remarquait un nombre imposant de religieuses des Sts-Noms de Jésus et de Marie, dont cinq nièces.

La messe de Requiem fut célébrée par le neveu de la défunte, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., assisté de M. l'abbé A. Couture, curé, et du R. P. A. Métayer, P.B., comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé G. Poitras, curé de Letellier, assistait au choeur. Les servant de messe, Joseph, Marius, Laurent, Lionel et Emile Lemoine, étaient les neveux et petits-neveux de la défunte.

Les porteurs étaient MM. Joseph-Arthur Olivier, Alexandre et Paul Lemoine, Adélard Labelle, Jean-Baptiste Tucker et Edouard Dorge. La bannière de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, dont la défunte faisait partie depuis de longues années, était portée par MM. Léopold et Maurice Lemoine et les rubans, tenus par Mmes Albert Brisson, Alfred Bertrand, Isidore Lemoine et Joseph Dumesnil, quatre nièces. La quête fut faite par MM. J.-A. Olivier et E. Dorge.

L'inhumation se fit dans le lot de famille du cimetière local.

Remerciements

M. Euclide Olivier et ses enfants désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur malheur, soit par dons de messes et de prières, envois de fleurs, visites, assistance au service, etc., Ils remercient particulièrement la famille Adélard Labelle pour sa charitable hospitalité.

Letellier

Condoléances

Les paroissiens de Letellier désirent offrir à la famille St-Amant leurs plus sincères condoléances à l'occasion de la mort de M. Edmond St-Amant, de St-Jean-Baptiste. Il était bien connu de plusieurs ici, car à maintes occasions il a prêté son concours à la chorale surtout en temps de funérailles.

Condoléances aussi à Mme Edmond Comeault qui apprenait la mort de sa soeur, Mme Euclide Olivier (née Agathe Lemoine), décédée à l'hôpital de St-Pierre le mardi 19 janvier, à l'âge de 68 ans. Plusieurs parents s'étaient rendus la visiter samedi et dimanche derniers, et elle paraissait toute heureuse de partir pour le ciel sous peu.

Notre enfance laisse quelque chose d'elle-même aux lieux embellis par elle, comme une fleur communique son parfum aux objets qu'elle a touchés.

CHATEAUBRIAND.

Municipalité Rurale de Ritchot

AVIS PUBLIC

Selon les articles du "Municipal Act" et du "Public School Act", on donne ici avis que le Règlement 1-59 du District Scolaire de Coquart no 1300 a été passé en 1ère et 2e lectures par les commissaires dudit District Scolaire et sera soumis aux électeurs au temps et à l'endroit décrits ci-dessous.

Le vote aura lieu le samedi 13 février 1960, de 9 h. a.m. à 6 h. p.m., dans l'école du District de Coquart no 1300, dans le village d'Ile-de-Chênes.

Le Règlement susmentionné a pour but d'autoriser les commissaires dudit District Scolaire no 1300 à créer une dette d'obligations au montant de trente-cinq mille dollars ($35,000.00) pour la construction des additions suivantes: 1 salle de classe, 1 salle pour institutrices, 2 salles de toilette, un soubassement, plombage et chaufferie. Les obligations susmentionnées porteront intérêt au taux de 6¾% et seront payables à la Banque Canadienne Nationale, St-Boniface, Man., ou aux principaux centres de ladite Banque dans les villes de Winnipeg, Toronto et Montréal, Canada, au choix du détenteur, en vingt versements annuels consécutifs d'égale valeur de $3,239.83, incluant le principal et les intérêts, si l'on excepte le premier versement qui sera de $2,657.30 étant donné que les obligations porteront alors intérêt pendant moins d'une année. Les obligations seront datées du 1er mars 1960 et seront payables le 1er jour de décembre de chacune des années 1960 à 1979, inclusivement.

Le mardi 9 février 1960, le maire de la municipalité de Ritchot sera présent au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité Rurale de Ritchot à 10 h. a.m. dans le but, si nécessaire, de nommer par écrit signé par lui deux personnes assignées au bureau de votation et un nombre semblable pour assister au compte final des votes par le greffier, au profit de tous ceux qui désirent promouvoir ou s'opposer au passage dudit Règlement.

Le mardi 16 février 1960, à 10 h. a.m., le greffier de ladite Municipalité de Ritchot, dans la province du Manitoba, sera à son bureau à St-Adolphe pour compter les votes pour et contre ledit Règlement.

De plus, avis est ici donné qu'une copie conforme au règlement est dans les classeurs du bureau municipal au village de St-Adolphe, dans la province du Manitoba, et peut être étudiée pendant les heures de bureau par les personnes intéressées.

Daté à St-Adolphe, Manitoba, ce 13 janvier 1960.

Edmond Brodeur, secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Ritchot.

32 équipes prirent part au bonspiel de Haywood

HAYWOOD — Le dimanche 24 janvier se terminait le bonspiel de Haywood auquel 32 équipes prirent part. Suit la liste des gagnants:

1ère compétition: 1er prix, A. Gutzel, de Graysville; 2e, Don Woods, d'Elm Creek; 3e, L. Losio, de Fannystelle; 4e, Jim Owens, de Graysville.

2e compétition: 1er prix, A. Gutzel, de Graysville; 2e, D. Carefoot, d'Elm Creek; 3e, Lloyd Roth, de Graysville; 4e, Jos. Rey, de Haywood.

3e compétition: 1er prix, L. Roth, de Graysville; 2e, A. Bergeron, de Haywood; 3e, Hôtel de Notre-Dame-de-Lourdes; 4e, W. Robertson, de Graysville.

4e compétition: 1er prix, Jake Hiebert, d'Elm Creek; 2e, W. Robertson, de Graysville; 3e, M. Labossière, de Haywood; 4e, L. de Rocquigny, de Haywood.

Les joueurs ont joui d'une température idéale.

Curling pour dames

Durant la semaine du 10 au 24 janvier, une équipe de dames de Haywood, composée de Mmes L. Rouire et O. Lévesque et de Mlles Odile Fay et Yvette Robidoux, prenait part au bonspiel de Treherne et remportait un deuxième prix.

Malades

Mme Marguerite Labossière a été hospitalisée à St-Claude durant quelques semaines.

M. Antonio Lachapelle a fait un stage à l'hôpital St-Boniface.

Dans le moment, M. Eugène Souque est patient à l'hôpital St-Boniface.

Va-et-vient

M. André Lachapelle, de Kirkella, Man., était de passage à Haywood, la semaine dernière, pour rendre visite à son père convalescent à la maison.

La Broquerie

Baptêmes

Le 13 décembre: Joseph-Léo-Michel, fils de Jacques Mireault et d'Yvonne Rocan, né le 6 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Nadeau, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 janvier: Marie-Donna, fille de Marcel Danault et de Georgianna Ducharme, née le 30 décembre. Parrain et marraine, Denis Saurette et Armande Danault, de St-Vital.

Çà et là

Quoique très en retard, il serait impardonnable de ne pas mentionner les deux belles messes de minuit de Noël et du Jour de l'An qui eurent lieu dans l'église St-Joachim de La Broquerie, sous l'habile direction du maître de chapelle, M. Marcien Ferland. En effet, avec un orgue puissant tout neuf et un choeur mixte de 50 voix, le chant à quatre parties fut exécuté avec maîtrise. Un des plus remarquables morceaux, le Sanctus, si majestueux, fut composé par M. Ferland. Félicitations à ce jeune instituteur qui déploya une patience à toute épreuve lors des nombreuses pratiques. Un gros merci aussi à Mme Joseph Balçaen qui se dévoua sans compter pour accompagner à l'orgue malgré ses nombreuses occupations. Enfin, merci à tous les participants.

Dernièrement, Mme René Simard fit un voyage par train en Colombie-Britannique pour assister au mariage de son plus jeune frère, M. Roger Gosselin. Elle visita ses parents, M. et Mme Ovide Gosselin, de Maillardville, ainsi que ses frères et soeurs. Elle revint enchantée de son voyage.

Le lundi 11 janvier, M. Gérard Tétrault prenait l'avion à Winnipeg pour Montréal où il rejoignit son frère, le R. P. Jean Tétrault, P.B., qui devait partir pour la France. Après avoir visité plusieurs parents, il revint le vendredi 15 janvier, très content de sa promenade.

A.P.M.

Le jeudi 14 janvier avait lieu, à l'aréna, l'assemblée mensuelle de l'A.P.M. Il y eut une nombreuse assistance. Après la prière, la présidente, Mme G. Kirouac, souhaita la bienvenue et offrit ses voeux de Bonne Année. M. Jos. Tétrault donna sa démission comme vice-président et fut remplacé par Mme G. Wenden.

M. l'abbé R. Bouchard, vicaire, dirigea le forum qui fut très intéressant. Toutes les équipes discutèrent "Pourquoi les garçons se désintéressent-ils de l'école plus que les filles?" Les réponses furent très intéressantes.

La "boite aux questions", dont M. Gérald Carrière est responsable, fit naitre des discussions sur l'utilité des devoirs à la maison. Une heure et demie de devoirs fut suggérée comme étant raisonnable pour les grades élémentaires en dehors des heures de classe. Après la prière et l'O Canada, on servit le goûter.

Arrondissement scolaire

Le 15 janvier avait lieu l'assemblée annuelle de l'arrondissement scolaire consolidé de St-Joachim. Une nombreuse assistance marquait l'intérêt de tous.

M. Narcisse Fournier présida l'assemblée et M. Stanislas Bisson fut nommé secrétaire. Après lecture des différents rapports, M. Arthur Boily fut réélu auditeur pour un an et M. Henri Nicholas fut réélu commissaire pour un terme de trois ans. M. Corriveau, inspecteur d'écoles, fit quelques remarques sur l'école actuelle. A la suite de ce discours, l'assemblée vota en faveur de la construction d'une école primaire et approuva ainsi les démarches des commissaires qui ont déjà les plans de la nouvelle école.

L'assemblée vota $200.00 au Club sportif pour le patinage des enfants à l'aréna.

M. J. Tétrault, commissaire de la grande division, encouragea tous et chacun de voter en faveur de la construction de l'école secondaire à La Broquerie. (Ce vote fut pris le lundi 18 janvier et donna comme résultat 269 en faveur et 9 contre.) M. le vicaire adressa le mot de la fin et termina l'assemblée par la prière.

Les Filles d'Isabelle

Le dimanche soir 24 janvier, notre cercle "Notre-Dame-de-Fatima" tenait à l'Aréna une soirée récréative. Environ vingt membres y assistaient toutes accompagnées de leur mari.

La soirée débuta par un succulent banquet qui fut sans contredit très bien goûté de tous. Ensuite Sr Léonie Granger dirigea avec aisance le programme récréatif qui fut très vivant et aussi intéressant.

Chacun y donna du sien, soit pour interpréter une chanson, raconter un fait drôle, une histoire, etc. Puis on se sépara après quelques heures de franche gaieté passées à la mode de chez-nous et dans une atmosphère bien familiale. Merci à tous.

La REDACTRICE

Timbre consacré à un poète indien?

BRANTFORD, Ont. — Le service des postes étudiera l'opportunité d'émettre un timbre-poste en l'honneur de Pauline Johnson; célèbre poétesse de la réserve des Six-nations indiennes.

Un porte-parole du Club philatélique de Brantford a dit que le ministre des Postes, M. Hamilton, a donné l'assurance que ce projet sera étudié. Le club a présenté une requête appuyée par la Société historique de Brantford.

88e assemblée annuelle de la Confederation Life

TORONTO — Lors de la 88e assemblée annuelle qui s'est tenue récemment, le président de la Confederation Life, M. J. K. MacDonald, a rendu compte de la série de records obtenus tant dans le domaine des ventes que dans les services rendus à une clientèle internationale de plus de 1,500,000 assurés.

Voici ce que M. MacDonald a déclaré en substance: "Les Canadiens ont souscrit un volume record d'assurances sur la vie en 1959 et pourtant il existe encore d'immenses débouchés pour notre produit. Les statistiques font ressortir que, dans le monde libre, notre pays possède le portefeuille d'assurance le plus élevé par rapport au revenu. Si on considère le problème d'un peu plus près, on s'aperçoit cependant que le total d'assurance en vigueur au Canada ne correspond qu'à deux années de salaire environ. Aussi peut-on dire que ce montant est loin d'être suffisant."

En 1959, le portefeuille d'assurance-vie de la compagnie a accusé une augmentation de l'ordre de $280,848,511 pour atteindre un total de $2,398,896,277. A ces chiffres, il y a lieu d'y ajouter les contrats de rente viagère et les caisses de retraite, soit un supplément de $388,181,208 d'assurance-vie.

"S'il est juste que nous soyons fiers des progrès que nous faisons chaque année, il y a lieu de ne jamais perdre de vue que notre principal devoir est de rendre service et de fournir des fonds à tout instant, conformément aux termes de nos contrats," ce que M. MacDonald a tenu à rappeler. "En 1959, Confederation Life a émis 170,177 chèques pour un montant global de $41,022,935, soit $10,839,067 au bénéficiaires et $30,183,868 aux assurés vivants. Il n'est pas possible de faire ressortir assez vigoureusement le fait que 73.6% de nos paiements ont servi à prêter assistance à nos assurés pour faire face à leurs responsabilités quotidiennes et en cas de maladie, au paiement des arrérages de rente, de dividendes, de valeurs de prêt et de rachat dans les moments d'urgence. Il n'y a certainement pas d'argument plus valable qui puisse démontrer l'avantage et la nécessité de souscrire une assurance-vie permanente."

Les paiements contractuels ont accusé une hausse de $3,322,686. Les dotations échues s'élevaient à $4,527,454; les arrérages de rente à $2,559,283; et $8,119,134 au titre de l'invalidité, soit une augmentation de l'ordre de 18.8%. Les assurés participants ont perçu $4,081,027 au titre des dividendes. En outre, un fonds de $4,359,990 a été mis de côté en vue de couvrir le paiement des dividendes pour l'année 1960. Par ailleurs, pour renforcer la garantie de nos paiements futurs, les réserves constituées au profit de nos assurés ont reçu un supplément de $20,475,527.

Nos ventes de l'ordre de $341,728,153 représentent une augmentation de $49,765,176 par rapport à l'année précédente, soit 17% se décomposant comme suit: $18,327,578 pour les polices individuelles de $31,437,598 pour les polices collectives.

Le loyer de l'argent dans le cours de nos opérations, déduction faite de nos frais d'investissement, est passé de 4.55% en 1958 à 4.71% en 1959. Les prêts hypothécaires accordés durant l'année ont atteint $17,900,000, dont 47% entraient dans le cadre de la loi nationale sur les logements. A date, le portefeuille des placements hypothécaires de la compagnie s'élève à $109,753,000. Les transactions de titres ont atteint un plafond de $176,118,000, soit un gain de capital de l'ordre de $4,953,339.

Bellegarde

Çà et là

Le R. P. A. Lechasseur, O.M.I., était de passage au presbytère, la semaine dernière.

Le R. F. Louis-Roland, des Frères du Sacré-Coeur, en route pour les Philippines, s'est arrêté chez les Frères du Sacré-Coeur. A cette occasion, les élèves de l'école donnèrent un concert en son honneur.

Le R. F. Alvin Gervais, O.M.I., du noviciat de St-Norbert, a fait une courte visite chez ses parents, dimanche dernier.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Mgr Gaire organisèrent une soirée sociale, le mardi 26 janvier, pour grouper les Chevaliers des cinq paroisses du sud-est de la province.

M. et Mme Henri Bissonnette, de St-Victor, passent quelques jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme Edmond Wolensky.

M. Albert Sylvestre, de St-Boniface, est venu passer une couple de jours à Bellegarde pour affaires et visita aussi sa parenté.

M. André Boulet, de St-Boniface, en route pour Edmonton, s'est arrêté chez ses neveu et niéce, M. et Mme Denis Poirier.

M. Arthur Sylvestre est parti à St-Boniface où il doit joindre un groupe d'excursionnistes qui doivent visiter, par autobus, le sud des Etats-Unis et le Mexique pendant 18 jours.

Une partie de cartes organisée par les jeunes de la paroisse aura lieu le dimanche 31 janvier.

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

10.55—O Canada, ouverture
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Nos missions sur les ondes
11.30—Petit concert
12.00—Le quart d'heure de Ste Anne
12.15—Intermède
12.25—Communiqués
12.30—Image du Canada
1.00—Concert populaire
2.00—Le Tour des Capitales
2.30—Le Choc des Idées
3.00—Claves et Maracas
3.15—Perspectives Internationales
3.30—Programme russe
4.10—Intermède
4.15—Klein Kanada
4.30—Les Jeux de la sagesse
5.00—Nouveautés dramatiques
5.30—Festival des Chorales
6.00—Heure du Rosaire
7.00—Légendes Canadiennes
7.30—Le Petit ensemble vocal
8.00—Radio-Journal
8.15—Propos
8.30—Récital
8.55—Chronique sport.
9.00—Jeunesse Musicale
10.00—Prévision de la météo et fin

Du lundi au vendredi, inclusivement

6.55—O Canada, ouverture et horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour, Compatriotes
7.45—Radio-S.-Coeur
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour, Compatriotes
9.00—Tour à Tour
9.15—Détente musicale
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Jeunesse dorée
10.00—Un piano, une chanson
10.30—Un homme et son péché
10.45—Les visages de l'amour
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Musique variée
11.45—Arc-en-ciel
12.00—Musique en dinant
12.30—Le réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Communiqués
1.15—Prince-Albert sur nos ondes
2.00—Radio-Journal
2.05—Une demi-heure avec
2.30—Programme des villages
2.50—Intermède
3.00—Aux malades
3.15—Bienvenue Saskatchewan
4.00—Radio-Journal
5.00—Coeur à coeur
5.15—Pour les enfants
5.30—Don Quichotte
5.45—Sérénade au crépuscule
6.00—Nouvelles, sports
6.30—Musique en dinant
6.45—Chapelet

LUNDI

4.30—Rond-Point
6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
7.00—Programme allemand
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Festivals européens
10.30—Nouvelles
10.40—Fin

MARDI

4.30—Entre vous et moi
5.45—En roulant ma boule
6.15—Chronique mariale
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Théâtre dans un fauteuil
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Des idées et des hommes
9.00—Mélodies
9.30—Concert symphonique
10.30—Nouvelles
10.40—Fin

MERCREDI

4.30—Rond-Point
6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
7.00—Sur les voulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Les petites symphonies
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Quatuor 6 sur toutes les scènes du monde
10.30—Nouvelles
10.40—Fin

JEUDI

4.30—Rond-Point
6.15—A votre santé
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—Place publique
8.00—Radio-Journal et commentaires
8.30—Soirée littéraire
10.30—Nouvelles
10.40—Fin

VENDREDI

4.30—Rond-Point
5.45—Les affaires de l'Etat
6.15—Programme hollandais
7.00—Sur les boulevards parisiens
7.15—Psychologie de la vie quotidienne
7.30—La science peut-elle répondre
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
8.30—Artistes de renom
9.00—Orchestre symphonique
10.00—Vie économique
10.30—Nouvelles
10.40—Fin

SAMEDI

6.55—O Canada, ouverture et horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour, Compatriotes
7.45—Radio-S.-Coeur
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour, Compatriotes
9.00—Musique de ballet
9.30—Visite à la discothèque
10.00—Les ondes enfantines
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio-Journal
11.10—Commniqués
11.15—Reportage agricole
11.30—Théâtre du Québec
12.00—L'Opéra du Metropolitan
4.00—Radio-Journal
4.10—Intermède
4.15—La langue bien pendue
4.30—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Nouvelles
6.10—Sports
6.15—Programme hongrois
6.45—Chapelet
7.00—Programme ukrainien
7.45—Valses variées
8.00—Chronique canadienne
8.30—Revue de la semaine
9.00—Concert léger
9.55—Intermède
10.00—Nouvelles
10.10—Fin

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles — CFRG—1230 Kilocycles

Légende: L - local; R - réseau; D - différé

DIMANCHE

9.55L-Ouverture, horaire et prévisions
10.00L-La voix du Cap
10.15L-Le quart d'heure de Ste-Anne
10.30L-La messe paroissiale dominicale
11.45L-Musique sacrée
11.55L-Résumé des nounouvelles de la semaine
12.00R-Le choc des idées
12.30R-Images du Canada
1.00R-Concert populaire
2.00R-Le tour des capitales
2.30R-Panorama du jazz
3.00R-Claves et Maracas
3.15R-Perspectives internationales
3.30R-Les jeux de la sagesse
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Lectures, musique (alt.)
4.15D-Regards sur le Canada français
4.30R-Match intercités
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Festival des chorales
6.00R-Jeunesses musicales
7.00R-Chronique de terre et de mer
7.30R-Petit ensemble vocal
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Propos
8.30R-Récital
8.55R-Chronique sport.
9.00L-La pensée du soir
9.02-Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55L-Ouverture, horaire et prévisions
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
7.30R-Radio-Journal
7.33L-Soleil levant
7.50L-Soleil levant
8.00L-La prière du matin
8.15L-Variétés Swift Current
8.35L-Variétés Willow-Bunch
8.55L-Nouvelles
9.00R-Tour à tour
9.15L-Pot-pourri
9.25L-Rapport du marché des grains
9.30D-Fémina
9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
10.00D-Jeunesse dorée
10.15R-Un piano, une chanson
10.30D-Un homme et son péché
10.45D-Les visages de l'amour
10.59L-Signal-horaire
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chronique sport.
11.13L-Musique de danse
11.30L-Chansons et succès (Assiniboia)
12.00L-Nouvelles
12.15L-Musique
12.30D-Le réveil rural (1ère partie)
12.45L-Au hasard
1.00L-Panorama féminin
1.55L-Rapport du marché des grains
2.00R-Radio-Journal (11.55-Premier mercredi du mois)
2.15L-Nos malades
2.30L-Requêtes et refrains
3.00L-Coeur à coeur (Val Marie)
3.15L-Le carnet mondain
3.30L-Radio S.-Coeur
3.45L-Tout me sourit
4.00R-Radio-Journal, revue, sport
5.00L-Le coin des tout-petits
5.30D-Don Quichotte
5.45L-Variétés
6.00L-Angélus
6.02L-Nouvelles et rapports des marchés
6.10L-En dinant (Gravelbourg)
6.45L-Le chapelet en famille
7.30-V. horaire du soir
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Commentaires
8.30-V. horaire du soir
10.30R-Nouvelles de St-Boniface
10.40L-La pensée du soir
10.42-Fin des émissions (xx janvier-Fin des émissions à 4 h. 30)

LUNDI

7.45L-Nouvelles locales
1.30L-L'heure de l'Est
2.05L-Deux coeurs, une valse
4.30R-Reportages, Rond point
7.00L-Lectures choisies
7.30D-Vie ouvrière
8.30D-Festivals européens

MARDI

1.30L-Méli-Mélo
2.05L-Musique et chansons
4.30R-Entre vous et moi
7.00L-Tombée du jour
7.30D-Théâtre dans un fauteuil
8.30D-Des idées et des hommes
9.00D-Lied et mélodie
9.30D-Concerts symphoniques

MERCREDI

7.45L-Nouvelles locales
1.30L-L'heure de l'Est
2.05L-A votre santé
4.30R-Reportages, Rond point
7.00L-Tombée du jour
7.30D-Les petites symphonies
8.30D-Festival du mercredi

JEUDI

1.30L-Méli-Mélo
2.05L-Musique et chansons
4.30R-Le monde du sport
7.00L-Convertis du XXe siècle
7.30D-Place publique
8.30D-Soirée littéraire (en 4 parties)

VENDREDI

7.45L-Nouvelles locales
1.30L-L'heure de l'Est
2.05L-Deux coeurs, une valse
4.30R-Reportages, Rond point
7.00L-Tombée du jour
7.30D-La science peut-elle répondre
8.30R-Petits artistes de renom
9.00D-Orch. symph. de Radio-Canada
10.00D-Vie économique

SAMEDI

6.55L-Ouverture, horaire et prévisions
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
7.45L-Nouvelles locales
7.50L-Soleil levant
8.00L-La prière du matin
8.15L-Variétés Swift Current
8.35L-Variétés Willow-Bunch
8.45L-Soc. Can Etablissement rural
8.55L-Nouvelles
9.00L-Commentaire Sask. Wheat Pool
9.15L-Musique campagnarde
9.30L-Le Maraudeur
10.00D-Les ondes enfantines
10.30L-Le vieux raconteur
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chansons-vedettes
11.30L-Chansons - vedettes (Assiniboia)
12.00R-Opéra du Metropolitan
3.30L-Requêtes et refrains
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Le carnet mondain
4.15R-La langue bien pendue
4.30L-Radio S.-Coeur
4.45L-Tout me sourit
5.00L-La période des jeunes
5.30L-Blanc et Noir
6.00L-L'Angélus
6.02L-En dinant (Gravelbourg)
6.25R-Radio-Journal
6.30L-Nos missions sur les ondes
6.45L-Le chapelet en famille
7.00L-Folklore
7.30D-Quand l'opéra se donne des airs
8.00D-Chronique canadienne
8.30D-Revue de la semaine
9.00D-Concert léger
9.55L-Intermède
10.00R-Nouvelles de St-Boniface
10.10L-La pensée du soir
10.12-Fin des émissions

Cas urgent: s'inscrire et obtenir son numéro

OTTAWA — Y a-t-il des éleveurs qui ne bénéficieront pas des versements de compensation sur le porc?

Il semble bien qu'il y en aura malgré le bon vouloir du gouvernement de répartir entre tous les producteurs éligibles la somme globale affectée à ces paiements durant l'année en cours.

Si tel est le cas, comment expliquer qu'un certain nombre, plusieurs peut-être, ne profiteront pas de la mesure? Pour la simple raison que, n'ayant pas reçu leur inscription (enregistrement) et n'ayant pas leur nom, le gouvernement ne peut deviner qu'ils sont producteurs et vendeurs éventuels de porcs. Inversement, faute d'avoir donné signe de vie, l'éleveur n'a pas reçu du gouvernement sa carte d'inscription portant, en plus de son nom, un numéro d'inscription bien à lui, chaque éleveur ayant un numéro personnel.

Voici, et notez-le bien, pourquoi l'inscription — et le numéro qui l'accompagne — est tellement nécessaire et pourquoi l'absence d'inscription est tellement néfaste:

Tous les documents fournis à l'Office de Stabilisation des prix au cours de l'année — les feuilles de classement en particulier — doivent porter et le nom de l'éleveur et le numéro qui lui a été assigné sur sa carte d'inscription. Chacun de ces documents doit porter un nom qui correspond toujours au même numéro et un numéro qui correspond toujours au même nom.

Seuls les porcs classés "A" et "B" étant admissibles aux versements de compensation, à raison de 100 par ferme en 12 mois.

Pour ce qui est de l'inscription, elle peut être faite directement à Ottawa (Office de Stabilisation des Prix), à votre bureau fédéral le plus proche de production ou de mise en marché des bestiaux, à un abattoir qui fait le classement ou à votre coopérative.

Si votre inscription n'est pas encore faite, et si vous êtes incertains quant à la procédure à suivre, pourquoi ne pas aussitôt prendre conseil de votre agronome, du secrétaire ou d'un dirigeant de votre syndicat agricole, du gérant de votre coopérative ou de toute autre personne constituée en autorité?

Vous vous rendrez compte alors que l'inscription est chose très simple. Du même coup, vous préviendrez les désappointements car, répétons-le une dernière fois, l'inscription est la première démarche à faire en même temps que la plus décisive: Sans inscription, pas de compensation.

Lodgipole, Alta.

Décès

M. L.-Avila Brodeur, de Lodgipole, Alberta, est décédé le mercredi 20 janvier à l'âge de 64 ans.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Elisabeth, de Fort William, Ont.; une soeur, la Rév. Sr M.-St-Augustin, M.O., du couvent de St-Charles; six frères, Charles, de Hayward, Californie, William, de Lloydminster, Joseph, de St-Boniface, Arthur et Roméo, d'Edmonton, et Louis, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 23 janvier en l'église St-André d'Edmonton et l'inhumation se fit dans le cimetière d'Edmonton, situé à St-Albert.

L'école se compose des élèves, des maîtres et des parents; ces trois éléments doivent se trouver dans une relation spirituelle aussi intime que possible.

FERRIERE.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Régina, Sask.)

Comme il y a un bout de temps que rien n'a paru en fait de nouvelles pour le Conseil, laissez-moi vous rassurer, je suis encore en vie, et les activités du conseil fonctionnent comme d'habitude.

Je tiens à féliciter nos trois nouveaux membres qui ont été initiés par le Conseil no 1247, le 17 janvier dernier. Ceux-ci sont MM. Joseph Gilmore, Maurice Casavant et Hector Gilmore. Je leur souhaite la plus cordiale bienvenue dans nos rangs, espérant les revoir parmi nous à chaque assemblée.

Je tiens à féliciter les organisateurs du curling, qui est en pleine activité depuis quelques mois. Nous espérons que l'année prochaine nous doublerons nos équipes.

N'oubliez pas le tournoi de curling du district no 2 des Chevaliers de Colomb, qui aura lieu à Regina le dimanche 21 février au "Regina Curling Club".

Les parties auront lieu à 10 h. a.m., 1 h. et 5 h. p.m. Les gagnants représenteront le district no 2 au tournoi d'Etat qui aura lieu à la même place et aux mêmes heures, le 6 mars.

Les équipes du Conseil Langevin décideront sous peu, par compétition, quelle équipe représentera le conseil.

D'après le rapport du pointeur d'Etat, en date du 30 septembre 1959, notre conseil est en première place pour la province, dans les compétitions du programme des six points de la classe B. Félicitations! Espérons que l'année 1960 soit aussi fructueuse pour le conseil.

N'oubliez-pas l'assemblée générale le 1er février. Nous espérons voir un grand nombre de nos membres présents.

Prompt rétablissement à M. Ernest Longpré, hospitalisé chez les Soeurs Grises.

Aussi à M. Jean Deaust, patient à l'hôpital Général.

TIT-COQ

2,000 voitures russes achetées par un Torontois

OTTAWA — Le "Journal" a révélé qu'un commerçant d'automobiles de Toronto est actuellement en train de débattre un marché important sur l'achat de 2,000 voitures Moskvitch-407 construites en Russie.

L'exportateur soviétique de ces voitures de 4 cylindres est la compagnie Avto-Export de Moscou. Le "Journal" ne donne pas le nom du commerçant torontois.

Gravelbourg

MM. et Mmes Conrad, Eloi et D.-D. Piché et Ernest Beauchesne, M. Jean Gauthier, Mme Ena Gauthier et Mlle Monique Piché sont revenus d'un voyage à Winnipeg et Fannystelle où ils ont assisté aux noces d'or de M. et Mme Charles Piché.

MM. et Mmes Emile Dumont et Bernard Bourgeois sont partis en Floride pour trois semaines de vacances.

Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, est en promenade chez ses frères et soeurs, à Gravelbourg.

Un nouveau magasin "Robinson Store" a ouvert ses portes. Les propriétaires sont MM. Napoléon Brisebois et Damien Dufresne, de Dollard, Sask.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme Walter Wyporowich et leurs enfants, de Fairlight, ainsi que M. et Mme Robert Jacques, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme André Baudu, de Vandura.

M. et Mme Jackson, de Kelso, étaient en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme René Jacques.

M. et Mme Maurice Zébière et leurs enfants, accompagnés de leurs parents, rendirent visite à Mme G. Lemoine et ses filles, de Wawota.

Mme Alphonse Lamontagne et sa bru, Mme Léo Lamontagne, se rendirent à Regina pour affaires.



M. et Mme Paul-Emile Lacroix et leur famille, de Lauzon, P.Q., s'embarquaient à bord d'un avion, le mercredi 27 janvier, à destination de Zenon Park, Sask., où M. Lacroix occupera le poste de gérant de la Caisse Populaire de l'endroit au début de février. Ce tournant décisif dans la vie de la famille Lacroix s'opéra en moins d'un mois puisque c'est quelques jours avant Noël que M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-vie Desjardins, de retour d'un voyage dans l'Ouest, faisait part à ses employés, dont M. Lacroix, des problèmes particuliers de nos minorités des Prairies, et leur apprenait que, à Zenon Park, un poste de gérant de la Caisse Populaire était accessible. On voit ci-dessus M. et Mme Lacroix, entourés de leurs cinq enfants. De gauche à droite, Michel, 11 ans, Jocelyne, 12 ans, Diane, 15 ans, France, 10 ans, et Daniel, 14 ans. (Photo La Presse)

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

La représentation de la pièce française

Un . . . deux . . . trois. Le rideau se lève. Chevalerie . . . Chevalerie! On joue la pièce. Durant une semaine seulement les acteurs ont répété leurs rôles; mais ce soir, il faut jouer. Les mains ont un léger tremblement, les paumes sont humides, la chaleur étouffe. Qu'est-ce qui ne va pas? C'est le trac.

Voilà deux heures qu'on est maquillé, prêt à entrer en scène. Quinze minutes encore . . . non, dix . . . cinq. On allume une cigarette, quelques bouffées, la voilà éteinte, écrasée nerveusement sous le pied. Trois secondes . . . deux . . . une; on tire le rideau.

On joue la pièce mais rien n'est fini. Dans les coulisses on s'affaire autour des décors d'un prochain tableau, il faut s'occuper du son, de l'éclairage. La fourmilière grouille, le travail commande et ne laisse personne en repos. Le Père Desrochers, metteur en scène, ajuste un panneau, replace les accessoires; il voit à tout et partout on le trouve.

Les tableaux se succèdent. Le dernier vient de se terminer, c'est tout. Pendant plus de trois heures, les Chevaliers d'Arthur, Galaad et Lancelot, l'enchanteur Merlin, le monde des fées et des sorcières, tout cela a galopé dans l'imagination du spectateur; il quitte la salle à regret; sans doute espère-t-il qu'on lui présente encore des pièces françaises qu'il n'a que rarement l'occasion de voir.

Pour vous enfin, qui avez préparé cette soirée et qui en avez assuré le succès, merci. Merci aux nombreux acteurs et surtout à Claude Morin, Dumont-Pierre Lepage, Guy Richard, Henri Léost; merci à Edouard Rymek, Gérard Marchand, Robert Boulanger, Henri O'Reilly pour la réalisation technique; aux maquilleurs, Jean-Hubert Collet, René Lagacé, Philippe Lafrance et Donald Bachand.

Jean-Pierre DOUTRE,
Arts II.

* * *

Chronique sportive
Les Alouettes triomphent des Hornets

La cloche a sonné, le dernier sifflet perce les airs, la partie est finie. Une foule enivrée de joie se précipite sur la glace et acclame les Alouettes, leur équipe préférée. "On a vaincu les Hornets de s'écrier une voix rauque. "On a certainement le trophée entre les mains" de s'exclamer hardiment un petit. La Palestre bondit et résonne sous ces exlamations et ces cris de joie.

Mais calmons un peu les échos et commençons par le début. Mardi, le 19 janvier, les Hornets de Gravelbourg et les Alouettes du Collège se donnaient rendez-vous à la Palestre pour une autre joute dans la W.R.H.L. Soutenus par les encouragements d'une foule enthousiasmée, les Alouettes font bonne mine dès le début. Philippe Gosselin compte le premier but; Albert Lepage et Gérard Archambault lui succèdent et enfin un lancer du bâton d'Ovide Dion assure une bonne marge entre les Alouettes et les Hornets. Ces derniers, pris à l'improviste, et un peu gênés par les attaques subites des Alouettes, ne réussissent à compter qu'un but. Le compte à la fin de la première période est de 4 à 1 en faveur de l'équipe du collège.

A la deuxième période, les Alouettes filent encore à vive allure. Donald Meloche et Gérard Archambault comptent encore. Mais les Hornets s'empressent d'enfiler deux buts à leur tour. La deuxième période se termine 6 à 3.

La partie toutefois n'est pas finie; c'est la troisième période qui déterminera à qui seront décernés les lauriers. Léo Bosc dans les buts a de nouveau baissé sa visière et se prépare à un combat acharné; Guy Lavallée, à la défensive, fait toujours les cent pas à la ligne bleue et repousse successivement les adversaires avec ses co-équipiers, Ernest Tremblay et Ovide Dion. L'équipe de Gravelbourg tout de même compte deux fois alors que Donald Meloche réussit le seul but dans cette période. La partie se termine au compte de 7 à 5 pour le Collège.

Les Alouettes doivent certes leur victoire en partie à l'entraîneur, le Père Turgeon, et en partie au support des collégiens. Soyons optimistes et disons que l'équipe du Collège promet beaucoup pour l'avenir puisqu'elle suit si fidèlement sa devise, "Un pour tous, tous pour un!"

C. BUSSIERE,
Arts IV.

* * *

Une victoire pour les Midgets

Depuis longtemps déjà les jeunes s'affairaient autour de leur entraîneur, le Père Plamondon, pour demander: "Quand joueront les Midgets?" Enfin leur rêve fut comblé et mercredi soir le 20 janvier, une pleine charge de joueurs anxieux de rencontrer le club adversaire se dirigeait vers le petit village de Lemerick.

Les équipes étaient bien balancées et les buts se succédaient à un rythme régulier d'un club à l'autre: Joubert, Kesslar, Thibault Léo, Delveaux Roger, Schiissler, Thibault et Champigny (2 buts) enfilèrent les points des trois périodes régulières.

A la fin de la troisième période, le compte était de 8 à 8: il fallait donc aller en temps supplémentaire. Kesslar et Moyen obtinrent les deux buts qui assurèrent à l'équipe leur première victoire de l'année qui, espérons-le, sera suivie de plusieurs autres.

Notre gardien de buts arrêta ce soir-là plusieurs lancers et mérite nos félicitations: avec une telle équipe nous devrions faire une bonne saison de gouret.

Mon choix des trois étoiles pour cette partie est comme suit: Jules Michaud, Raymond Champigny et Larry Kesslar. Bonne chance, les Midgets, et continuez à tenir bien haut l'honneur du collège.

Paul JOUBERT,
Versification.



Ferland

M. l'abbé A. Chabot, curé de Vanguard, était de passage chez ses parents, ces jours derniers.

M. l'abbé A. Guénette, de Gravelbourg, est venu présenter des vues animées, dimanche dernier.

M. et Mme A. Rouleau et leur famille, ainsi que M. et Mme Georges Rouleau et leur bébé, de Ponteix, ont visité M. et Mme Gérard Desharnais.

M. et Mme Philippe Bouffard, de Gravelbourg, étaient en visite chez M. et Mme Ephrem Bouffard.

Mlle Noëlla Morin, du couvent de Val Marie, a passé la fin de semaine chez ses parents.

Mlle Henriette Hamel est retournée chez sa mère à Frenchville après avoir passé quelques semaines à Ferland.

M. et Mme Rosaire Chabot sont allés visiter des parents à Ponteix, la semaine dernière.

Sont allés à Regina dernièrement: M. et Mme Louis Fournier, père, MM. Alfred Chabot, Valmore et René Couture, Mme E. Bouffard et Léonard Bouffard, P.-E. Lacasse et G. Lacasse.

Condoléances à Mme Gaston Fournier qui a perdu son père, M. McGovern, de Swift Current, décédé subitement les premiers jours de janvier. M. et Mme Gaston Fournier et M. Louis Fournier, père, sont allés aux funérailles.

Mlle Gloria Cooper, de Coronach, a visité M. et Mme Roger Fournier.

Malades

M. Ephrem Bouffard est allé à Regina pour traitements médicaux.

Le jeune Joseph Morin est patient à l'hôpital de Gravelbourg pour intervention chirurgicale.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Mlle Berthe Baril, de Prud'homme, secrétaire de l'ambassade du Canada en Hollande, nous a fait, il y a quelques jours, une visite-surprise. Dans l'interview qu'elle a accordée à Roger Gautier, elle a raconté les débuts de la radio française dans l'Ouest canadien, ses aventures avec la Croix-Rouge au Japon et les avantages de ses nouvelles fonctions à l'étranger. Les auditeurs ont été surpris d'apprendre que l'enseignement de quatre langues (hollandais, allemand, anglais et français) est obligatoire dans les écoles hollandaises. Le Canada, où l'enseignement de la deuxième langue officielle donne lieu à tant de controverses, devrait prendre exemple sur la Hollande. Mlle Baril retournera à La Haye après avoir rendu visite à tous ses parents et amis.

Les Coopératives Fédérées ont tenu leur conférence annuelle cette année à Saskatoon; les auditeurs ont été tenus au courant des travaux de la conférence grâce à l'amabilité de délégués tels que MM. Poiron et Gauthier, du Manitoba, LeBastard, de la Saskatchewan, et Ryan, de l'Alberta.

Une température inclémente n'a pas empêché Jean Hardenne de se rendre à Prud'homme et de réaliser, avec le concours des résidants de cette localité, la troisième émission des "Voix de chez nous". Et c'est Mlle Cora Norbert qui est sortie victorieuse de ce tournoi vocal. Cora a donc gagné un prix de 10 dollars et le droit de participer à la grande finale qui aura lieu à Prince-Albert.

Le poste CFNS prête son concours à la campagne nationale de l'emploi d'hiver connue sous le nom de: Faites-le maintenant. Des autorités compétentes expliquent le sens de cette campagne dans l'émission "Canada au travail" que l'on entend tous les lundis à 5 h. 45 p.m.

La direction du poste remercie et félicite toutes les personnes qui participent au Concours des lettres d'appréciation, organisé par l'animatrice de l'émission féminine "Au fil de l'heure", Mme Papen. Ce concours est ouvert à toutes les personnes qui veulent souligner, par lettre, l'intérêt qu'elles portent à tel ou tel programme. Ces lettres contribuent à la survivance du poste. Le dernier concours a été gagné par Mme Henriette Baudais, de Domremy, et par M. Zénon Lepage, de Vonda.

Norman Denis est sorti vainqueur du dernier Concours d'oncle Roger. Félicitations.

Saint-Hubert

Çà et là

Le 21 janvier se réunissaient chez Mme M. Boutin douze membres et une visiteuse pour la réunion des Dames de l'Autel. Une partie de cartes fut projetée pour le 26 janvier dans six maisons de la paroisse. Peu de temps après la dernière réunion tenue en novembre, les Dames de l'Autel ont fait un don de trois horloges électriques au nouvel hôpital de Whitewood. Le prix d'assistance, donné par Mme A. Dartige, fut gagné par Mme E. Gatin. Un succulent goûter termina l'assemblée.

La glace pour le curling est complétée. Un bonspiel est en cours avec huit équipes y prenant part.

Mme W. Skinner est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme A. Smeets.

MM. et Mmes P. Jordens et A. Smeets et Mme W. Skinner sont allés à Griswold, Man., assister aux funérailles d'un parent.

Saskatoon

Club Alouette

C'est à Saskatoon que revient l'honneur de préparer la prochaine émission des "Voix de chez nous". Et dans un bel esprit de coopération, le poste CFNS et le Club Alouette ont conjugué leurs efforts pour assurer le succès de cette émission qui sera réalisée le dimanche 7 février dans l'auditorium de l'école St-Paul.

Jean Hardenne, le pilote de l'équipe volante de CFNS, et Robert Gareau, l'un des directeurs du Club Alouette, s'occupent du recrutement des candidats. Il est encore prématuré de dévoiler le nom et le nombre des exécutants, mais l'on peut affirmer déjà que la participation de nombreux solistes et de groupes de chanteurs est assurée.

La soirée commencera à 8 h. précises. Afin de permettre à Jean Hardenne de préparer son programme, la direction du Club a décidé d'organiser quelques tours de bingo. Un goûter qui sortira un peu de l'ordinaire sera servi à l'issue de la séance. Donc, une belle soirée est en perspective le 7 février, une soirée que les Canadiens français de Saskatoon et des environs ne voudront pas manquer.

Butte St-Pierre

Le vendredi 4 décembre eut lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes au profit de l'église. Voici les gagnants: Mme E. Béliveau, M. Aimé Forcier et Mme Pierre Villeneuve, consolation; M. l'abbé L.-P. Pelletier, M. André Marchadour et M. Joseph LeGrand, consolation.

Le dimanche 20 décembre avait lieu le concert de l'école qui fut un succès. A la fin du programme avait lieu le tirage au profit de l'église. Le premier prix (une poêle automatique) fut gagné par M. Rodrigue Laboucane; le deuxième prix (un panier de linge), par Mlle Angeline Marchadour.

Baptêmes

François-Edmond-Joseph, fils de M. et Mme Armand Labrecque. Parrain et marraine, M. Frank Murray et Mlle Léda Labossière.

Lise-Marie-Lucie, fille de M. et Mme Louis De Montarnal. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Como.

Meyronne

Journée de l'A.C.F.C.

$10.00: Louis Girardin, Marcel Mosette, Raymond Girardin.

5.00: M. l'abbé B. Adée, curé, Arthur Laplante, Daniel Bouvier, Mme Yvonne Girardin, Ernest Turgeon, Louis-G. Fournier, Gérard Mosette, Ulric Mosette, Paul Ste-Marie, Adolphe Lalonde, Léo Larceau, Arthur Thuot, Omer Chouinard, Gérard Brisebois.

2.00: Mme Yvonne Brisebois, Mme Yvonne Cafferty, Alfred Bouvier, Louis Roy, François Brière, Albert Jetté, Alexandre Bouvier, Magloire Bouvier, Edouard Roy.

1.00: Charles Légaré, Victor Lalonde, Georges Bissonnette, René Smith.

Total: $122.00

Baptême

Le 24 janvier: Gérard-Eugène-Joseph, fils de Gérard Brisebois et d'Elodie Hamel, né le 17 janvier. Parrain et marraine, Eugène et Liella Hamel, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme James Cafferty, ses grands-parents.

Çà et là

M. le curé de Meyronne et M. et Mme Arthur Laplante se rendaient à Gravelbourg pour assister aux célébration des jubilés d'argent sacerdotaux de Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., et de MM. les abbés A. Moquin, R. Bérubé et O. Lemay. Ces quatre jubilaires sont des anciens du collège Mathieu et du séminaire Mazenod.

M. et Mme Maurice Segentil, de Langley Prairie, passaient trois semaines de vacances chez leurs parents et amis.

Les familles Marcel Monette et Raymond Girardin se rendaient à la réunion mensuelle de l'A.C.F.C. tenue à Gravelbourg.

M. Georges Verbeke vient d'être élu maire de Meyronne.

M. Adolphe Lalonde fut élu syndic, le 24 janvier. Il remplace M. Arthur Laplante qui se dévoua au service de la paroisse pendant trois ans.

MM. les abbés Roger Ducharme et Dominique Dugas, ainsi que M. et Mme Guy Girardin, de Ponteix, étaient les hôtes des familles Louis et Raymond Girardin.

Mme S. Therens passe quelques mois chez M. et Mme François Brière.

M. Honorius Bouvier, qui fut hospitalisé ces derniers mois, est de retour chez lui.

Willow-Bunch

Baptêmes

Le 3 janvier: Joseph-Jean-Yvon et Marie-Thérèse-Yvette, enfants jumeaux de Gérard Granger et de Lucina Boutin, nés le 2 janvier. Parrains et marraines, pour le garçon, Jean Granger et Délina Bérard, remplacés par Victor et Elise Granger; pour la fille, Henri Rémillard et Thérèse Granger, remplacés par Roger et Louise Vézina.

Le 3 janvier: Kathleen Ann, fille du docteur Thomas Lowe et d'Evelyn Pryce, née le 21 août. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Flynn, remplacés par M. et Mme Marcel Dionne.

Le 10 janvier: Robert-James, fils de Jean Gosselin et de Myrtle Dunlop, né le 30 décembre. Parrain et marraine, Achille Lespérance et Madeleine St-Germain.

Le 24 janvier: Ronald-Michel-Joseph, fils de Paul-Emile Mondor et de Marguerite Bourassa, né le 13 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Lapaire.

Çà et là

Aux statistiques paroissiales pour l'année 1959, il y eut 28 baptêmes, 31 premières communions, 3 mariages, 1 sépulture d'adulte, 3 sépultures d'enfants et environ 24,000 communions.

A l'assemblée paroissiale qui eut lieu le mercredi après-midi 20 janvier, deux nouveaux marguilliers furent nommés MM. Clovis Beaudry et Jean-Denis Bruneau qui remplaceront MM. Bruno Deschamps et Siméon Boisvert, sortant de charge. Les paroissiens les remercient de leur dévouement et du travail fait durant les années qu'ils furent syndics et souhaitent bonne chance aux nouveaux élus qui collaboreront avec les deux autres syndics, MM. Albert Lemieux et Charles Mathieu, pour aider leur pasteur dans l'administration de la paroisse.

M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, est allé à Gravelbourg, les 17 et 18 janvier, pour assister aux fêtes jubilaires.

Mme Sylvio Sylvestre fut patiente à l'hôpital Providence de Moose Jaw durant quelques semaines.

Mme Georges Drouin est hospitalisée à Regina.

M. Stewart est allé à l'hôpital de Regina pour examens médicaux.

Il y eut les Quarante Heures au couvent du 23 au 25 janvier. Un bon nombre de paroissiens firent une heure d'adoration devant Jésus-Hostie exposé sur l'autel et demandèrent des grâces pour leurs foyers et la paroisse.

M. Félicien Lemay est décédé à Redvers

REDVERS — Le 19 janvier est décédé à sa demeure M. Félicien Lamy, âgé de 71 ans, après une longue maladie supportée avec beaucoup de courage et de résignation.

Le défunt, né à Orgeo, Belgique en 1889, laisse dans le deuil son épouse, née Julia Claude; quatre fils, Jules, de Redvers, Marcel, de Storthoaks, Robert, d'Estevan, et Jean, de Winnipeg; trois filles, Simone (Mme Michel Quennelle), de Wauchope, Aline (Mme Arsène Vinck), de Redvers, et Angèle (Mme Albert Kernel), de Scarth, Man., et 29 petits-enfants.

Le service fut chanté en l'église Notre-Dame de Fatima le vendredi 22 janvier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé F. Marcotte, curé, chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés Marcel George, de Storthoaks, et A. Turgeon, de Wauchope, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. André et Maurice Claude, Gérard Fourny, Louis Perreaux, Arthur Moreau et Gérard Claude, tous neveux du défunt.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Baptêmes

James Grant, fils de Carman Mathewson et de Donna Nobles. Parrain et marraine, M. et Mme Laurence Mathewson, oncle et tante de l'enfant.

Teresa Rose, fille de Kenneth Kyle et de Rosie Porter. Parrain et marraine, Raymond Kyle et Antoinette Leclaire.

Debra-Lynn-Marie, fille de Lucien Garnier et d'Hélène Mathewson. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Garnier, grands-parents de l'enfant.

Elaine-Marie, fille de Cyril Bouchard et de Rose Bériault. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Bériault, oncle et tante de l'enfant.

Partie de cartes

Deux parties de cartes auront lieu les 7 février et 13 mars. Elles seront au profit des oeuvres paroissiales. Bienvenue à tous.

Laflèche

M. et Mme Gilbert Phaneuf partaient, par avion, pour un voyage d'un mois. Ils doivent s'arrêter chez leurs filles, Mme Lambert, d'Edmonton, et Mme M. DeCap, de Kamloops, C.-B., et chez M. Edgar Phaneuf, de Vancouver.

Mme Fortunat Poliquin se rendait à Winnipeg voir son fils, Benjamin, et sa soeur, Mlle Joséphine Hauffman.

Le 19 janvier, Mme J.-E. Chabot est allée visiter son époux, patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où il a subi une opération.

M. et Mme F. Poliquin, accompagné de M. Clément Périgny, viennent de partir pour la Californie où ils doivent passer les derniers mois d'hiver. Ils visiteront des parents et amis. A leur retour, par Vancouver, ils visiteront les familles Matthews, Soucy et Kane.

M. Raoul Palmier fut patient à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg pendant quelques jours.

Les paroissiens présents à la réunion de Foyer-Ecole du 13 janvier ont joui de leur soirée. Les discussions furent variées et intéressantes.

Plusieurs paroissiens se rendaient à Gravelbourg, le 17 janvier, pour assister à une séance donnée au collège à l'occasion du jubilé d'argent sacerdotal de Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., et de MM. les abbés Arthur Moquin, René Bérubé et Oscar Lemay.

Le 18 janvier, quelques invités assistèrent à une messe pontificale d'action de grâces, célébrée par Son Exc. Mgr Paul Piché, assisté des trois autres jubilaires. La chorale du collège exécutait une belle messe harmonisée et le R. P. A. Josse, O.M.I., donnait le sermon. Après la cérémonie religieuse eut lieu un banquet dans le réfectoire du collège, préparé par les Petites Soeurs de la Ste-Famille et servi par les Dames de Ste-Anne.

Le 21 janvier, les dames de la Ligue Féminine Catholique organisaient un souper "au hasard de la fourchette" dans la salle paroissiale. Plus de cent invités étaient présents. Tous ont joui de ce souper et du programme récréatif qui suivit.

M. et Mme John Dwyer et leur fils, de New-York, sont venus passer deux semaines chez M. et Mme Roméo Prévost. Cette dernière est la soeur de Mme Dwyer.

Baptêmes

Marie-Laurette-Aline, fille d'André Palmier et de Cécile Chorel. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Chorel, oncle et tante de l'enfant.

Joseph Gregory Peter, fils de Pete Saleyn et de Gabrielle Minne. Parrain et marraine, M. et Mme Rudolph Gabriel, oncle et tante de l'enfant.

Radville

Le conseil municipal de Ceylon a envoyé une nouvelle demande au P.F.R.A. pour augmentation de 2 à 3 dollars de l'acre à l'allocation accordée aux fermiers qui ont une partie de leur récolte sous la neige.

M. l'abbé O. Grady, qui avait passé un mois à Radville, est parti à Brandon prêcher des missions. Il sera de retour pour Pâques.

Le 9 janvier, M. et Mme Jean Bert et leurs enfants, de Neptune, et M. et Mme J.-C. Porte, de Radville, sont allés à Gladmar visiter leurs parents, M. et Mme Paul Vigoureux.

M. et Mme Albert Bouvier et leur fille, Diane, de Meyronne, et Mlle Thérèse Marion, de Moose Jaw, sont venus passer quelques jours avec leurs parents, M. et Mme Léopold Marion.

M. Charles Bélanger et sa fille, Denise, ainsi que M. Langlois, sont de retour d'un voyage à Magog, P.Q., où ils ont visité leurs parents.

La compagnie du Canadien National a supprimé les trains de voyageurs entre Radville et Weyburn depuis le 1er janvier.

M. Rémi Van De Sype et Mme Anna Dionne sont hospitalisés.

Ponteix

Décès de M. F. Labbé

Le 5 janvier est décédé à l'hôpital Gabriel de Ponteix M. François Labbé, âgé de 78 ans. M. Labbé est né à Ste-Perpétue, comté de L'Islet, P.Q., le 31 juillet 1881. Il épousa Mlle Glodia Gaucher à Ste-Véronique-de-Turgeon, P.Q., le 28 octobre 1907. M. et Mme Labbé vinrent à Frenchville en 1913 et se sont installés au Manoir en juillet 1958. M. Labbé était malade depuis quatre mois souffrant chrétiennement.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Mme Elie Albinet; un petit-fils, Richard Albinet; deux soeurs, Mme Albertine Jones et Mme Rose Turcotte; un frère, Agénor, tous de Montréal; plusieurs neveux et nièces.

Le service fut chanté par Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., assisté de MM. les abbés Georges Laprise et Maurice Minne, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Euclide Liboiron, Emery Douville, Albert Goddu, Tancrède Larocque, Ludovic Lacelle et Lucien Collins. M. Richard Albinet portait la croix.

L'assistance aux funérailles était nombreuse de Ponteix, Cadillac et Frenchville.

Va-et-vient

MM. et Mmes J.-E. Lussier et A. Lussier, de Montréal, sont en visite chez Mgr Louis Lussier.

Son Exc. Mgr Paul Piché et trois prêtres de Gravelbourg sont fêtés au collège Mathieu

(Suite de la première page)

de Mazenod, le R. P. A. Beauchamp, O.M.I., maintenant du collège St-Jean d'Edmonton, et un professeur d'autrefois, le R. P. A. Josse, O.M.I.

M. l'abbé René Bérubé, curé de Mazenod, souligna le sens de ce jubilé qui devait nous rappeler deux choses: la reconnaissance que nous devons à Dieu, à notre famille de la terre, à nos confrères dans le sacerdoce et à tous nos amis, et l'obligation de faire des prochains chapitres de notre vie sacerdotale une réussite encore meilleure que celle du passé. Il remercia les Pères Oblats de l'idée généreuse de fêter à cette occasion le clergé séculier; il exprima sa reconnaissance au Père Josse pour lui avoir enseigné l'amour des livres et du travail, et au Père Beauchamp pour lui avoir inculqué l'importance de la prédication. Un dernier merci aux Chevaliers de la Table Ronde et un rendez-vous dans 25 ans terminèrent l'allocution de M. l'abbé Bérubé.

M. l'abbé Arthur Moquin, curé de Laflèche, souligna les desseins incompréhensibles de la Divine Providence en l'appelant lui de préférence à ses autres amis pour prendre rang dans le sacerdoce et exprima sa reconnaissance au Christ-Prêtre pour cette immense grâce. "Cette étape, dit-il, nous rappelle que nous avançons en âge et qu'il est temps de nous sanctifier". M. l'abbé Moquin profita de la représentation de cette pièce donnée par les élèves pour leur dire que le temps au collège était leur plus beau temps et leur souhaiter de garder de leur Alma Mater un souvenir aussi excellent que le sien.

Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, souligna dans son discours qu'on ne peut trop remercier Dieu de nous avoir choisis pour être ses prêtres. Il signala la présence des RR. PP. Josse et Beauchamp qui, comme tant d'autres éducateurs de cette maison, se dévouent à enseigner à la jeunesse le sens de la vie et qui veillent à former des hommes de foi, de science et de courage. Il se dit heureux d'assister à un drame qui donne des leçons de vaillance, de fierté, de charité, de dévouement et de vie profondément chrétienne.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, dégagea les leçons de la soirée. Il présenta tout d'abord les voeux du diocèse aux jubilaires et eut un bon mot pour chacun d'eux. Parlant de Mgr Piché, il rappela que le diocèse lui devait un double hommage d'abord pour son soin attentif au collège Mathieu durant les années de provincialat et ensuite pour la gloire qu'il fait rejaillir sur le diocèse par sa récente élévation à l'épiscopat. Mgr Decosse rappela aussi que ce jubilé de quatre prêtres était avant tout une fête religieuse qui doit nous inciter à la sainteté; il en profita pour susciter un petit examen de conscience et se demander "si tous faisaient assez pour remplir les rangs du clergé. Il conclut en demandant à chacun de prendre de bonnes résolutions en ce sens et pour stimuler son auditoire à se retremper dans les sentiments de chevalerie, tels qu'ils sont illustrés dans le drame d'Henri Ghéon "Les Chevaliers de la Table Ronde".

La grand-messe et le sermon

Le 18 janvier, une grand-messe pontificale réunissait dans une action de grâces au pied du Christ-Prêtre les quatre jubilaires: Mgr Piché chantait la messe, assisté de MM. les abbés Moquin, Bérubé et Lemay. La chorale du collège exécuta la messe Ste-Cécile de Chérion et Robert Boulanger touchait l'orgue.

Malgré son âge avancé, le Père Josse avait généreusement accepté de donner le sermon et il le fit avec sa clarté et sa lucidité coutumières. Après s'être adressé à Mgr Decosse, il brossa un tableau rapide de la carrière des quatre jubilaires, puis il ajouta: "Il y a dans le diocèse de Gravelbourg d'excellent matériel pour les vocations à l'état ecclésiastique: il s'agit pour les prêtres et les pasteurs surtout de découvrir chez les enfants les premiers indices de vocation et de cultiver ces germes précieux. Quand l'évêque ordonne les prêtres séculiers et réguliers, il les ordonne 'ut cooperatores ordinis nostri'. Dans le diocèse, l'évêque voit tout au niveau de l'Eglise; la question du recrutement du clergé, non seulement pour assurer la relève des vieux qui s'en vont, mais aussi pour l'extension du royaume de Dieu, est une question vitale pour un diocèse. L'évêque donne les directives et les coopérateurs réguliers et séculiers coopèrent 'cooperatores ordinis nostri', c'est pour cela que les prêtres sont faits prêtres.

"Chers jubilaires, le nouveau Pontife Jean XXIII vient à l'occasion du centenaire de la mort du Curé d'Ars, patron des curés de l'univers, de publier une encyclique: en citant les paroles de St-Pie X, il ne dit rien que les prêtres n'ont déjà entendu, rien de neuf pour qui que ce soit, mais simplement ce qu'il importe à tous les prêtres de se remémorer, à savoir que la première tâche d'un prêtre, c'est d'être bon soi-même. Le sort des âmes est lié à l'exemple de sa vie qui livre le secret de son zèle. Dans la deuxième épître aux Corinthiens (II Cor. vi. 3-7), saint Paul dit comment il comprenait son ministère. Ses paroles sont pour les prêtres de tous les temps: 'Nous évitons d'offenser qui que ce soit pour que notre ministère ne soit pas un objet de blâme'. Comme ministres de Dieu nous devons tout faire pour qu'on nous reçoive: il nous faut être prudents, il faut nous distinguer par la pureté, la


Son Exc. Mgr Paul Piché

science, la grandeur d'âme et la bonté.

"Tout cela le prêtre le sera d'autant mieux qu'il sera davantage uni à Notre-Seigneur et où le sera-t-il mieux qu'à sa messe où il est en pleine communion de sentiments avec Notre-Seigneur qui s'immole pour appliquer aux âmes individuelles les mérites de sa Passion.

"Chers jubilaires, j'ai dit un mot des temps difficiles des débuts du diocèse. Les privations ne vous ont pas manqué pendant votre séminaire, votre vie de séminariste a été bâtie sur le sacrifice; j'en dis autant des premières années de votre ministère: vous avez été formés à dure école; c'est pourquoi vous êtes solides. Conscients de ce que l'Eglise demande de vous et comme saint Paul, appuyés sur l'Esprit-Saint et sur la vérité de votre message avec au coeur une charité sans bornes, la charité même du Coeur de Jésus, vous êtes passés en faisant le bien.

"Pour cela nous rendons grâce à Dieu, pour cela nous vous félicitons, pour cela nous demandons à Dieu de vous garder 'Ad Multos Annos'.

"Et maintenant, mes frères, un mot pour vous. Une fête de jubilé d'argent sacerdotal, c'est une occasion de voir le prêtre tel qu'il faut le voir. Par l'imposition des mains de l'évêque et la prière qui l'accompagne, le prêtre, en restant apparemment ce qu'il est, est devenu l'instrument de Dieu et le dispensateur des mystères divins.

"Quand vous vous servez d'un instrument, c'est votre vertu à vous qui passe à travers l'instrument pour produire l'effet que vous voulez. De même, quand le prêtre baptise, pardonne, instruit et gouverne, c'est la vertu de Dieu qui passe en lui." Il faut respecter le caractère du prêtre, comprendre sa tâche pastorale et ses difficultés, collaborer à son apostolat. Songez qu'il faut des prêtres et soyez prêts à donner vos fils au service de l'Eglise avec joie.

"Les paroles que saint Paul adressait aux Corinthiens (II Cor. v), vos prêtres vous les adressent à leur tour: nous sommes les ambassadeurs du Christ-Jésus; Dieu vous parle par notre bouche; notre coeur s'est ouvert largement pour vous embrasser tous. Rendez-nous la pareille, Dieu vous accueillera, vous serez les fils et les filles du Seigneur tout-puissant."

De la cathédrale, les fêtes jubilaires se transportèrent au réfectoire du collège pour les agapes fraternelles. Des décorations appropriées, réalisation du R. P. M. Charest, O.M.I., rehaussaient un banquet préparé avec soin par les dévouées Petites Soeurs de la Ste-Famille et servi par les dames de Gravelbourg, aidées de quelques collégiens.

Tout en refaisant les forces du corps, le diner donna l'occasion de renouer de "bonnes vieilles amitiés" et de rappeler des souvenirs intimes et chers aux jubilaires. A l'issue du banquet, le R. P. Recteur se leva pour lire des dépêches de la part du R. P. Philippe Scheffer, O.M.I., ancien provincial du Manitoba, du T. R. P. Sylvio Ducharme, O.M.I., provincial actuel de Montréal; il fit aussi allusion à la lettre du R. P. Nestor Massé, O.M.I., ancien professeur du collège. Après avoir noté la coïncidence de cette célébration avec la fête patronale du collège, il remercia les Petites Soeurs de la Ste-Famille pour leur bon diner et exprima sa gratitude à l'Association Dramatique, à la chorale et à la fanfare pour leur coopération à cette fête. Il fit ensuite appel à M. l'abbé Lemay.

Le curé de Val Marie adressa ses remerciements par cette phrase de la messe: "Gratias agamus deo nostro". Il démontra qu'il avait tenté de ne pas enfouir le faible talent que Dieu lui avait départi et rappela qu'un jubilé est un ensemble de joie et de reconnaissance et peut-être d'un peu de regret. Joie et reconnaissance à Dieu et à sa Mère Immaculée qui eurent pour lui des délicatesses; regret de voir l'absence de ses vieux parents qui auraient certes remercié le Père Recteur avec lui de cette belle fête et regret non pas tant pour les choses faites que pour celles non accomplies.

Il rappela la fidélité à sa devise de Rhétorique "Si labor terret, merces invitet". Après avoir raconté quelques anecdotes de sa vie de jeune prêtre, il adressa ses voeux à ses confrères jubilaires et assura ses amis de son vivant souvenir.

C'est le Père Beauchamp qui parla au nom du personnel du séminaire de Mazenod. Les RR. PP. Josse et Piédalue, présents au banquet, faisaient aussi partie de ce personnel. Le Père Beauchamp exprima sa joie d'être présent à cette fête; il rappela les premiers pas de la carrière ecclésiastique des jubilaires du jour. "Souvent, dit-il, tous les jours même, je pense à cette belle phalange, jeunesse pressée de franchir le seuil du sanctuaire, de monter à l'autel du Seigneur . . . Quand je vois sur leur tête les premiers flocons de neige, quand je vois ces jeunes d'hier chargés de lourdes responsabilités, je n'en crois pas mes yeux. Oui, il y a 25 ans! Ce qui me touche, c'est qu'après 25 années, leur coeur est demeuré jeune: ils n'ont pas oublié celui qui, dans la petite mesure du possible, les a aidés". Il continua en les félicitant d'avoir atteint dans la fidélité ce 25e anniversaire; après avoir rappelé le souvenir du "petit" Grand Séminaire d'autrefois, il conclut en souhaitant qu'avec l'auréole de la sainteté et de nombreux mérites accumulés, ils célèbrent tous leur jubilé d'or auquel, dit-il, "je souhaite sincèrement et sérieusement d'assister".

Au nom du poste CFRG, M. le Dr Morin offrit ensuite à chacun des héros de cette fête une copie des discours prononcés la veille et que M. Guy Pariseau avaient enregistrés sur ruban sonore.

Présenté comme fils spirituel du premier évêque de Gravelbourg, Mgr Rodrigue Villeneuve, M. l'abbé Bérubé exprima une fois de plus sa gratitude au collège et souhaita que ces fêtes aident à cimenter l'amitié déjà existente entre le clergé séculier et l'oeuvre des Pères Oblats dans le diocèse, le collège Mathieu de Gravelbourg, de même qu'entre les paroisses et cette institution, "car enfin, dit-il, nous travaillons tous pour la même grande cause". Il fit ensuite revivre pour nous quelques souvenirs du passé où il prit occasion pour souligner les belles qualités d'esprit et de coeur des Pères Beauchamp et Josse.

M. l'abbé Moquin parla abondamment ensuite du temps passé et raconta plus d'une anecdote amusante. Il rappela le souvenir de M. l'abbé Leslandes, premier recteur du collège, ainsi que la mémoire du R. P. Massé, professeur de grec, du R. P. Octave Paradis, préfet de discipline, de M. l'abbé Poirier, directeur du Grand Séminaire, du R. P. Beauchamp, supérieur au séminaire. Il dit ensuite quelques mots sur ses premières années de ministère et termina par des remerciements à ses paroissiens anciens et actuels, ainsi qu'aux responsables de ces belles fêtes sacerdotales.

C'est au R. P. I. Tourigny, O.M.I., provincial du Manitoba et confrère de deux des jubilaires, qu'il convenait d'adresser les voeux des Oblats. Il remercia d'abord le Père Recteur d'avoir procuré à tous de si belles joies spirituelles par ces fêtes. Il souligna que, malgré la liste imposante d'anciens qui tiennent des postes de commande, cette élite verrait ses efforts limités et restreints s'il ne se trouvait au milieu d'eux de ces chefs spirituels que sont nos prêtres issus de ce collège Mathieu. Pour apprécier le sacerdoce à sa juste valeur, nous pouvons nous demander ce que deviendrait notre pays et le monde entier si on lui enlevait tous ses prêtres: plus de messe, plus d'Eucharistie, plus de sacrements. Le R. P. Provincial ajouta ensuite quelques mots sur la magnifique carrière de Mgr Piché dont l'apostolat s'est consacré surtout à l'éducation de la jeunesse cléricale et indienne. Il nota que depuis son initiative de Lebret, il y a eu 78 gradués de la 12e année et bon nombre d'étudiants se trouvent maintenant à l'Université. Il souligna l'importance de travailler à l'oeuvre incomparable des vocations et incita les parents à inculquer aux enfants le dévouement, la piété et la pureté qui sont la source de toute vocation sacerdotale.

Mgr Paul Piché exprima ensuite sa reconnaissance à Mgr Decosse, aux communautés religieuses, à la paroisse, à l'Alma Mater et à la famille, ainsi qu'au Père Josse pour son magnifique sermon. Faisant allusion à l'année jubilaire chez les Juifs, Mgr Piché rappela que, durant ces jubilés, on remettait les fautes et les dettes. "Il en reste, dit-il, quelque chose dans nos jubilés, car, comme on l'a vu, on semble oublier toutes les fautes que les jubilaires ont pu commettre". Se servant ensuite d'une magnifique comparaison, l'orateur fit observer que dans les pays tropicaux, certains arbres en vieillissant laissent descendre leurs branches jusqu'au sol où elles prennent racine. Puis, à leur tour, ces branches soutiennent le tronc en lui apportant le suc nourricier et la vie. "Ainsi doit-il en être de nous, continua-t-il, les anciens par rapport à l'Alma Mater. Nous devons contribuer à soutenir la vie de cette institution chère. Donnons-lui notre affection, notre attachement pour qu'elle continue de vivre, de se développer, afin que nous puissions pendant longtemps encore dans l'avenir y célébrer comme aujourd'hui des jubilés".

Mgr Decosse clôtura le banquet par un bref discours où il félicita une fois de plus les heureux jubilaires et en notant les émotions et les pensées que doivent susciter en nous ces fêtes.

Ainsi se terminaient de grandioses célébrations en l'honneur de nos quatre jubilaires: elles laisseront en nos âmes de profonds sentiments de reconnaissance envers le Christ-Prêtre pour le don inestimable du sacerdoce chrétien et, espérons-le, dans l'âme de nos jeunes étudiants un religieux respect et une haute estime pour le prêtre, ainsi qu'une généreuse réponse si Dieu, comme nous nous plaisons à le souhaiter, les appelle à "monter vers l'autel du Seigneur".

Encore une fois, à Mgr Piché et à MM. les abbés Moquin, Bérubé et Lemay, longue vie et fructueux apostolat, "Ad multos et faustissimos annos".

Jackfish

Çà et là

L'équipe du couvent de North Battleford est venue jouer une partie de gouret contre les Comets à Jackfish, le dimanche après-midi 17 janvier. Jackfish a gagné la partie par un compte de 10-2. Les buts en faveur de Jackfish ont été comptés par Valère Corbeil (4), Norbert Duhaime (3), Aimé Arcand (2) et Aurèle Arcand (1). Paul Schmidt et Wilfrid Emel ont fait les buts pour North Battleford.

Le dimanche 17 janvier, il y eut assemblée annuelle de la Caisse Populaire à la salle paroissiale. 18 membres étaient présents.

Le dimanche 17 janvier, M. et Mme Georges Dion, de North Battleford, ont visité M. et Mme David Dion.

Mlle Fernande L'Heureux, de North Battleford, était en visite chez ses parents, durant la fin de semaine.

M. Armand Blanchette a fait un voyage d'affaires à Saskatoon, ces jours derniers.

M. et Mme Laurier et leur famille, de Cutknife, étaient en visite chez M. Armand Blanchette.

M. Gérald Cadrain est parti pour Fort St. John où il doit travailler durant l'hiver. Mme Cadrain est à Saskatoon chez ses parents. Elle rejoindra plus tard son mari à Fort St. John.

M. Roland L'Heureux est allé à Peace River voir ses parents.

Chevaliers de Colomb

Conseil Mgr Gaire no 4850
Redvers, Sask.

La Fraternité

L'obéissance pour la discipline, la discipline pour l'union, l'union pour la force. (Paroles du Souverain Pontife Pie XI)

A ces mots l'on pourrait ajouter: la Fraternité par l'union. La Fraternité est un des grands points du Colombianisme. La Fraternité pure est un don de Dieu. Elle met actuellement en pratique dans la vie, des contacts plus complets, plus fins, plus aimables, plus chrétiens. Elle adoucit le chemin que nous parcourons, crée la tranquillité, la joie, elle est semeuse de bonheur. La Fraternité nous fait mieux comprendre et pratiquer, la qualité et la valeur de l'assistance mutuelle, le devoir d'homme à homme, de citoyen envers son pays. La Fraternité fait les amis, crée les relations harmonieuses, souhaite seulement le bien et l'aide que chacun peut donner à son voisin.

Comme Chevaliers de Colomb posons-nous à nous-mêmes la question. Pouvons-nous dire que nous avons pratiqué la Fraternité? Si cet examen nous révèle que nous ne l'avons pas toujours fait dans le passé, faisons donc le grand pas qui nous en sépare et prenons la résolution qu'à l'avenir nous ne laisserons passer aucune opportunité pour exercer ce véritable esprit de Fraternité qui nous aide à toujours viser au bien. Pratiquer avec discipline, patience et humilité les directives de notre ordre que l'expérience de nombreuses années a établi comme la meilleure méthode d'atteindre notre but, qui se résume dans notre devise, jamais trop approfondie ni rappelée, Unité, Fraternité, Charité, Patriotisme.

Un mot de l'aumônier

Les ennemis de l'Eglise semblent forts parfois à cause de l'indifférence et de la négligence des fils et des soldats de l'Eglise. L'ignorance religieuse et le manque de courage apostolique ne doivent pas se trouver chez des apôtres d'action catholique. Un chrétien convaincu de sa foi, bien informé de ses devoirs et généreux jusqu'au sacrifice de soi, fait la consolation de l'Eglise.

Les Chevaliers de Colomb ont cet idéal de former par l'étude et l'action ces chrétiens modèles et ces apôtres laïcs tant désirés.

Memento

Assemblée de l'exécutif, le lundi 15 janvier.

Assemblée générale, le lundi 1er février.

Communion mensuelle, le dimanche 7 février.

Félicitations

Au frère et Mme Alexandre Gervais à l'occasion de la naissance d'un fils.

Au R. P. Ruffin Turcotte, O.F.M., aumônier du Conseil Langevin no 4280, pour avoir réuni en brochure sous titre "Français, pourquoi pas?" une série de documents et de lectures très intéressants relativement à la question française chez nous. Il a dédié cette publication domestique aux Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin et serait très heureux de vous fournir des copies de cette brochure tant qu'il en aura.

Aux Chevaliers de Colomb de Regina qui, depuis le 15 décembre, présentent les programmes de Mgr Sheen à la télévision.

Au frère Alexandre Gervais qui nous fit une causerie sur l'importance d'un testament. Il est à espérer que ses sages conseils seront mis à profit et que nous nous mettrons tous à l'oeuvre afin d'éviter aux membres de notre famille survivante, bien du travail et des ennuis.

Le Pape Pie XII a félicité les Chevaliers de Colomb en avril 1957 "Praiseworth has been the manner in which the cherished ideal of Christian charity and fraternity of your founder has been fulfilled in your order. Now numbering more than 1,000,000 members it has been ready to assist the Church when needed and has made outstanding contributions to country, community and fellowmen".

Malades

Les frères P. Pierret, M. George et A. George se sont fait un devoir de visiter le frère E. Toupin, prêtre, hospitalisé à Redvers.

Les membres de l'activité fraternelle ont visité le frère W. P. Réal qui a subi une grave opération à l'hôpital de Redvers. Meilleurs voeux d'un prompt et complet rétablissement.

BATOCHE.

Ouverture pour jeunes bilingues au Ministère des Affaires étrangères

SASKATOON — "Le département des affaires étrangères ouvre ses portes aux jeunes Canadiens qui désirent voir le monde et en plus trouver un emploi des plus intéressants", dit Mlle Berthe Baril, lors de sa visite récente à Saskatoon. Mlle Baril, depuis trois ans et demi, est la secrétaire de M. C.-P. Hébert, ambassadeur canadien à La Haye, Hollande.

Née à Prud'homme, Sask., Mlle Baril a fréquenté l'école du village, sous la direction des Filles de la Providence. Ses parents, M. et Mme Dan Baril, étaient dans le commerce à Prud'homme. Ils résident maintenant à Vancouver.

"D'être bilingue m'a beaucoup aidée dans ma carrière ici au Canada et outre-mer", a révélé Mlle Baril. Son premier emploi fut celui d'annonceur français au poste de Radio-Canada à Watrous. Elle fut ensuite rédactrice des nouvelles de Radio-Canada à Montréal. Puis elle accepta un emploi dans la Croix-Rouge; elle faisait de la publicité pour l'organisation dans le Québec et passa un an à Tokyo, Japon, comme assistante sociale avec les troupes canadiennes et américaines.

A son retour de Tokyo, elle se joignit au département des affaires étrangères. Après des examens et un entrainement à Ottawa, elle fut envoyé à La Haye.

Mlle Baril a appris le hollandais, mais admet que la plupart des Hollandais parlent l'anglais, car les enfants apprennent quatre langues à l'école: le hollandais, l'anglais, le français et l'allemand.

En automobile, Mlle Baril parcourt l'Europe pendant ses vacances. Elle dit que plusieurs Européens voyagent en bicyclette.

Mlle Baril retourne à La Haye pour une autre année et espère que son prochain poste sera Paris. Elle ajouta que la durée des postes en Russie et le Moyen-Orient est de deux ans, de neuf mois aux Indes et en Chine et de trois ans et demi en Europe.

Mlle Baril, lors de son passage à Saskatoon, se rendit à Domremy visiter son grand-père, M. Adélard Marcotte, et à Prud'homme visiter aussi des amis et camarades de classe. A Saskatoon elle visita MM. et Mmes Henri et Raymond Marcotte et Victor Colleaux, MM. Ernest et Robert Marcotte et Mlle Lucille Marcotte. Elle s'arrêtera quelques jours à Montréal et, de là, continuera en Hollande, par avion.

Funérailles

Les funérailles de M. Paul-Emile Pelletier eurent lieu en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens le 9 janvier. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé B. de Margerie. Les porteurs étaient MM. Jules et Bernard Hubert, Louis, Arthur et Jean Raymond et Bertrand Beaudry.

M. Pelletier est décédé subitement à Lillvet, C.-B., le 3 janvier. Il laisse dans le deuil deux soeurs, Mmes J.-F. Raymond et J. Beaudry, et un frère, Joseph-Ovila, tous de St-Denis, Sask.

Va-et-vient

M. et Mme Roger Dupuis visitaient les parents de M. E. Dupuis à Prince-Albert, à l'occasion de Noël, et MM. et Mmes Martin Longtin, Philippe Dinelle et L. Quinney, tous de Kindersley, à l'occasion du Jour de l'An.

M. et Mme A. Ouellette visitaient leurs parents à Edmonton pendant les Fêtes.

M. et Mme Robert St-Laurent et leur fillette, de Moose Jaw, visitaient M. le Dr et Mme Guy Talbot. M. St-Laurent est dans l'Aviation canadienne.

Etaient de passage chez M. et Mme Onile Loiselle: M. Gilles Doucet, instituteur au collège Notre-Dame de Prince-Albert, Mlle Raymonde Doucet, qui est retournée à Sherbrooke, P.Q., M. Joseph Jeanneau, de North Battleford, qui assistait à une conférence tenue à l'Université.

M. Bernard Saucier, qui enseigne à Moose Jaw, visitait ses parents, M. et Mme Alphonse Saucier, et ses frères.

M. et Mme Lionel Courchêne et leur fils, de North Surrey, C.-B., visitaient MM. et Mmes Onile Loiselle et Gédéon Masson.

Malades

Prompt rétablissement aux malades, Mmes Lina Hounjet et Agnès Grézaud, MM. Germain Dubois et Martin Dagniez.

Baptêmes

Joanne-Michelle, fille de M. et Mme Maurice Lepage.

Marc-Louis, fils de M. et Mme Louis Saucier, baptisé par le R. P. K. Kennedy, C.Ss.R. Parrain et marraine, M. et Mme Gérald Couture.

Vanguard

Le dimanche 17 janvier eut lieu l'assemblée paroissiale annuelle. M. Vernon Anderson fut nommé syndic en remplacement de M. Joe Jehissier qui résignait ses fonctions. M. John Wilhelm fut réélu par acclamation.

Le 20 janvier, les dames de la Ligue Féminine Catholique se réunirent au soubassement de l'église pour leur assemblée mensuelle. Onze membres étaient présents. Après le programme, un délicieux goûter fut servi par Mmes F. Harmel et Louise Dennehy.

Le vendredi 22 janvier, à la patinoire de Vanguard, eut lieu une partie de gouret entre le club de Kincaid et celui de Vanguard. Vanguard remporta la victoire par un pointage de 9 à 3.

MM. Edouard Tinant et Alfred Davie sont partis dans le courant de janvier pour un voyage de six semaines, en automobile, aux Etats-Unis. D'après les nouvelles reçues par leurs familles, les jeunes gens font un voyage très intéressant.

Sincères condoléances à la famille Strawford, affligée de la mort de sa mère, Mme G. Strawford.

Prompt rétablissement à M. Lucien Gagnon, hospitalisé à Vanguard depuis quelques jours. Son état s'améliore.

M. le curé a lancé une souscription pour la construction d'un nouveau presbytère à Vanguard. Souhaitons que les paroissiens répondent généreusement à son appel.

M. Léonard Wilhelm a accepté une position au magasin coopératif. Bienvenue dans la paroisse à sa jeune famille.

Naissances

A M. et Mme Tony Hornung (Louise Rousseaux) sont nés des jumeaux, un garçon et une fille, le 5 janvier.

A M. et Mme Peter Henricks est née une fille le 20 janvier.

A M. et Mme Willard Richards est née une fille, Elaine-Anne.

St-Brieux

M. Joseph Coquet, fils, est parti à Saskatoon pour les mois d'hiver.

M. Denis Carfantan, fils de M. et Mme Eugène Carfantan, est parti pour Cornwallis, faire son entrainement dans la Marine canadienne.

Le club de gouret des jeunes de la paroisse a joué contre les jeunes de Pathlow à St-Brieux et à Pathlow et a gagné les deux parties.

Neuf couples du club des danses carrées se sont rendus à Melfort, le lundi soir 18 janvier, pour entretenir les vieillards du centre de gériatrie. Ce sont: MM. et Mmes Alexis Gallays, Arvel Rhéaume, François Tinevez, Harold Lefebvre, Emmanuel Buan, Louis Buan, Brieux Gallays, Rodney Gaetz et Joshua Bédard.

L'équipe de curling de Mmes Madeleine Lefebvre, Ernestine Rouault, Thérèse Buan et Patricia Tinevez a gagné le 'trophée "Eaton's Playdown" à Melfort, le mercredi 20 janvier, et représentera le district dans les semi-finales qui seront jouées à Saskatoon le 9 février.

Décès

M. Con Dahmer est décédé à l'hôpital de Melfort le jeudi 14 janvier, à l'âge de 87 ans et 10 mois. M. Dahmer est venu à St-Brieux en 1913. En 1916, il a construit l'église de St-Brieux et le presbytère l'année suivante.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Adam, de St-Brieux; deux filles, Mme S. Cowell, de Hamilton, Ont., et Mme S. Gallant, de Buffalo, New York, et 10 petits-enfants.

Le service funèbre eut lieu le lundi 18 janvier. Les porteurs étaient MM. Hary et Robert Dahmer, neveux du défunt, Baptiste Massé, Sabin Faurit, Alec et Carl Mohninger.

St-Victor

Bénédiction des enfants

Une cérémonie, simple et impressionnante à la fois, a eu lieu à St-Victor l'après-midi du 10 janvier. La fête de la Ste-Famille a été marquée cette année par la bénédiction des enfants. D'abord, MM. Wilbert Farwell et Roger Lalonde, agenouillés devant la crèche de Noël, ont lu, en anglais et en français respectivement, la formule de consécration de toutes les familles de la paroisse à la sainte Famille. Cette consécration a été suivie de la bénédiction du Saint Sacrement. Enfin, M. le curé a donné une bénédiction spéciale à chacun des 77 enfants qui se sont approchés de l'autel. Tous les assistants gardent un souvenir ému de cette pieuse cérémonie et restent sous le charme de l'enfance qui renouvelle et rajeunit notre humble paroisse.

Statistiques

Il y eut en 1959 1 baptême d'adulte, 15 baptêmes d'enfants, 8 premières communions, 50 confirmations, 1 sépulture d'enfant et 4 sépultures d'adultes. La paroisse compte 49 familles et 257 âmes.

Va-et-vient

M. et Mme Laurent Bissonnette et leur fils, Victor, sont revenus, le 10 janvier, d'un agréable voyage par avion en Angleterre où ils ont visité les parents de Mme Bissonnette à Leeds, Yorkshire. C'était la première fois que Mme Bissonnette retournait depuis son immigration au Canada il y a cinq ans. Pendant leur séjour, ils ont aussi visité la Rév. Sr Jeanne-Cécile, cousine de M. Bissonnette, autrefois de Cornwall, Ont., qui enseigne en Angleterre, ainsi que M. et Mme Léon Lalonde et leur famille, de Londres. M. Lalonde était anciennement de St-Victor.

Mlle Victoria Leduc, de Willow-Bunch, a passé la fin de semaine du 19 janvier chez ses oncle et tante, M. et Mme Roland Ducharme.

Mme J.-D. Lalonde a passé une dizaine de jours chez sa fille, Mme C. Tessier, de Regina. M. et Mme Tessier sont les heureux parents d'un fils, Richard-Victor, né le 5 janvier.

M. et Mme D. Bissonnette se sont rendus à Regina, dernièrement.

M. et Mme H. Bissonnette sont partis visiter leurs filles et gendres, MM. et Mmes C. Stregger, de Regina, et E. Wolensky, de Bellegarde.

M. et Mme Laurent Collin ont eu la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme G. Bonokoski, de Lestock, durant la fin de semaine du 15 janvier.

Mlle Doris Beausoleil, de Verwood, est employée chez M. L. Bissonnette.

M. Paul Fontaine, de Meadow Lake, est venu visiter M. Rémi Fontaine et M. et Mme M. Laberge.

M. E.-E. Vaudrin a fermé son magasin et est parti pour un voyage en divers partis des Etats-Unis et au Mexique.



Quel est ton violon d'Ingres?

Comme vous pouvez le constater cette semaine, j'ai reçu plusieurs lettres très intéressantes. Merci beaucoup aux cousins de Legal, Alberta. J'espère que d'autres m'écriront aussi bientôt. Je vous avais suggéré, voilà deux semaines de m'écrire sur votre "hobby", violon d'Ingres, d'après le Petit Larousse.

Un violon d'Ingres est une "occupation secondaire où l'on excelle" (Larousse). Etant étudiant, votre principale occupation est l'étude. Rares sont les jeunes aux études qui n'ont pas un intérêt secondaire, un travail ou un loisir qui leur plait et auquel ils se livrent pendant leurs heures libres, par exemple, la collection de timbres, le tricot, la musique, le bricolage.

C'est ce sujet de composition que je vous propose aujourd'hui. Pour une composition originale, vous pouvez l'écrire sous forme d'un récit, d'une petite aventure, y insérer quelques bribes de dialogue. Je suis sûre que vous saurez écrire dans un style très intéressant et captivant . . . et en bon français.

Souvent, les étudiants qui se donnent intensément à un mouvement de jeunes n'ont guère le temps de faire des collections, d'éprouver des recettes de bonbons ou de biscuits, enfin de s'adonner régulièrement à une occupation favorite. Pour eux, leur activité au sein du mouvement constitue leur loisir, "l'occupation secondaire où ils excellent".

Que vous ayez un "hobby" spécial ou non, que votre intérêt se manifeste dans les plantes, les animaux, les timbres, les livres, les sports, les arts ou les mouvements de jeunesse, ou dans quoi que ce soit, mettez-moi au courant, car je suis bien curieuse de connaître vos occupations, vos loisirs.

Amicalement,

Cousine JOSETTE.

La jeunesse sait-elle s'amuser?

Autrefois, quand on n'avait pas de télévision, pas de radio et, pas même de phonographe (comme on appelait alors l'électrophone ou "pick-up"), la période des fêtes était l'occasion d'un grand nombre de réunions où la jeunesse s'amusait ferme. Dans presque toutes les maisons il y avait un piano ou quelque invité apportait une guitare, un accordéon ou un violon. Quand la maman le permettait, ce qui n'était pas toujours le cas, on dansait un peu mais on ne voyait jamais une jeune fille et un jeune homme s'isoler dans un coin ou ne danser qu'avec l'amoureux en titre.

Rien n'était plus gai que ces réunions. A voir les visages blasés de la jeunesse d'aujourd'hui on se demande si tous les avantages qu'on leur donne, la multiplicité des moyens de distraction et la liberté sans limite qu'on leur accorde, n'ont pas un résultat contraire à celui qu'on attend. Il ne fait aucun doute qu'on s'amusait mieux autrefois. Bien sûr, on était moins exigeant. On se contentait de plaisirs simples. Le fait de se trouver ensemble dans une atmosphère de fête suffisait à soulever l'enthousiasme. Chacun y mettait du sien pour trouver du plaisir et en donner aux autres.

On ne s'étourdissait pas de musique rauque et sauvage. On ne passait pas la soirée à se frotter les pieds en mesure sur le parquet, joue contre joue avec le même partenaire, mais on faisait appel à son imagination pour improviser des jeux.

Tous les talents étaient à contribution et on organisait une petite soirée d'amateurs avant la lettre. Les charades, les conséquences, le portrait, tous des jeux de société que la télévision a rémis à la mode. Mais, au lieu de voir des acteurs connus exécuter leurs grimaces devant les spectateurs, on était à la fois acteurs et spectateurs. La chaise musicale donnait lieu à des cris de joie et à une course effrénée à travers le salon.

Pendant la soirée, on offrait du bon sucre à la crème, confectionné par les doigts habiles de l'hôtesse et, avant de partir, on prenait place autour d'une table chargée de friandises.

Souvent des idylles se nouaient durant ces joyeuses rencontres car on apprenait à se connaître. On appréciait le bon caractère de celle qui restait la dernière au cours d'un jeu. Les jeunes filles qui recevaient faisaient valoir leurs qualités de maitresse de maison. On causait familièrement, en groupe.

Pourquoi ne pas ressusciter ces amusements d'autrefois? La télévision a enseigné tous ces jeux et il est facile d'en inventer d'autres et récompenser avec des prix amusants, achetés dans les magasins à chaine? Les jeunes filles ne courraient aucun danger, les parents seraient heureux et la soirée ne laisserait à personne des regrets amers et comme un goût de cendre aux lèvres.

* * *

J'ai cru que cet article valait la peine d'être publié dans le coin des jeunes car il révèle des vérités très justes. J'en profite pour rappeler aux jeunes de St-Boniface que le Club de Tennis a organisé des soirées-rencontres qui ont lieu le dimanche soir au Club St-Michel (Parc Provencher). Vous pouvez vous y divertir sainement en jouant au tennis sur table, aux échecs, au croquignole, etc. Il y a du café et de la musique. La salle est ouverte pour tous les jeunes Canadiens français, de 7 h. à 10 h. p.m.

Cousine JOSETTE



Cette magnifique tapisserie représentant Notre-Dame est suspendue en arrière de l'autel de Notre-Dame de France à Londres.

Tous missionnaires

Le service missionnaire des jeunes compte 1,600 cercles

Magnifique floraison

Depuis sa fondation au mois de septembre, le service missionnaire des jeunes a fourni un merveilleux effort d'organisation tant sur le plan national que sur les plans provincial, diocésain et local.

Actuellement, environ 1,600 cercles ont été formés dans différentes localités du pays, et le directeur rend hommage aux communautés de soeurs et de frères enseignants pour la coopération qu'il a toujours trouvée auprès d'elles dans son travail de préparation.

Tous ces cercles maintiennent une liaison entre eux par une publication mensuelle dont la rédaction est assurée par le R. P. Joseph Gendron, S.J., directeur et fondateur du S.M.J. Ce "BLOC-NOTES", comme il l'appelle, est destiné aux responsables de chaque cercle qui y trouvent une documentation variée et des suggestions nombreuses pour la gouverne de leur mouvement.

Le service missionnaire des jeunes veut intéresser la jeunesse aux missions en employant des moyens personnels; il veut atteindre leur coeur et leur intelligence en frappant leur imagination. C'est pourquoi il tient à la disposition des cercles, des missionnaires de passage qui n'attendent qu'une invitation pour venir parler de leurs missions et présenter des films sur les contrées où ils déploient leur zèle apostolique.

S'adressant aux jeunes de 13 à 20 ans, le service leur fournit également deux revues françaises d'une excellente facture et magnifiquement présentées. L'une, "Connaître les missions", est destinée spécialement aux plus jeunes, tandis que l'autre, "Missi", plus élaborée, s'adresse aux plus âgés.

(Tiré de "Bloc-Note" de décembre) Les 2,042 jeunes de l'archidiocèse de St-Boniface ont donné en 1959 pour l'O. P. de Saint-Pierre-Apôtre, $1,555.51, une moyenne de $0.77 par élève. Félicitations à ces jeunes et à leur directeur diocésain, M. l'abbé Lionel Bouvier.

Les "cousins" écrivent . . .

Je vous remercie beaucoup pour les trois dollars, la carte et les images que vous m'avez donnés. J'étais très surpris et surtout très content. J'espère que vous ferez d'autres concours car j'aime bien à faire des petites compositions.

Aurevoir, cousine Josette,
Votre cousin,

Philippe LALIBERTE,
Prud'homme, Sask.

* * *

Chère cousine Josette,

J'étais bien content de gagner le prix de composition de $3.00 des grades 4, 5 et 6 sur "La Fête de Noël chez-nous".

J'ai déposé deux dollars à la Caisse Scolaire et avec l'autre, j'ai acheté un cadeau de fête à maman.

Je prie Jésus de vous donner une bonne santé et du bon succès pour l'année 1960.

Guy LACROIX,
Ile-de-Chênes, Man.

* * *

Legal, Alberta,

Cher cousine Josette,

Il me semble que vous serez heureuse de recevoir des nouvelles de Legal, je vais essayer de vous intéresser en vous racontant le plus possible, notre vie paroissiale et scolaire. Notre paroisse, St-Emile de Legal, est située à une trentaine de milles environ au nord d'Edmonton et à peine un mille et demi du grand chemin Alaska Highway.

Près de 250 familles composent notre paroisse. M. l'abbé G.-H. Primeau est le curé depuis le mois de septembre 1958. Notre paroisse est bien organisée et chaque paroissien collabore le mieux possible avec notre curé afin de lui alléger la tâche puisqu'il est seul maintenant car Monseigneur Lussier à dû rappeler notre vicaire pour lui confier un poste à St-Paul.

Mes vacances de Noël ont été très intéressantes; je me suis amusé avec mon cousin Robert, de Red Deer. Nous avons eu beaucoup de plaisir ensemble étant du même âge. Je n'ai qu'une petite soeur, Paulette, âgée de 8 ans et un frère, Robert, qui a 6 ans.

Notre école est dans la "Sturgeon Division", il y a plus de quatre cents élèves et une vingtaine de professeurs: cinq religieuses et les autres sont des professeurs laïques. Six autobus transportent les enfants matin et soir. J'ai le bonheur d'habiter près de l'école alors je ne connais pas les ennuis de ces longs voyages. Ma mère est secrétaire à l'école et comme moi, elle y passe ses journées.

Mon père s'occupe d'un entrepôt pour le grain, il est moins occupé que d'habitude car les récoltes sont presque encore toutes dans les champs. Nous espérons qu'au printemps les fermiers seront plus favorisés et qu'ils pourront sauver un peu de leur récolte.

Il me semble vous avoir intéressée un peu, si oui, je vais écrire encore plus tard.

Un cousin albertain,

Raymond TITIRYN,
grade VIII.

Cher Raymond,

Comme je ne connaissais absolument rien de Legal, sauf que c'est en Alberta, ton récit m'a vivement intéressée. Je souhaite que d'autres fassent comme toi et me donnent l'historique de leur paroisse et des nouvelles brèves de la vie paroissiale et scolaire. Ecris encore!

Cousine JOSETTE

* * *

Chère cousine Josette,

Je vous écris ce matin pour vous donner des nouvelles de vos cousins de Legal, pour qui vous avez été si généreuse. Nous, les gens de Legal, sommes bien fiers d'avoir eu des gagnants pour les concours de composition.

J'aimerais commencer par décrire mon village natal, Legal. Il est situé à trente-cinq milles au nord de la capitale, Edmonton. Parmi nos 250 familles, la plupart sont catholiques et canadiennes-françaises.

Nous sommes fiers de notre école qui loge plus de 400 élèves, répartis dans 18 classes. Notre gymnase est le plus grand de la division et est très bien aménagé pour les différents jeux. En hiver, on a deux patinoires à proximité de l'école avec deux cabanes pour se réchauffer et pour mettre et enlever nos patins.

Notre sport favori à Legal est le gouret. Nous avons une équipe de seniors appelée Les Pontiacs. Leurs costumes sont bleus avec des lettres blanches. Si jamais vous venez aux alentours de Legal soyez certaines que vous serez bien reçue partout par vos cousins et cousines qui désirent vous connaître.

Un cousin de Legal,

Léo BOISVERT,
grade IX,
Legal, Alberta.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

1 - Sous l'impulsion de l'esprit

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 16



1. Etienne, devant le tribunal, poursuit sa synthèse biblique; les Israélites étaient captifs en Egypte, et une loi cruelle ordonne de jeter dans le Nil tous les enfants mâles des Hébreux. Cependant une femme israélite mit au monde un très bel enfant qu'elle résolut de sauver. Elle le mit dans une corbeille de jonc enduite de bitume qu'elle plaça sur le fleuve parmi les roseaux. La fille du Pharaon l'aperçut: elle fut ravie de la beauté de l'enfant, l'adopta et l'appela Moïse.



2. Moïse grandit à la cour du Pharaon, élevé avec les princes. Mais un jour, voyant un Egyptien maltraiter un Hébreu, il tua l'agresseur, puis effrayé, il s'enfuit au désert. Il devint pasteur; un jour, au désert du Mont Sinaï, il vit un buisson ardent qui brûlait sans se consumer dans une lumière éclatante, et du brasier le Seigneur parla. Il lui ordonna d'aller en Egypte délivrer le peuple hébreux.



3. Après bien des épreuves et des prodiges, frappant de châtiments terribles le pays du Pharaon qui ne voulait pas laisser partir ses captifs, Moïse délivre son peuple. Voici l'interminable file des Hébreux sur la route de la délivrance.



4. Le peuple hébreu erre dans le désert, nourri de la manne, abreuvé de l'eau miraculeusement jaillie du rocher. Moïse monta seul sur la montagne du Sinaï, pour entendre la parole de Yahvé. En son absence, le peuple fit une statue d'or représentant un veau; et comme ils avaient vu en Egypte le boeuf Apis divinisé, les Hébreux adorèrent le veau d'or et lui offrirent des sacrifices.

Chère cousine Josette,

Je t'écris quelques mots pour t'apprendre les nouvelles de Legal. Legal est situé à 35 miles au nord de la capitale de l'Alberta. La population est de 1,100 personnes et dans l'école il y plus de 400 élèves. Aussi il y a plusieurs autobus qui les transportent matin et soir.

Comme récréation nous avons le choix de plusieurs jeux, il y en a pour tous les goûts. Le gourets, en particulier, est un sport bien aimé dans Legal. Nous avons des clubs pour différentes catégories de personnes.

J'espère que tout va bien dans votre travail, et je suis certain que vous n'en manquez pas avec autant de cousins et de cousines qui vous écrivent.

Je vous écrirai encore car j'aime cela.

Léopold CASAVANT,
grade IX,
Legal, Alberta.

* * *

Chère cousine Josette,

Si vous saviez comment je suis heureuse de vous écrire pour vous dire que sans vous connaitre je vous aime quand même beaucoup; vous nous donnez de si beaux sujets de composition.

Legal est un très beau village sous le beau ciel de "Sunny Alberta". Nous avons une belle grande école de 21 classes y compris les salles de dactylographie, d'enseignement ménager, la boutique; en plus nous avons un gymnase très spacieux et très moderne. C'est vous dire qu'il est très agréable de fréquenter l'école de Legal. A proximité de l'école nous avons deux patinoires, la plus grande est pour les élèves des grades 6 en montant et l'autre est pour les petits, qui se pensent grands sur leurs patins.

Dimanche il y a eu une partie de gouret entre Legal et Morinville. Il y avait plus de 400 personnes présentes. Je regrette de vous dire qu'à cette occasion Legal a été battu. C'est peut-être par politesse pour nos invités à l'occasion de l'ouverture officielle de la patinoire. Avant le départ le chapeau a été passé et tous se sont montrés très généreux. Mon père et ma mère travaillent tous les deux au magasin coopératif. L'aîné est au grade XII, je suis au grade IX et les autres sont plus jeunes que moi.

Les parents de ma mère demeurent à Marengo et ceux de mon père à St-Paul. Nous allons parfois les visiter et j'aime bien cela.

Gabrielle THERIEN,
grade IX,
Legal, Alberta.

* * *

Chère cousine Josette,

Je vous écris une lettre de nouvelles pour vous rappeler vos cousins de Legal. Nous avons eu une école neuve cette année avec quatre classes de plus. Nous avons maintenant 21 classes et 19 professeurs. Legal est une paroisse bien sportive. Le hockey est encouragé par un grand nombre de spectateurs. La patinoire neuve, que nous avons érigée l'année dernière, invite les jeunes gens à venir nombreux pour patiner.

Mon père et ma mère travaillent sur une ferme. J'ai six frères et deux soeurs. Deux de mes frères travaillent en dehors et les autres vont à l'école. Moi je suis au grade IX et Donald est au grade XII. Ma petite soeur est au grade II. Mon autre soeur est mariée et demeure à Morinville.

Chère cousine Josette je vous invite à venir voir vos cousins de Legal.

Rémi CYR,
grade IX,
Legal, Alberta.

Nos Mots Croisés

— No 117 —

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

1—Changement d'un être en un autre être.
2—Tirer parti de. — Bien d'une femme.
3—Cérémonies religieuses. — Os de la jambe.
4—Action de donner de l'air.
5—Irritation. — Figure circulaire. — Exprime une douleur.
6—Outil pour agrandir les trous.
7—Patrie d'Ambroise Paré. — Eperon des navires anciens.
8—Table où se débite la viande. — Guida. — Pronom.
9—Mienne. — Règie obligatoire. — Bière.
10—Forte versée dans un art. — Colère.
11—Déclara ne pas avoir. — Poches du gilet.
12—Font leur testament. — Orient.

VERTICALEMENT

1—Action de soutenir par des murs.
2—Sorte de canal. — Incoordination des mouvements du corps.
3—Inscription dans un livre. — Rends-toi. — Trace du pied.
4—Début d'un cardinal italien. — Petit coffre en bois.
5—Vent violent de la France. — Genre de graminées.
6—Charpente du corps. — Elément. — Sorte de gant.
7—Raisonner au lieu d'obéir. — Posséda.
8—Saisirons.
9—Espèce de renard.
10—Qui répand une odeur. — Lisière.
11—Bruit. — Réas des poulies.
12—Taillèrent la tête d'un arbre. — Saint.

SOLUTION DU PROBLEME No 116

■ **Horizontalement:** 1. Blémissement; 2. Rude — Tenaces; 3. Investir; 4. Tsar — Art; 5. Lieu-dit — Anas; 6. Lé — Arleux — Té; 7. Encloitrer; 8. Marius — Ere; 9. Etiers — Va; 10. Napel — Auge; 11. Tri — Laissées; 12. Serveuse — Sel.

■ **Verticalement:** 1. Braillements; 2. Lu — Iena — Are; 3. Edite — Crépir; 4. Mensualité; 5. Vadrouille; 6. Sterilisé — Au; 7. Ses — Têt — Rois; 8. Ente — Urus — Se; 9. Mai — Axe — As; 10. Ecran — Revues; 11. Né — Rat — Ragée; 12. Tsétsé — Est.

LA NAISSANCE DES PRÉNOMS AU PAYS DE FRANCE

(Suite)

D'autres causes peuvent agir en sens inverse et compromettre plus ou moins gravement la destinée d'un prénom. Une pièce de théâtre fameuse où l'un des personnages principaux tient un rôle peu reluisant reléguera dans l'ombre le prénom correspondant. "Basile", par exemple, (le fourbe du "Barbier de Séville" (1816), de Beaumarchais) est un prénom extrêmement rare en France, bien qu'il soit toujours très répandu dans les pays de l'est de l'Europe. Il en va de même pour les prénoms des "Femmes Savantes" ou des "Précieuses Ridicules". Des chansons populaires à grand succès ont provisoirement éclipsé d'autres prénoms comme "Valentine", "Rosalie", "Prosper". Depuis cinq ou six ans, les chansonniers montmartrois ont cru devoir s'en prendre à "Marie-Chantal", qui incarnait, à leurs yeux, le type de la jeune fille "snob". Il n'en fallut pas davantage pour arrêter la diffusion pourtant considérable de ce joli prénom. On ne le retrouve plus que sous sa forme simple "Chantal", et encore! Je ne serais pas autrement surpris d'apprendre qu'au Canada, le prénom "Eusèbe" ou "Séraphin" ne soit pas d'un emploi tellement fréquent, à cause de certains héros de bandes dessinées ou d'émissions de télévision à grand succès. Des homonymies fâcheuses ont relégué dans l'oubli un certain nombre de prénoms qui avaient pourtant un brillant passé: "Pépin" (nom de plusieurs rois de France) — je vous laisse le soin d'en découvrir d'autres. La publicité commerciale vantant les mérites de telle marque de produit a réduit l'emploi de prénoms comme "Gillette", "Marie-Rose", "Sylvania", etc.

Il convient, en terminant ce chapitre, de ne pas oublier les vedettes du théâtre, du cinéma et du sport qui contribuent à populariser des prénoms comme "Marilyn" (parfois "adapté" en français sous la forme "Marie-Line"), Martine, Brigitte, Ingrid, Viviane, Gina, Greta et bien d'autres.

Un vieux proverbe de chez nous affirme que "rien n'est plus neuf que ce qui a été longtemps oublié". L'adage s'applique parfaitement à la mode et aux prénoms. Ainsi "Nicole" (forme féminine de "Nicolas") qui était tombé dans l'oubli dès le XVe siècle a entamé une seconde carrière fort brillante qui n'est pas près de finir. "Colette" (diminutif de "Nicole", par l'intermédiaire de la forme "Nicolette") a profité de la même occasion pour s'assurer une place de choix parmi les prénoms féminins français de ces dernières années. D'autres prénoms français que l'on n'employait plus guère, ont repris par la suite, parfois modifiés, une place dans les prénoms de chez nous, sous l'influence de l'attrait produit par l'étranger. Citons à titre d'exemple: Albert, Alfred, Amédée, Anselme, Edmond, Edouard, Ernest, Frédéric, Godefroy, Gustave, Léonard, Léopold, Rodolphe, et pour les filles: Adélaïde, Clothilde, Emma, Geneviève, Gertrude, Mathilde, etc. Un simple coup d'oeil sur la liste des prénoms les plus répandus en France aux VIIe et VIIIe siècles vous permettra de faire à ce sujet nombre de remarques intéressantes.

Il faut croire que le choix pourtant fort varié fourni par les calendriers et l'histoire n'est pas suffisant, car il se trouve chez nous quelques (très rares) esprits chagrins qui veulent se singulariser et trouver pour leurs enfants des prénoms "hors série". Vers 1950, un citoyen du Nord de la France avait insisté pour que son fils s'appelât "Staline" (Don Camillo n'avait rien inventé!). L'intéressé était loin de se douter que "Staline" n'était que le surnom de Joseph Vissarianovitch Djougachvili, surnom qui signifie "l'homme d'acier". (en russe: "stal" signifie acier; cf. l'allemand "Stahl" et l'anglais "steel".) Plus près de nous, un père de famille que les aventures interplanétaires et toutes ces histoires de fusées avaient quelque peu dérangé du cerveau essaya de faire baptiser son fils "Spoutnik"! Tout récemment, un habitant de la Normandie prétendit appeler son fils "Lunik", car l'enfant était venu au monde le 13 septembre 1959 aux premières heures du jour, à l'instant même où la fusée lunaire soviétique atteignait son objectif céleste! Il est vrai qu'en Chine populaire, il est recommandé de donner aux enfants des prénoms qui vont "dans le sens de l'Histoire", et il n'est pas rare de rencontrer là-bas des petits "Bond-en-avant", "Parti-san-de-la-paix", "Démocrate", "Socialisme triomphant", "Bonne-récolte", etc. La petite liste des prénoms français de la Révolution vous prouvera, s'il en était besoin, que l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement.

La palme de l'originalité en matières de prénoms revient à un honorable citoyen du siècle dernier, qui avait, suivant la tradition romaine, baptisé son premier fils "Primo", le second "Secondo", le troisième "Tertio", et le quatrième "Ultimo", estimant que sa descendance devait en rester là. La nature en décida autrement et il eut un cinquième fils. Pour régler le problème de façon aussi spirituelle(?) que dans les cas précédents, il donna au dernier enfant le prénom de "Post-scriptum"!

(à suivre)

Se renseigner tout en se récréant

Ici il y en a pour tous les goûts.

Un questionnaire avec réponses qui ne manque pas de piquant et d'intérêt:

Q. — A quelle date le Canada entra-t-il en guerre contre l'Allemagne?
R. — Le 9 septembre 1939.

Q. — Qu'est-ce qu'une pépinière?
R. — Lieu où l'on cultive de jeunes arbre destinés à être transplantés.

Q. — En quelles circonstances le tonnerre est-il dangereux?
R. — Le tonnerre est inoffensif, il n'est que le bruit causé par l'éclair.

Q. — Quel est le plus long tunnel du monde?
R. — Simplon qui passe sous les Alpes (12½ milles).

Q. — Quel nom masculin de trois syllabes renferme les sept notes de la gamme?
R. — Octave.

Q. — A quel règne appartient l'éponge?
R. — Animal.

Réponse juste

Un prêtre qui enseignait le catéchisme dit à une petite fille: "Si tu peux dire où est Jésus, je te donnerai une pomme".

— Monsieur l'abbé, si vous êtes capable de me dire où il n'est pas, je vous donnerai deux pommes.

* * *

Ah! ces mouches!

— Papa, y a une grosse mouche verte au plafond.

— Marche dessus et laisse-moi tranquille.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

RIEN QUE SON COEUR

par LÉO DARTEY

NUMERO 15

— Eh bien! prends courage, mon garçon, je crois bien que je connais quelqu'un qui pourrait peut-être me le dire.

— Vous savez, ma tante? Oh! tante, qui?

Mais elle dégagea ses mains qu'il serrait à les briser.

— Non, non, pour le moment je ne puis rien te dire; laisse-moi deux jours au moins, et je t'apporterai peut-être une explication, un indice . . . Deux jours, ce n'est pas beaucoup.

— Ah! c'est certes encore trop, soupira-t-il. Je vous en supplie, faites vite.

— Je te le promets, mais sois calme en attendant. Cependant, de ton côté, n'as-tu pas songé à interroger Lureau?

— Je l'ai tenu pendant une heure au bout du fil, le soir même de la disparition de Jacquemine, sans rien en pouvoir tirer. Ma première idée avait été de lui téléphoner, vous le pensez bien! Il s'est contenté de m'affirmer qu'en toutes circonstances il se portait garant de Jacquemine Bernier et de sa parfaite honorabilité. Voilà tout! Mais qu'il ne lui appartenait pas de révéler certains événements de sa vie qu'il lui plaisait de tenir secrets.

Mlle Vincent redevint songeuse.

— Ce n'est donc pas de lui que peut émaner cette lettre qui t'avertissait que ta secrétaire était mariée?

— Une lettre anonyme, Lureau? Voyons, ma tante!

— Et cependant, reprit-elle aussi préoccupée, il faut que son expéditeur ait connu la vie passée de Jacquemine . . . Et qu'il eût intérêt à te la faire connaître, ajouta-t-elle avec un demi-sourire mystérieux. Allons, je tiens peut-être le fil? Ne t'inquiète de rien et rapporte-t'en à moi!

C'était à Josette que Mlle Vincent pensait, quoique sa nature franche répugnât à soupçonner sa nièce de cette odieuse tentative; le souvenir de son étrange attitude le jour de la disparition de Jacquemine, puis la phrase, grosse de sous-entendus, qu'elle n'avait pas voulu laisser achever, lui revenaient sans cesse à l'esprit depuis que son neveu lui avait révélé l'existence de la lettre anonyme, chargée de l'éclairer sur l'état civil de sa secrétaire.

Elle s'arrangea pour s'isoler avec la jeune fille, et la regardant bien au fond des yeux.

— Tu dois bien t'ennuyer ici, Josette, fit-elle, depuis que ta petite compagne est partie. Jacquemine te manque sans doute?

Elle baissa les yeux, hypocrite:

— Elle me manque beaucoup, en effet.

Le regard de la vieille demoiselle se fit perçant:

— Pourquoi avoir provoqué son départ alors?

— Son départ? fit Josette, toute blanche de saisissement. Mais je ne comprends pas! Pourquoi et comment aurais-je . . .

— Pourquoi? Mais parce que sa présence, auprès de ton cousin, portait ombrage à ta jalousie. Comment? Par une lettre anonyme révélant à Michel certaine particularité que tu avais connue . . . je ne sais par quel hasard, ou quel espionnage de la pauvre enfant.

— Une lettre anonyme, moi! Oh! tante, je suis indignée!

Mais Mlle Vincent ne s'arrêta pas à l'attitude dramatique de la jeune fille. Violente, soudain, elle s'exclama:

— Pas tant que moi, certes! Que tu puisses espérer épouser un jour ton cousin, c'est une niaiserie bien digne de ta cervelle d'oiseau, mais enfin, ce n'est que cela! Que tu aies cherché à écarter une rivale possible, c'est encore excusable! Mais que tu t'abaisses à de tels moyens! Que tu uses de la délation anonyme après t'être avilie à un odieux espionnage! Pouah! Quelle honte!

Soudain, la prudence échappa à Josette:

— Je n'ai rien espionné, ma tante.

— Vraiment? A l o r s, comment as-tu pu savoir la vérité sur la vie de cette pauvre petite Jacquemine?

Le front bas, elle essaya de nier:

— Je ne sais ce que vous voulez dire . . . Je vous affirme, ma tante, que . . .

— Mais moi, je t'affirme, éclata Mlle Vincent, que je me charge de te ramener à ta mère immédiatement et de lui révéler la vérité, toute la vérité!

Le nom de sa mère, très redoutée pour sa sévérité, amena une subite rougeur sur le front de Josette.

— Mais, balbutia-t-elle, vous vous trompez, je vous le jure, je n'ai pas espionné . . . je n'avais pas besoin d'espionner pour . . . savoir que Jacquemine était mariée.

— Je me demande bien comment tu l'as appris, alors?

Le front bas, elle demeurait silencieuse.

— Ah! parle, fit sa tante, ou je saurais bien t'y forcer. Comment as-tu appris l'existence de ce mariage?

— Tout simplement en y assistant! fit-elle, ironique.

— Comment? dit Mlle Vincent démontée, tu as assisté au . . .

— Au mariage d'Antoine Raveau dont les parents sont liés avec ma famille, parfaitement! J'ai défilé devant la charmante m a r i é e, que beaucoup plaignaient, que beaucoup admiraient aussi, à la sacristie, avec plus de deux cents personnes. Qu'elle ne m'ait pas reconnue, silhouette indifférente et perdue, fugitive parmi tant d'inconnus, c'est assez naturel! Mais je n'avais pas oublié, moi, sa grâce et sa beauté blonde! Le scandale qui suivit ce mariage aurait suffi à en fixer l'image dans l'esprit, d'ailleurs!

— Un scandale, dis-tu?

— Assez singulier, convenez-en! Cet Antoine, qui est un mauvais sujet accompli, et que ses parents avaient poussé au mariage dans l'espoir de l'assagir, a trouvé moyen, dès le premier soir, de manger au baccara presque toute la dot de sa femme, puis, honteux sans doute, de filer sans explications, l'abandonnant seule à Monte-Carlo.

— Que dis-tu là? Quelle est cette nouvelle invention?

— C'est la stricte vérité, tante. Si vous voulez, j'écrirai à maman pour qu'elle confirme mon récit. Vous pensez, quel coup de théâtre lorsque, malgré le silence de la jeune fille qui s'obstinait, on ne sait trop pourquoi, à cacher son abandon, le bruit se répandit, grâce à quelques indiscrétions . . . Les parents firent faire une enquête . . . Elle n'aboutit malheureusement qu'à prouver que le jeune misérable, après s'être arrangé pour que le mariage civil eût précédé de deux jours le mariage religieux, avait fait signer à sa fiancée, aussi naïve que confiante, des procurations qui lui avaient permis de réaliser rapidement la plus grosse partie de sa fortune. Nanti de ce viatique, il n'avait pu résister à la tentation d'essayer, dès le premier soir, une martingale en laquelle il avait confiance . . . laissant à l'hôtel sa jeune femme un peu lasse. Il ne devait pas reparaître! Jacquemine, abandonnée quelques heures après son mariage, restait ruinée, femme sans mari, sans foyer, sans famille.

Le cri de Mlle Vincent fut le même que celui de son neveu:

— Mais un tel mariage ne compte pas!

— Et cependant, reprit Josette, avec une moue de satisfaction, elle n'a pas voulu le faire rompre ni annuler! Les parents Raveau, eux-mêmes, honteux de leur fils et de sa conduite, le lui avaient offert loyalement. Son tuteur, sa marraine, Me Lureau, le lui avaient conseillé. Elle s'y est refusée obstinément!

— Mais pourquoi? Pourquoi, enfin? C'est si naturel, dans un cas pareil!

— Vous dites comme moi, ma tante, lorsqu'on m'a raconté l'aventure. Garder un mari pareil, qu'on connaît à peine, qu'on ne sait où trouver, qui s'est moqué de vous, qui vous a ridiculisée, bafouée, abandonnée, volée . . . Il faut être vraiment trop bête ou alors . . .

— Ou alors? répéta Mlle Vincent.

D'un coup d'oeil félin, Josette remarqua le frémissement de la portière placée au seuil du cabinet de travail de Michel. D'un ton tout à fait naturel, elle acheva:

— Ou alors, il faut l'aimer d'une manière vraiment . . .

Mais une sorte de rugissement lui coupa la parole. Sortant de sa cachette, Michel se ruait sur elle, si rouge, si excité, qu'elle leva instinctivement le coude, comme pour se protéger contre une violence.

— Tu mens! cria-t-il. Tu mens impudemment comme une petite misérable que tu es! La beauté et la pureté de cette malheureuse enfant ont excité ton innommable jalousie au point de te pousser aux plus odieuses calomnies. Va-t'en! Je ne veux plus te voir sous mon toit. Va-t'en!

Quand la jeune fille, bouleversée, se fût enfuie dans sa chambre afin d'y faire ses bagages, Mlle Vincent, s'approchant de son neveu qui s'était écroulé dans un fauteuil, lui dit doucement:

— Michel! Oh! Michel! . . . Quelle maladresse! Tu viens de faire une ennemie mortelle à cette pauvre petite Jacquemine déjà si malheureuse!

Il releva un front éclairé, et, se suspendant à sa main sèche et douce:

— Ah! N'est-ce pas, ma tante, qu'elle est injustement calomniée et que sa pureté n'égale que son malheur? N'est-ce pas que cette Josette misérable a menti? N'est-ce pas qu'elle m'aime?

Car, déjà, le poison avait fait son oeuvre dans son esprit, et il avait besoin qu'on lui affirmât ce qu'il avait pourtant lu dans les yeux de Jacquemine pour continuer à le croire!

* * *

Mlle Vincent ne se trompait pas: à peine Josette eut-elle quitté Kersac de quinze jours, sur un défi et un serment de haine, qu'un billet anonyme y apportait à nouveau le trouble et le désarroi!

Ivre de rage, Michel lut:

"Ceux que la bonne entente du ménage Raveau pourrait intéresser n'ont qu'à se rendre à Monte-Carlo, où il leur sera facile de voir la belle Jacquemine qui s'est empressée d'aller retrouver son mari, dès qu'elle eut appris qu'il s'y trouvait . . . sans doute pour y reprendre la conversation là où ils l'avaient laissée le soir de leur mariage.

"Un ami dévoué."

— Ce n'est pas vrai! rugit Michel.

Mais le soir même, il faisait ses valises.

— Allons! En route pour Monte-Carlo! déclara tante Aline qui entendait bien ne pas le quitter dans des circonstances pareilles.

CHAPITRE XVI

Penché sur le beau saphir qu'étendait à ses pieds la Méditerranée chatoyante, Monaco, du haut de son rocher, semblait sourire avec toute la grâce charmante de sa ville rose.

L'air embaumait l'eucalyptus et le mimosa. De tous les jardins montaient des effluves grisants et ce glorieux soleil d'automne étendait sur la verdure épaisse des cactées, sur les palmes souples, sur les aiguilles des pins, comme un vernis étincelant qui éblouissait l'oeil fatigué par tant de splendeurs.

Mais Michel était insensible à toutes ces beautés, à tous les charmes épandus de la côte ensorceleuse.

Le coeur étreint, l'esprit tendu, il allait sous l'ombre balancée des palmes, dans la reposante fraîcheur de la belle allée embaumée, sans rien voir ni rien sentir que l'angoisse de son coeur.

Arrivé la veille au soir à Monte-Carlo, hanté par l'accusation de la lettre qui dénonçait Jacquemine, il avait aussitôt commencé une rapide enquête dans les hôtels. Mais ses recherches n'avaient rien donné. Nulle part il n'avait trouvé trace de Jacquemine Bernier, et, tout d'abord, son esprit s'était senti allégé de l'odieux soupçon qu'avait fait naître la lettre.

(à suivre)

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Deux grandes fêtes liturgiques: la Présentation de Jésus au Temple et la Purification de Marie seront célébrées le 2 février. Que de réflexions, ces deux fêtes nous inspirent; la Purification donne à tous la plus belle leçon d'obéissance. Marie, l'Immaculée, se soumet à la loi juive qui impose aux femmes de venir au Temple quarante jours après la naissance d'un fils pour se purifier. La fête de la Présentation est comme un rappel à s'unir avec le prêtre au saint Sacrifice de la Messe pour présenter à Dieu le Père son Divin Fils et s'offrir soi-même avec ses misères, ses faiblesses et ses fautes.

✦ ✲ ✦

Pour rendre aux noix sèches leur fraîcheur et leur goût primitifs, on les fait tremper pendant 5 ou 6 jours dans de l'eau faiblement salée. Le sel empêche l'eau de se corrompre et enlève aux fruits le goût légèrement astringent qu'ils contractent en séchant. L'humidité, en pénétrant peu à peu, fait gonfler la chair, l'amollit et permet d'enlever la pellicule jaune et amère, ainsi qu'on le pratique sur les noix nouvellement cueillies.

✦ ✲ ✦

Charles contemple son petit frère qui hurle dans son berceau.

— Est-il venu du ciel, maman? demande-t-il.

— Oui, mon chéri.

— Oh! cela ne m'étonne pas qu'on l'ait mis dehors.

✦ ✲ ✦

Pour faire disparaître d'un tapis les empreintes laissées par un meuble lourd, on couvre la surface en question d'un linge humide sur lequel on applique un fer chaud. Aussitôt que l'étoffe recommence à prendre sa forme, on la frotte avec une brosse rude.

✦ ✲ ✦

On peut ignorer la vérité, on n'a pas le droit de la rejeter ou de l'oublier après l'avoir entendue.

✦ ✲ ✦

Donner aux bébés dès ses premières semaines des aliments à la cuiller l'habitue à manger de cette manière et facilite l'introduction des aliments semi-solides. Le jus d'orange et la vitamine D sont les articles du régime alimentaire qui peuvent être donnés à la cuiller dès l'âge de un mois.

Hé! mademoiselle, lance l'agent de circulation à une blonde automobiliste. M'avez-vous entendu siffler?

Certainement que je vous ai entendu, répond la petite dame indignée. Et si vous recommencez encore une fois, je vais vous rapporter à vos supérieurs

✦ ✲ ✦

Si tu as un ami, visite-le souvent, car les épines et les broussailles hérissent le chemin ou personne ne marche.

✦ ✲ ✦

Une couche d'émail à ongles couleur naturelle empêchera les bijoux de ternir.

✦ ✲ ✦

Entrez dans un salon avec assurance en prenant soin de ne jamais tourner le dos pour fermer la porte. Marchez gracieusement, en ligne droite, laissant glisser un pied devant l'autre.

✦ ✲ ✦

Pour enlever les marques de talons de caoutchouc sur les planchers, frottez avec de la cire liquide ou de la térébentine.

✦ ✲ ✦

Comment se fait-il que je trouve des toiles d'araignées au plafond du salon?

Je ne sais pas, madame. Pour moi, il doit y avoir des araignées dans la maison.

✦ ✲ ✦

Dernière découverte d'une esthéticienne new-yorkaise: une lotion qui, vaporisée sur le visage, donne instantanément un hâle et une teinte dorée semblables en tous points à l'effet du soleil.

Petits conseils

Vous vous sentez un peu "barbouillée" au réveil? C'est que votre foie, ou votre intestin fonctionne mal. **Avalez,** chaque matin, avant votre petit déjeuner, un grand verre d'eau chaude où aura trempé une tranche de citron. Vous vous en sentirez tellement mieux que bientôt vous ne pourrez plus vous en passer.

* * *

Si votre évier est graisseux, frottez-le avec un morceau de flanelle imbibé de pétrole; l'odeur de pétrole disparaîtra ensuite si vous le lavez avec de l'eau chaude et du savon.

* * *

Pour toutes contusions, rien de meilleur que l'arnica, qui prévient la décoloration de la peau.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Le lapin et les lunettes

fable

par le Dr Adrien Plouffe

Quand Messire Lapin détalait dans les bois,
Il était toujours aux abois:
S'il possédait un flair
Epatant, hors de pair,
Hélas! il ne voyait pas clair
Et n'eut pas
A dix pas
Su distinguer une hirondelle d'une pie:
Cela le désolait . . .
Or, on lui conseillait
de porter des lunettes.
"Ah! s'il faut que je mette
Ces histoires-là sur mon nez, s'écriait
Jeannot, j'aime mieux qu'on me mange en civet."
Voici le temps de la classe,
Notre citoyen Lapineau
Ne saurait rien voir au tableau
Et le plus bête le dépasse.
Il ne peut faire aucun progrès
C'est le plus cancre de l'école,
Et sa famille se désole
D'avoir en sa personne un paresseux parfait.
Or, avec l'infirmière, un jour, le docteur vint
Et, après l'examen,
Il dit au fils Lapin:
— Si tu ne mets pas de lunettes, galopin,
Dès maintenant,
Tu deviendras aveugle en peu de temps!
Hélas! Jeannot est négligent
Autant que ses braves parents . . .
On hésite, on lanterne, on barguigne, on attend,
On se décide enfin et Renardoculiste,
Le super-as des spécialistes,
Prescrit sur le champ des lunettes au Lapin
Qui les portera dès demain.
Jeannot s'en revient donc de chez le médecin,
Par le petit bois de sapins.
Il court, saute, gambade à toute bride, il vole
dans les taillis touffus, mais dans sa course folle,
Ses faibles yeux ne lui permettent pas
De voir le chasseur qui l'attend fusil au bras.
Pan! et notre Jeannot tout à l'heure superbe
S'affale à tout jamais immobile dans l'herbe
Suivant les conseils du docteur
S'il avait porté des lunettes,
Il eût aperçu le chasseur.
Ceux qui n'écoutent pas perdent souvent la tête!

MORALE

Combien de petits Canadiens
Et de petites Canadiennes
Ressemblent à Jeannot Lapin!
Sur tous les tons on leur chante la même antienne,
Mais un rire moqueur répond au médecin
Qui leur dit: — Lunettes, lunettes!
Et les parents,
Je le répète,
Sont négligents
A moins qu'ils ne soient inconscients . . .
Quand le médecin-inspecteur
Vous dit de porter des lunettes,
Chers enfants, mettez-vous en tête
Que c'est pour votre bonheur.
C'est par les yeux que la lumière
De la science et de l'instruction
Pénètre dans l'esprit de la gent écolière.
Une parfaite vision
Est une enviable richesse,
Ayez soin de vos yeux,
C'est un capital ô Jeunesse,
Qui vous donnera des revenus merveilleux!

Adrien PLOUFFE

Voulez-vous sauver 18 millions d'hommes?

par Raoul FOLLEREAU, fondateur de la Journée Mondiale des Lépreux

Monsieur, cessez de tourmenter les boutons de votre poste de radio.

Madame, suspendez vos occupations ménagères.

Asseyez-vous l'un près de l'autre.

Et écoutez-moi.

Voulez-vous sauver 15 millions d'hommes?

Voulez-vous que 15 millions d'hommes aient désormais le droit de vivre et d'être heureux comme vous?

Vous le pouvez.

Il s'agit des plus malheureux, des plus douloureux, des plus abandonnés de tous les hommes: les lépreux.

Leur crime? Ils sont malades.

Leur châtiment? Trop souvent, hélas, parqués, reclus, ou bien en fuite, cachés, terrés dans les forêts et dans les brousses, ils sont condamnés à la lèpre à perpétuité.

Pourquoi? Parce que jadis on ne savait pas.

La lèpre passait pour une maladie maudite et désespérée.

De l'homme qui en était atteint, la Société avait fait un banni, un maudit: un lépreux.

Or, en novembre 1958, 500 léprologues se sont réunis à Tokyo. Tous les léprologues du monde. J'y étais.

Puis, en avril 1959, à Brazzaville, tous les léprologues d'Afrique. J'y étais aussi.

En Asie et en Afrique, tous, sans exception, ont déclaré que la lèpre est une maladie très peu contagieuse et parfaitement guérissable.

La lèpre est une maladie banale à laquelle on a fait une stupide, une atroce publicité: voilà la vérité.

Cette vérité, il faut la proclamer, la répéter 100 et 1,000 fois pour qu'elle s'impose à notre conscience d'abord, puis à l'opinion universelle.



Afin que les malades de la lèpre, désormais rassurés, s'évadent de leurs tanières et de leur désespoir, et viennent librement se faire soigner.

Et aussi pour que les bien-portants se guérissent enfin de la peur imbécile, et parfois criminelle, qu'ils ont de cette maladie et de ceux qui en sont atteints.

Tel est le but de cette Journée Mondiale des Lépreux que j'ai fondée en 1954 et que nous célébrerons, pour la septième fois, le dimanche 31 janvier 1960.

Ce jour-là, en vous éveillant, vous vous poserez cette question: "Il y a 15 millions de lépreux dans le monde. Pourquoi eux, et pas moi?"

Et vous y répondrez selon votre coeur.

Comment?

Si vous pouvez atteindre des malades de la lèpre, en allant les voir. En allant leur dire bonne fête. Tout simplement. En amis. Si vous en avez les moyens, apportez-leur, comme c'est l'usage, un petit cadeau. Sinon, allez-y quand même. Les mains vides, mais les mains tendues.

Dans votre pays heureux, où vous mangez trois fois par jour, il n'y a pas de lépreux? Alors aidez ceux qui sont chez les autres. Vous le pouvez. Très puissamment. Comment? En parlant d'eux, en parlant pour eux, en nous aidant à créer cette opinion publique qui imposera les lois libératrices.

Si tous nous pensions à ces malheureux, à la cruauté absurde de leur sort et aux moyens de les secourir, il faudrait bien que les responsables s'en avisent à leur tour, et qu'entre leurs bombes et leurs fusées, ceux qui mènent le monde comprennent qu'avant d'essayer de promener des gens dans la lune, il serait peut-être opportun de les empêcher de mourir de misère, et de lèpre, et de faim, sur la terre.

Bien sûr, dans nos pays, la "Bataille de la lèpre" est presque partout gagnée. Et les lépreux sont devenus des malades comme les autres, des hommes comme les autres.

Mais AILLEURS?

Madame, Monsieur, écoutez-moi.

Depuis trente ans, j'ai vécu la moitié de mon existence chez les lépreux, **avec les lépreux.** Je peux bien vous parler d'eux: j'ai passé toute ma vie à les aimer.

Des lépreux? En 1959, au XXe siècle du Christianisme, j'en ai trouvé en prison, chez les fous, enfermés dans un cimetière désaffecté, ou bien encore parqués dans le désert, entourés de fils de fer barbelés, avec miradors et mitrailleuses. Des lépreux? J'en ai vu nus, affamés, hurlants, désespérés. J'ai vu leurs plaies grouillantes de mouches, leurs taudis infects, les pharmacies vides, et les gardiens avec leurs fusils. J'ai vu un monde inimaginable d'horreurs, de douleurs et de désespoirs.

Cela va-t-il durer? Laisserons-nous mourir, pourrir, 15 millions d'êtres humains, alors que nous savons maintenant qu'on peut les soigner, les sauver, les guérir?

Voilà ma question.

Et maintenant, levez-vous. Regardez dans votre glace votre visage reposé, convenablement nourri, vos vêtements propres. Jetez un coup d'oeil sur votre logement paisible, sur les vôtres qui vous aiment, sur votre vie si protégée.

Et décidez.



Q. — Comme toutes les autres, je viens à vous parce que j'ai un problème. Voici: j'ai quatorze ans, j'en aurai quinze en septembre et je me trouve trop grasse. Je mesure cinq pieds 3 pouces et je pèse 119 livres. Pourriez-vous m'écrire personnellement et m'envoyer un régime à suivre pour devenir svelte? J'aime bien votre courrier.

GENEVIEVE.

R. — Vous avez sans doute oublié, ma chère amie, que je ne réponds personnellement qu'aux personnes qui m'envoie la somme de cinquante cents, car ce travail est supplémentaire. Je crois que vous vous reconnaîtrez par le nom de plume que je vous ai donné. Vous êtes en effet trop grasse pour votre grandeur, mais à votre âge cela arrive assez souvent. Il n'est pas bon de suivre des régimes pendant la croissance, sauf après avoir reçu l'avis d'un médecin. Sans suivre une "diète" vous pouvez, sans danger pour votre santé, vous priver de certains aliments trop riches ou trop sucrés tels que les bonbons, les gâteaux et autres pâtisseries, ainsi que vous abstenir de boire des liqueurs gazeuses. Je vous remercie de vos bonnes remarques et j'espère vous avoir renseignée.

* * *

Q. — Je suis terriblement myope et je dois, par conséquent, porter des lunettes dont les verres sont très épais. On me dit qu'il y a maintenant des lentilles qui se placent directement sur l'oeil. Ce verre coûte-t-il bien cher? Peut-on se le procurer chez n'importe quel opticien? Merci.

YEUX BLEUS.

R. — Les lentilles ou verres de contact sont d'un prix assez élevé. Il vous faudra les faire ajuster par un spécialiste, ophtalmologiste ou optométriste, et non par un opticien. Certaines personnes s'y habituent facilement, d'autres plus difficilement. Cela dépend de la personne, du degré de la myopie, de la forme du globe de l'oeil, etc. Elles sont moins faciles à porter et coûte beaucoup plus cher que les lunettes ordinaires. On dit, cependant, que depuis les deux dernières années, les progrès dans la manufacture de ces lentilles ont été considérables.

* * *

Q. — Mon ami, qui me fréquente depuis quelques années, est encore étudiant et doit terminer ses études à l'été. Nous nous fiancerons à ce moment-là et projetons de nous épouser au cours de l'année prochaine. Ses parents ne lui donnent que le strict nécessaire et je sais que souvent il doit se priver de bien des choses. J'ai une bonne situation et j'avais pensé lui fournir un peu d'argent. Une de mes amies me dit que je serais très imprudente en agissant ainsi. Il me semble que puisque nous devons nous marier, cela serait raisonnable de ma part et constituerait une preuve d'amour. Votre opinion, s'il vous plaît. — MINOU.

R. — Votre amie a raison. Vous auriez bien tort de donner de l'argent à ce jeune homme. Je veux bien croire qu'il est sérieux, qu'il vous aime sincèrement, qu'il vous sera fidèle et qu'il vous épousera. Si, cependant, il changeait d'idée? Cela arrive, hélas, trop souvent. Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler des maintes désunions causées par des problèmes d'argent. On dit même que si on veut conserver l'amitié et l'estime de ses parents et de ses amis, on ne doit pas faire de transactions avec eux. Il y a même un proverbe anglais qui dit: "Prêter de l'argent à un ami, c'est perdre un ami". A plus forte raison, doit-on déconseiller à une femme de prêter ou de donner de l'argent à un homme, même à son fiancé. Au lieu de l'aider à traverser ses difficultés financières, elle lui fait perdre sa dignité, son sens de l'honneur, et surtout, ce sentiment que c'est l'homme qui doit donner et la femme qui reçoit. Oui, même de nos jours, où tant de jeunes femmes mariées travaillent, l'homme, s'il se respecte et s'il a de la noblesse, a besoin de sentir que c'est lui qui contribue le plus. De nombreuses jeunes filles, qui ont agi comme vous désirez le faire, ont perdu d'abord l'estime de leur ami, puis son amour. On conseille même aux jeunes de ne jamais dépenser de grosses sommes pour des cadeaux à celui qui les courtise. Invitez plutôt le jeune homme à des repas dans votre famille, épargnez-lui des sorties coûteuses et n'exigez pas de cadeaux, mais gardez votre argent. Achetez votre trousseau et même des petits meubles ou des lampes pour votre futur foyer, si vous le désirez, mais gardez la possession de toutes ces choses. Votre ami ne vous en estimera que plus. En même temps, il gardera l'estime de lui-même qui est un sentiment indispensable à tout homme de coeur.

* * *

Q. — Ayant les sourcils très épais et très laids, je les ai rasés avec un rasoir il y a quelques mois. Je suis maintenant très inquiète, car ils ne repoussent pas. Croyez-vous que les racines soient mortes? Vous n'avez pas d'idée comme je regrette ma bêtise. Que puis-je faire pour qu'ils repoussent? — MISERABLE.

R. — Vous devez l'être, en effet! Rassurez-vous, vos sourcils repousseront, mais ce sera très long. J'en profite pour rappeler à mes lectrices qu'on ne doit jamais user de ce moyen radical pour amincir ses sourcils. Rien ne défigure davantage et n'enlève l'expression comme des sourcils tracés au crayon. Pour hâter la pousse des sourcils et afin qu'ils ne soient pas raides et irréguliers, massez soigneusement tous les soirs avec de l'huile d'olive dans le sens des poils. L'huile de ricin est aussi très efficace.

* * *

Q. — Un jeune homme, qui vient assez souvent au bureau où je travaille, m'a donné une boite de chocolats au temps des Fêtes. Il l'a laissée sur mon bureau alors que j'étais sortie pour le café. Le croyant marié, je ne l'ai pas remercié, mais j'ai appris depuis qu'il est célibataire. Devrais-je lui écrire un mot de remerciement? Merci.

IL EST GENTIL.

R. — Quel que soit son état civil, ce jeune homme méritait des remerciements de votre part. Une boite de chocolats n'est pas une demande en mariage et surtout, dans les bureaux, aux temps des Fêtes nombre de clients de la maison offrent des cadeaux au personnel pour les remercier de leur courtoisie et des services rendus pendant l'année. N'écrivez pas à ce monsieur. Lorsque vous le reverrez au bureau, vous vous excuserez d'avoir tardé à le remercier et lui direz que vous avez apprécié sa délicatesse. Montrez-vous simple et aimable, et qui sait, il vous trouvera peut-être "gentille" lui aussi.

LOUISE.

Pouding aux pommes et à la marmelade

Donne 8 portions

- 5 ou 6 pommes à cuire, de grosseur moyenne
- ¾ de tasse de cassonade légèrement tassée
- 1⅔ tasse de farine tout-usage tamisée une fois
- ou 2 tasses de farine à pâtisserie tamisée une fois
- 3 c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel
- ½ tasse de sucre granulé fin
- ⅓ de tasse de shortening froid
- 1 oeuf
- ⅓ de tasse de marmelade à l'orange
- ½ tasse de lait
- 1 c. à thé de cannelle moulue
- 2 c. à table de sucre granulé

B e u r r e r généreusement un plat à four large, mais peu profond (d'une capacité d'environ 10 tasses). Préchauffer le four à 400°F (très chaud).

Peler les pommes et les couper en tranches minces, après avoir enlevé les coeurs; étendre les pommes dans le plat préparé. Saupoudrer la cassonade sur le dessus. Déposer le plat dans le four préchauffé pendant que vous préparez la pâte.

Tamiser ensemble dans un bol, la farine tout-usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte, le sel et ½ tasse de sucre granulé. Y couper finement le shortening. Bien battre l'oeuf; y incorporer, en brassant, la marmelade et le lait. Faire une fontaine dans les ingrédients secs; ajouter les liquides d'un seul coup; brasser jusqu'à mélange homogène. Verser la pâte sur les pommes à demi-cuites. Mélanger la cannelle avec 2 c. à table de sucre granulé; saupoudrer ce mélange sur la pâte. Cuire au four préchauffé, de 20 à 25 minutes. Servir chaud avec de la crème de table.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vo. 46—No 42

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 193 avenue Provencher St-Boniface Par la poste: $1.00 franco 132-T.F.

ON DEMANDE — Plus de dames pour solliciter des commandes pour chandails, jupes Tartan, cravates, chaussettes "Argyle", etc., marque SWEETHEART. Temps complet ou partiel. Catalogue 1960 disponible. Ecrire à Sweetheart Sales Ltd., Yarmouth, N.-E. 41-491-42C.

VEUVE: 52 ANS DESIRE POSITION comme ménagère dans presbytère. Possède expérience. S'adresser à Boite 505, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 42-505-42C.

Elargissez vos connaissances par la correspondance. Augmentez votre collection. Obtenez 5 noms et adresses contre $0.50. Indiquez vos préférences. Service national, sérieux et discret. Adressez KEN-AMI ENR., Kénogami, P.Q.

PERSONNEL

VIEUX, FAIBLE, EPUISE APRES 40? Les tablettes toniques Ostrex aident des milliers à rajeunir. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

ON DEMANDE DANS UNE INSTITUTION — Demoiselle ou dame veuve, âgée de 25 à 40 ans, capable de prêter main-forte comme aide-cuisinière et d'accomplir des travaux domestiques ordinaires: buanderie, repassage, raccommodage, etc. Cette personne devrait être libre de donner 5 jours de travail par semaine. Salaire raisonnable. Logement si désiré. Pour renseignements, téléphonez à CHapel 7-1422, entre 9 h. du matin et 5 h. de l'après-midi. 42-517-43C.

A LOUER — St-Boniface, 536, rue Aulneau. Logis: 2 pièces et cuisine. 2e étage. Adultes de préférence. Signalez: CHapel 7-1379. 39-471-42C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée. Signalez: CHapel 7-5491. 42-507-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 3 pièces et salle de bain privée. Près église et autobus. Idéal pour jeune couple. Signalez: CHapel 7-8238. 42-516-43C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Chambre pour jeune fille. Signalez: CEdar 3-3354. 42-514-42C.

A LOUER — St-Boniface. Près des rues Taché et Marion. Chambre pour homme. Signalez: CEdar 3-4526. 42-512-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Toilette et entrée privées. $34 par mois. S'adresser à Ste 3, 285, rue Notre-Dame. 42-512-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 432, rue Langevin. Près autobus et hôpital. Chambre avec pension. Pour homme qui travaille. Signalez: CEdar 3-2046. 42-510-43C.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces. Facilités de cuisine. Pour jeunes filles tranquilles ou couple qui travaille. Signalez: CHapel 7-6082. 42-509-42C.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Adultes de préférence. Signalez: CHapel 7-5493. 42-506-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non-meublé: 2 pièces. Disponible. Près autobus. 2e étage. Broché pour poêle. AUSSI chambre meublée. 1er étage. Libre: 1er février. Signalez: CEdar 3-1686. 42-518-43C.

A ECHANGER — Rue Ritchot. Maison: 4 pièces. Chauffage: huile. Garage. Pour maison: 5 ou 6 pièces, à St-Boniface. Signalez: WHitehall 3-8235. 42-504-42C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Appelez Mme Beaulieu, CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Bon édifice: 2 étages. Garage. Logis: 5 pièces. Epicerie, comptoir-restaurant. Bonne affaire. Signalez: CHapel 7-7388. 42-503-45C.

A VENDRE — Magnétophone (tape recorder) appartenant à M. l'abbé Bélanger. Valeur: $349.50 pour $215. S'adresser à Georges Fontaine, rue Provencher, Tél.: CHapel 7-1425. 42-511-T.F.

A VENDRE — Poteaux de cèdre et de sapin rouge: 18c chacun, sur location 28 milles à l'est de Ste-Anne, Man., sur route Trans-Canada. S'adresser à Boite 489, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 40-489-43P.

A VENDRE — Ste-Elisabeth. Grande maison: 18' x 26'. 4 chambres à coucher au 2e. Cuisine avec armoires, et salon au 1er. 2 lots. Maison peut être déménagée. Signalez: CEdar 3-2935. 41-495-42C.

A VENDRE — Commerce d'épicerie: "Mondor's United Store". Situé au centre du village d'Ile-de-Chênes, en face de l'église. Offre avantageuse à personne intéressée. S'adresser à Mme M. Mondor, Ile-de-Chênes, Man. 41-492-43C.

A VENDRE — St-Boniface. Près basilique et écoles. Maison âgée de 13 ans. 3 logements. Revenu mensuel: $250. Patio pour 3 voitures. Garage. Entrées et salles de bains privées. Fenêtres métalliques. Auvents. $23,000, comprenant ameublement de 2 logements. Signalez: CEdar 3-5845. 42-520-42C.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi A VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

SELECT HOME REALTY,
368, rue Edmonton,
Winnipeg
A VENDRE

Windsor Park — Bungalow: 5 pièces. Chauffage: gaz. Taxes: $203. Hypothèque: 6%. Comptant requis: $3,000. Signalez: Fr. Foubert, WHitehall 3-3000 le soir et WHitehall 3-0581 le jour. 41-485-42P.

Archevêché de Winnipeg
(OFFICIEL)

Chers Collaborateurs:

Jeûne et abstinence

Législation antérieure

Vu les circonstances pénibles lors de la deuxième guerre mondiale, la loi concernant le jeûne et l'abstinence avait été considérablement adoucie en plusieurs pays. En 1949 le Saint-Siège remit partiellement en vigueur la loi du jeûne et de l'abstinence — le vendredi redevenait jour d'abstinence tandis que le jeûne redevenait obligatoire sur quatre autres jours de l'année (Décret de la Sacrée Congrégation du Concile, le 28 janvier 1949).

Jusqu'à présent, au Canada, ainsi qu'en d'autres pays, les évêques ont cru prudent d'exiger plus que le strict minimum demandé par le Saint-Siège. C'est ainsi qu'au Canada, chaque jour de la semaine pendant le carême était jour de jeûne, et sur certains jours hors de carême, le jeûne et l'abstinence partielle étaient obligatoire (voir lettre circulaire no 3-56, p. 5). Malgré tout, cette législation fut en sorte cause de confusion chez les fidèles.

Législation actuelle

Pour conformer les règlements de notre Diocèse aux règlements observés par la plupart des pays du monde, par ces présentes nous décrétons ainsi:

a) Tous les vendredis sont jours d'abstinence.
b) L'obligation du jeûne et de l'abstinence n'existe que pour les quatres journées suivantes:
   1) Mercredi des cendres,
   2) Vendredi saint,
   3) La vigile de l'Immaculée Conception, le 7 décembre,
   4) Le jour qui précède la vigile de Noël, le 23 décembre.

Abstinence

Toute personne, à partir de sept ans, est tenue d'observer la loi de l'abstinence. Aux jours d'abstinence, l'on ne peut aucunement faire usage de viandes, de potage (soupe) ou de sauces provenant des jus de viande.

Jeûne

Toute personne entre l'âge de vingt et un et cinquante-neuf ans est en plus tenue d'observer la loi du jeûne le mercredi des cendres, le vendredi saint, le 7 décembre et le 23 décembre.

Lors de ces quatre jours indiqués ci-dessus, il n'est permis qu'un seul repas complet. L'on peut toutefois prendre aussi deux autres repas maigres, de manière à pouvoir conserver ses forces, selon les besoins de chacun; mais la quantité de nourriture prise à ces deux repas ne devrait pas égaler celle prise pour un repas complet.

Il n'est pas permis de manger entre les repas; mais l'on peut prendre du liquide, y compris le lait et les jus des fruits. Les quatre jours de jeûne sont à la fois jours d'abstinence.

Observance du carême

Le carême est une période de pénitence au cours duquel les fidèles s'imposent volontiers des mortifications dans le but de réparer devant Dieu leurs propres fautes et celles des autres.

Dans sa liturgie de carême, l'Eglise maintient devant ses enfants la passion et la mort de son Divin Sauveur et elle incite les fidèles à suivre dans ses pas par l'union de leurs souffrances aux siennes dans l'esprit d'amour.

Il n'y a que deux jours de jeûne pendant le carême, le mercredi des cendres et le vendredi saint.

Certes il est très hardi celui qui dirait: "aucun péché mortel à ne pas jeûner pendant le carême; donc je ne suis pas obligé de faire pénitence". A ne pas oublier que l'obligation de faire pénitence est un précepte divin. Nous **devons** nous mortifier. Nous devons faire réparation à Dieu pour nos péchés et ceci en union avec la passion et la mort de notre Rédempteur. Le temps du carême est le temps le plus favorable pour nous imposer une discipline qui nous gagnera le pardon et les bénédictions du bon Dieu.

Donc, nous recommandons fortement que tout Catholique adulte se prive de nourriture entre les repas pendant le carême.

A part de tout cela, nous vous exhortons fortement durant le saint temps de carême à assister chaque jour à la messe; à recevoir souvent la sainte communion, tous les jours si possible; à prendre part plus fréquemment aux exercices de piété; à dire le chapelet tous les jours, surtout en famille; à faire des visites au Saint Sacrement; à faire le chemin de la croix; à donner généreusement aux oeuvres de charité; à être bon à l'égard des malades, des vieillards et des pauvres; à pratiquer volontiers l'esprit de mortification, spécialement en ce qui regarde les boissons alcooliques et les amusements mondains; à prier avec plus de ferveur, particulièrement aux intentions du Souverain Pontife.

Dévotions du carême

On doit avoir des exercices spéciaux du soir dans toutes les églises paroissiales et dans les églises des missions où c'est possible. Au moins une fois par semaine, le soir, un sermon doit être prêché. De même une fois par semaine, préférablement le vendredi soir, on doit faire le chemin de la croix en commun. Ces dévotions du soir peuvent aussi comprendre le salut du Saint Sacrement avec l'ostensoir.

Permission de célébrer une messe du soir à chaque jour du carême est accordée, pourvu qu'un nombre suffisant de fidèles en profiterait (oratoires semi-publiques exclus).

Lorsqu'on ne peut pas obtenir un autre prêtre, il est permis de biner à chaque jour du carême pour le bien d'un nombre considérable des fidèles qui ne pourraient pas en profiter autrement (on ne peut accepter qu'un seul honoraire de messe par jour).

On devrait donner aux fidèles qui assisteront aux messes du soir l'occasion de se confesser tous les soirs.

Les instructions aux messes dominicales devraient traiter le mystère de la Rédemption et le repentir pour le péché, et préparer les fidèles à la participation intime et fructueuse dans la liturgie de la semaine sainte.

Messieurs les curés doivent expliquer ces règlements et ces recommandations aux fidèles avant le dimanche de la Quinquagésime.

archevêque de Winnipeg.
† Philip F. Pocock,

Fièvre contagieuse

L'artiste — Quand je joue du trombone, une fièvre s'empare de moi.
Le voisin — Moi aussi.

A VENDRE — Lorette, Man. 1 maison: 8 pièces fini en stuc. Dimensions: 26' x 36', avec annexe de 6' x 18' à l'avant et autre annexe (garage) 12' x 24 de l'arrière. Lot spacieux: 150' x 290' (1 acre) comprenant pelouse, verger et jardin. Garage détaché de maison: 10' x 22', compris ou non au gré de l'acheteur. 2 systèmes d'eau actionnés à l'électricité: 1 pour l'eau de pluie, l'autre pour celle du puits de 140'. Chauffage: huile. Installé en 1957. Soubassement à la grandeur, avec salle de jeu 10' x 26'. Planchers en chêne dans 2 pièces de 12' x 18' chacune. Toilette intérieure avec champ d'évaporation inodore à l'extérieur. Construite en 1945. On peut visiter les samedis et dimanches. Téléphonez à CEdar 3-4626 ou Lorette 211, ou écrivez à J.-A. Dansereau, Lorette, Man. 42-515-42C.

SELECT HOME REALTY,
368, rue Edmonton,
Winnipeg
A VENDRE

Transcona — Bungalow: 6 pièces, 2 chambres à coucher. Comptant requis: $2,500. Hypothèque NHA: 6%. Appelez: J. Smallwood, JUstice 2-0295, F. Foubert, WHitehall 3-3000, le soir, ou le bureau, WHitehall 3-0581. 41-496-43C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of LEON RIVARD, late of St. Adolphe, in Manitoba, retired priest, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 5th day of March, A. D. 1960.

DATED at St. Boniface, Manitoba, this 26th day of January, A. D. 1960.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the Executor.

MATADOR PIPE LINE COMPANY, LTD.

AVIS est donné par les présentes qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, lors de la prochaine session ou à celle qui suivra immédiatement, pour un projet de loi d'intérêt particulier incorporant une compagnie sous le nom de Matador Pipe Line Company, Ltd., pour construire et faire fonctionner des pipe-lines extra-provinciaux et / ou internationaux de transport d'huile et autres liquides hydrocarboniques et produits semblables dans le Manitoba au Canada, et hors du Canada, conformément aux dispositions du National Energy Board Act, Chapitre 46 des Statuts du Canada, 1959, et de toute autre loi générale du Parlement du Canada au sujet des pipe-lines.

Les demandeurs réclameront les autres pouvoirs et dispositions d'incorporation jugés nécessaires pour remplir les obligations de la Compagnie.

DATE à Calgary, ce 12e jour de janvier 1960.

CHAMBERS, MIGHT, SAUCIER, PEACOCK, JONES, BLACK & GAIN, conseillers juridiques des Demandeurs. Troisième plancher de l'Edifice Bentall, Calgary, Alberta.

Municipalité Rurale de Taché

Avis de soumissions

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, le 8 février 1960, pour l'approvisionnement de lubrifiant et de combustible pour la municipalité susmentionnée, pour l'année 1960.

Les soumissions devront faire mention du prix par gallon qui sera demandé pour les articles suivants délivrés dans la cour de la municipalité de Lorette, Man.

Combustible de diésel, antigel, essence, huile de graissage, graisse, combustible de chauffage.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse, ni aucune soumission.

E.-J. LAURIN,
secrétaire-trésorier,
M.R. de Taché.

Lorette, Manitoba,
le 15 janvier 1960.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Bungalow: 5 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Chauffage: huile. $8,900 à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Taxes basses. A termes.

St-Boniface — Bungalow: 3 pièces. Eau chaude et froide. Soubassement à la grandeur. Egouts rendus au soubassement. Chauffage: huile. Garage. Lot: 50'. $5,250.

St-Boniface — Près rue Provencher. Maison appartement. Relativement neuve 4 logements. 3 logis de 3 pièces; 1 de 5 pièces. Entrées et bains privés. Chauffage: huile. Comptant requis substantiel. Agents exclusifs.

Norwood — Près Holy Cross. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Garage. $11,500 à termes.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 58, rue Lawndale GLobe 2-2285
39-477-42C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE

St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison moderne: 4 pièces. Chauffage: huile. $10,600.

St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces. $12,500.

St-Boniface — Rue Berry. Près hôpital. Maison: 7 pièces. $9,900.

St-Boniface — Près cathédrale. Maison: 4 pièces. $7,900.

Norwood — Maison moderne: 6 pièces, chauffage: huile. $13,900.

St-Boniface — Commerce d'épicerie et viande. Logis: 5 pièces. Bon chiffre d'affaires. $22,000.

St-Boniface — Chemin Elisabeth. Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $11,600.

Magasin général — Dans bon village canadien-français. 18 milles de Winnipeg. Gros chiffre d'affaires. $22,000.

Commerce d'épicerie et viande. — 18 milles de Winnipeg. $1,800, plus marchandises environ $2,500. Loyer: $50 pour commerce et logis moderne: 5 pièces.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
38-425-42C.

PROFIT DE 18.5%

Sur placement de $4,000 dans maison de rapport un peu ancienne à St-Boniface. 4 logis. $19,900. Comptant requis minimum: $4,000. Le revenu peut être augmenté pour doubler votre placement initial en 4 ans. Voici une occasion qu'il ne faut pas laisser passer.

R. W. Wilson Realty Limited,
407, Edifice Great Western,
Winnipeg
Téléphone: WHitehall 2-1450
42-508-42C.

A VENDRE

St-Boniface — 2 maisons sur lot 60' x 120'. Une: 9 pièces, 2 salles de bain. L'autre: 6 pièces. Près école. Prix: $12,000. Comptant requis: considérable.

Norwood — Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Très bon état. Belle location. Prix: $8,400.

St-Boniface — Magasin d'épiceries et viandes. Bon chiffre d'affaires. Logis: 5 pièces. Ou équipement et stock. Bail de 5 ans. Accepterait propriété en échange.

St-Boniface — Restaurant. Logis: 4 pièces. Bail de 5 ans. Belle location. Chiffre d'affaires: $120 par jour.

S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-9970
42-519-42C.

Décès

M. MAURICE CYR

M. Maurice Cyr, de 66 rue Kate, Winnipeg, est décédé le samedi 23 janvier à l'âge de 39 ans.

Il laisse dans le deuil, sa mère, Mme Joséphine Cyr; trois soeurs, Mme T. Mills, Mme W. Hamilton et Mlle Louise Cyr.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu le lundi 25 janvier et le service funèbre fut célébré en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg le mardi 26 janvier à 10 h. a.m.

Le R. P. François Lemire, O.M.I., cousin du défunt, officiait, assisté des RR. PP. Denys Audet, O.M.I., et Lomer Laplante, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent MM. Gérard Lalonde, Marcel Gorman, Victor Mercier, André Rajotte, Victor Vien et Arthur Courchaine.

L'enterrement se fit au cimetière Chapel Lawn Memorial Gardens.

La chapelle funéraire P. Coutu avait charge des arrangements funéraires.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.